

# 瓊江協會

*Association Pierre Ducerf*

## RAPPORT D'ACTIVITE 2014





# TABLE DES MATIERES

<b>Editorial</b>	5
------------------	---

## **I. LE PUBLIC DE L'ASSOCIATION, SES BESOINS, LES METHODES D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION PIERRE DUCERF**

1.1	Les adhérents	7
1.2	Les bénéficiaires des permanences et des actions collectives	10
1.3	Les besoins	11
1.4	Les réponses proposées par l'Association Pierre Ducerf à ces besoins	13
1.5.	Les sites et territoires d'intervention	18

## **II. LES ACTIVITES DESTINEES AUX JEUNES**

2.1	L'accompagnement à la scolarité	19
2.2	Les rencontres sportives : basket, ping-pong, badminton	23
2.3	Les sorties d'été et séjours découverte	24

## **III. LES ATELIERS DE LANGUES ET LES ACTIVITES D'ECHANGES INTERCULTURELS**

3.1	Les ateliers de français et les ateliers socio-linguistiques (ASL)	26
3.2	Les cours de chinois - mandarin	30
3.3	Les activités culturelles franco-chinoises	31

## **IV. ACCES A L'INFORMATION ET AUX DROITS, AIDE A L'INSERTION**

<b>4.1</b>	<b>Accès à l'information et aux droits</b>	
4.1.1	Permanence – accueil du mardi	33
4.1.2	Permanence juridique	42
4.1.3	L'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales	45
4.1.4	Cycle d'informations sociales et sanitaires (CISS)	50
4.1.5	Prévention santé	53
<b>4.2</b>	<b>Les actions autour de la formation et de l'emploi</b>	
4.2.1	Permanence Formation-Emploi	54
4.2.2	Le parrainage vers la formation et l'emploi	60

## **V. LES ACTIONS DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET AUX JEUNES**

5.1	La médiation socio-culturelle dans les centres de P.M.I.	63
5.2	La médiation socio-culturelle dans les écoles dans le cadre des projets de la Réussite Educative	67
5.3	Les interventions de médiation-interprétation auprès des organismes à Paris	74
5.4	L'Espace Parents	74

## **VI. LES ACTIONS DE MEDIATION EN SEINE-SAINT-DENIS**

6.1	Aubervilliers	79
6.2	La Courneuve	84
6.3	Bagnolet	86

## **VII. L'EQUIPE DE L'ASSOCIATION**

7.1	Le Conseil d'Administration	89
7.2	Les salariés	89
7.3	Les bénévoles	91
7.4	Les stagiaires	93

## **VIII. LES RESSOURCES FINANCIERES**

8.1	Les subventions	95
8.2	Les cotisations	96
8.3	Le produit des activités pédagogiques	97
8.4	Le produit des prestations de médiation	97

## **ANNEXES 98**

- Presse	
- Les partenaires de l'association	99



# EDITORIAL

*L'association franco-chinoise Pierre Ducerf œuvre depuis plus de 20 ans à l'intégration des populations immigrées venues d'Asie, en particulier de Chine et de la région de Wenzhou, population fortement représentée en Ile de France.*

*Dans l'esprit de la médiation, l'association contribue à favoriser la compréhension et la connaissance par les services publics, privés et la société civile, de ces populations extra-communautaires qui, pour diverses raisons, tendent encore aujourd'hui, au repli communautaire et à une vie en autarcie. En premier lieu, elle propose des interventions individuelles et collectives de médiation socio-culturelle afin de lever la barrière linguistique et culturelle. Car la population originaire de Wenzhou et sa région, même après plusieurs années de vie en France, continue de présenter les caractéristiques des primo-arrivants (maîtrise insuffisante du français, éloignement des institutions et de la société françaises) et reste démunie dans de nombreuses démarches en France, ce qui est préjudiciable pour la 2<sup>ème</sup> génération.*

*Les projets de l'association évoluent et sont réajustés en fonction des changements et au plus près des besoins qui se font ressentir au sein de l'immigration chinoise en Ile-de-France. Ces dernières années, des changements importants dans l'habitat francilien ont provoqué des déplacements de familles et d'individus, avec une diminution conséquente d'habitants chinois dans certains territoires (en raison du prix prohibitif du logement, que ce soit à la location ou à l'achat) au profit d'une augmentation dans d'autres territoires, en particulier en Seine-Saint-Denis du fait d'un accès à la propriété devenu possible sur l'ensemble de ce département. L'accession à la propriété par les Chinois implique pour l'association de nouveaux types d'interventions, menées avec des partenaires tels que l'Unité territoriale de rénovation urbaine ou des associations de logement. Sont en effet devenus nécessaires un accompagnement et/ou une formation dans la compréhension du fonctionnement d'une copropriété, une aide à la lecture des convocations et PV d'AG, etc.*

*L'association constate aussi une baisse de la participation des Wenzhous aux ateliers socio-linguistiques (A.S.L.) ou plus généralement aux ateliers de français et, à l'inverse, une augmentation de la demande d'apprentissage linguistique par les Chinois originaires d'autres régions, notamment les Dongbei, du nord de la Chine. A noter aussi des besoins croissants dans les domaines du droit du travail ou de la prise en charge sociale des personnes âgées, qui sont en augmentation significative, notamment à la permanence accueil hebdomadaire de l'association. Par ailleurs, les représentations liées à la santé évoluent aussi et le recours à des soins spécialisés, notamment psychologiques, se développe peu à peu, plus généralement au sein de structures telles que les CMP et CMPP.*

*L'association doit donc s'attacher à répondre à ces évolutions et nouveaux besoins, et son équipe de médiatrices à continuer à se professionnaliser pour se doter de nouvelles compétences. Le recours à de nouveaux partenaires, spécialisés dans des domaines tels que les soins psychologiques de l'enfant ou de l'adulte, le droit du travail et le logement est également devenu incontournable.*

*L'association continue par ailleurs, grâce à un réseau d'une quarantaine de bénévoles (dont un noyau fidèle depuis plus de 10 ans), d'assurer ses missions d'apprentissage linguistique et de soutien vers l'accès à la formation et à l'emploi pour les adultes, ainsi que*

*d'accompagnement à la scolarité pour plus de 60 enfants chaque année. L'association s'appuie aussi, depuis un grand nombre d'années, sur un juriste et une avocate bénévoles, sans lesquels les actions d'accès au droit de Pierre Ducerf ne pourraient pas exister (permanence juridique et consultation juridique spécialisée pour les victimes de violences).*

*Enfin, l'association accueille aussi régulièrement des stagiaires qui mettent en pratique leurs compétences en cours d'acquisition et permettent une interaction et des échanges avec les équipes salariées et bénévoles de l'association, bénéfiques pour tous.*

*L'association est donc vivante, active et réactive et remplit des missions sociales d'utilité publique. Cependant, malgré cette importante activité transversale au quotidien, cette implication de chaque jour de toute une équipe salariée et bénévole, l'avenir de l'association reste incertain. La petite équipe salariée, composée de 6 personnes dont 3 investies depuis plus de 10 ans dans la structure, travaille à flux tendu toute l'année. Malgré cela, cette année, après le départ en retraite de la coordinatrice administrative et pédagogique, la personne qui lui a succédé, faute de perspectives financières suffisantes, n'a pu être recrutée que sur un temps partiel (27h/hebdomadaires), réduisant ainsi le volume de son travail et de ses missions.*

*Pourtant, la médiation sociale et interculturelle a déjà maintes fois prouvé être une réponse efficace et adaptée aux défis engendrés par les évolutions d'une société multiculturelle, à la profusion des amalgames et des préjugés persistants. Si la reconnaissance de la médiation sociale et sa pratique tend à vouloir se développer, pour l'Association Pierre Ducerf, comme pour d'autres acteurs associatifs, les perspectives de réel développement restent limitées et conditionnées à la mise en place de postes adultes-relais.*

*Dans un contexte où le pays réfléchit à mettre en place des réformes aussi bien dans la Politique d'Intégration que celle plus générale de la Politique de la Ville, et au moment où les dispositifs d'emplois aidés Adultes-Relais créés il y a 16 ans arrivent à bout de souffle, les associations attendent et espèrent une politique volontariste face à ces défis colossaux et prioritaires.*

*Stéphane KERJOSE*

*Le Président*

# I. LE PUBLIC DE L'ASSOCIATION, SES BESOINS, LES METHODES D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION FRANCO-CHINOISE PIERRE DUCERF

## 1.1 Les adhérents

### *Bref historique*

Pour la plupart originaires du sud de la province du Zhejiang (Wenzhou, Qingtian, Ruian, Liao...), les adhérents viennent aussi de plus en plus de la région du Dongbei (littéralement « Nord-Est », correspondant à l'ancienne Mandchourie et couvrant 3 provinces chinoises, le Liaoning, le Heilongjiang, le Jilin), des mégalo-poles (Shanghai, Pékin, Canton) ou des grandes villes chinoises telles que Qingdao, Yantai (province du Shandong), Tianjin... L'association compte aussi quelques adhérents originaires du Sud-Est asiatique (Cambodge essentiellement), qui ne maîtrisent pas toujours le mandarin, mais sont parfois locuteurs de cantonais. On peut ainsi parler non pas de « communauté chinoise » au singulier, mais de « communautés chinoises ».

Les « Wenzhou » viennent d'une province à forte tradition migratoire, dont l'histoire est centenaire. A l'origine de ce courant migratoire, c'est le colportage de la pierre sculptée de Qingtian qui a conduit les premiers migrants jusqu'en Europe. Au moment de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, un contingent important de Chinois est recruté en Chine pour prêter main forte à la France en guerre. Puis à partir des années 1930 et 1940, les vagues migratoires en provenance du Zhejiang s'amplifient pour des raisons économiques, politiques, religieuses : développement des relations commerciales entre la région de Wenzhou et l'Europe avec la guerre sino-japonaise de 1937, partisans du Guomindang venus se réfugier en France dans les années 1940...

A partir de 1949 et de l'instauration de la République Populaire de Chine, le pays ferme ses frontières et freine de façon drastique l'émigration de ses habitants jusqu'en 1978. Puis, Deng Xiaoping, désormais dirigeant du pays, mène une politique d'ouverture économique qui annonce la reprise des flux migratoires.

Depuis environ cinq ans, les migrants du Zhejiang sont de plus en plus d'origine rurale. Cette migration centenaire se structure autour d'un réseau clanique et villageois. Il s'agit d'une migration de regroupement, marquée par le rôle de la famille et du groupe et portée par un projet d'installation définitive. Les migrants de Wenzhou sont souvent jeunes (18-30 ans), peu qualifiés. La fin des années 1990 avait été marquée par l'exil de « mineurs isolés », phénomène moins important aujourd'hui.

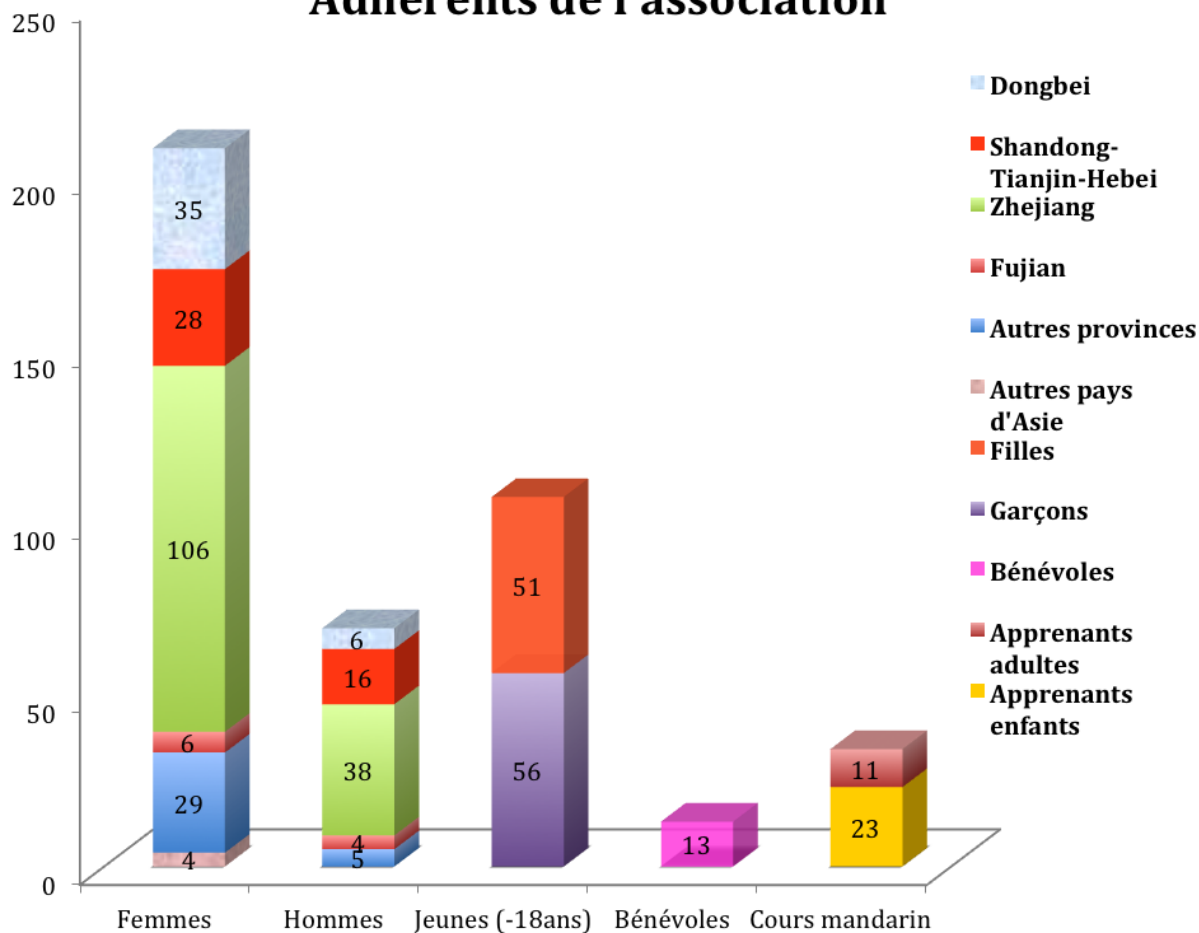
La migration du Dongbei, en revanche, semble détachée d'un projet migratoire familial. Le Dongbei, berceau de l'industrie lourde en Chine, connaît un chômage endémique dans les grandes villes depuis une quinzaine d'années suite aux restructurations massives des entreprises d'Etat. La migration du Nord se compose pour l'essentiel d'individus isolés, engagés sur des trajectoires de rupture, en majorité de femmes, d'âge mûr, anciens cadres moyens, appartenant à une classe moyenne. Ces critères les démarquent des précédentes migrations chinoises en France. Pour ces femmes qui ont souvent vécu une rupture familiale en Chine, l'expatriation est envisagée comme voie de reclassement social, économique, voire affectif.



Chaque année, la très grande majorité des adhésions sont enregistrées à partir de septembre et couvrent l'année scolaire qui débute.

Largement majoritaires, les adhérents chinois adultes et enfants/jeunes sont d'origines et de profils divers. Ils peuvent être arrivés en France depuis un mois ou y avoir déjà vécu 10 ou 15 ans.

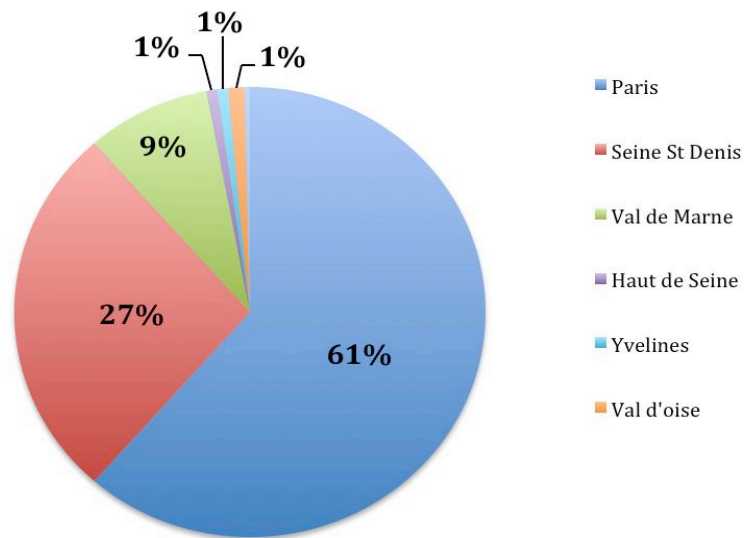
## Adhérents de l'association



### ❖ ADULTES : 301

ADHERENTS	TOTAL	%	HOMME	FEMME
Zhejiang	144	48%	38	106
Shandong-Tianjin-Hebei	44	15%	16	28
Dongbei	41	14%	6	35
Fujian	10	3%	4	6
Autres provinces de Chine	34	11%	5	29
Autres pays d'Asie	4	1%	0	4
Bénévoles	13	4%	8	5
Apprenants mandarin	11	4%	4	7
<b>TOTAL</b>	<b>301</b>	<b>100%</b>	<b>81</b>	<b>220</b>

### Lieu d'habitation des bénéficiaires adultes adhérents à l'association



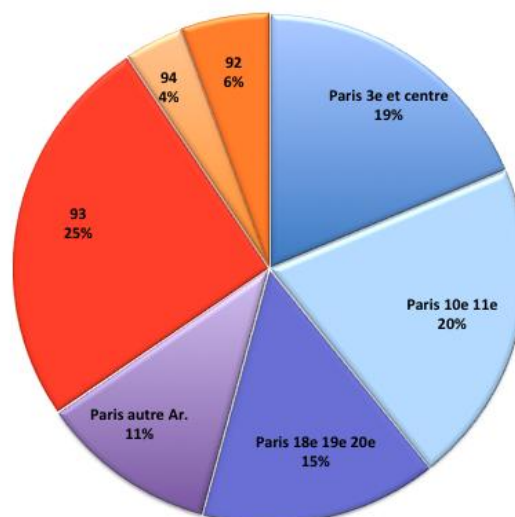
### ❖ JEUNES : 107

GARÇONS		FILLES	
56	52%	51	48%

LIEU DE NAISSANCE			LIEU DE RESIDENCE		
France	ZHEJIANG	AUTRES	PARIS	93	Autres (92, 94)
76	26	5	70	27	10

ÂGE								
TRANCHE	5-7	8-9	10-11	12-13	14-15	16-17	18-19	21-24
NOMBRE	23	18	26	9	16	11	2	2

### Lieu d'habitation des enfants adhérents de l'association



La majorité des adhérents chinois de l'association résident à Paris ou y travaillent (80%). Leurs arrondissements/quartiers de résidence sont les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements (quartier des Arts et Métiers – République), Belleville (10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>), le nord-est de Paris (18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>) et au-delà, notamment la Seine-Saint-Denis. 65% environ des adhérents habitent en territoire « politique de la ville » : « Porte St Denis/St Martin », « Grange aux Belles » (Paris 10<sup>ème</sup>), « Fontaine au Roi » et « Ternaux Jacquard » (Paris 11<sup>ème</sup>), « Olympiades » (Paris 13<sup>ème</sup>), « La Chapelle » (Paris 18<sup>ème</sup>), « Curial » et « Danube » (Paris 19<sup>ème</sup>), « Belleville » (Paris 20<sup>ème</sup>) et Seine-Saint-Denis.

Les adhérents habitant en banlieue parisienne résident principalement à Bagnolet, Pantin, Les Lilas, Bobigny, Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Ouen. Leur nombre augmente progressivement passant de 15% en 2012 à 23% en 2013, et à 39% en 2014. A noter que nombreux sont les Chinois résidant dans le 93 à travailler à Paris, et inversement, les Chinois habitant à Paris, exerçant leur profession en banlieue, notamment dans le 93.

Les secteurs professionnels investis sont traditionnellement la restauration et la confection (malgré l'accroissement du chômage dans ce secteur), les emplois familiaux (nourrices, femmes de ménage, employée de maison), la vente, le commerce de gros, ce qui explique l'intérêt de nombreux jeunes pour la filière comptabilité. Les femmes du Dongbei sont très appréciées par les Chinois originaires d'une autre région de Chine pour la qualité de leur mandarin, qui est leur langue maternelle, et leur niveau d'études ; de nombreuses familles qui les emploient y voient la garantie d'une bonne éducation pour leurs enfants. A noter que la proportion des adhérents adultes de l'association originaires du Zhejiang reste la plus élevée, bien que celle-ci ait tendance à diminuer, passant de 69% en 2012 à 56% en 2013, et à 46% en 2014. Parmi les jeunes adhérents, 71% sont nés en France, et la grande majorité est d'origine wenzhou.

## 1.2. Les bénéficiaires des permanences et des actions collectives

Les permanences et les séances collectives (de la Permanence Formation – Emploi ou du **Cycle d'Informations Sociales et Sanitaires** (CISS), de même que les actions de dépistage IST-VIH, sont ouvertes à tous, sans condition d'adhésion à l'association.

Les personnes qui se présentent ou participent à ces actions collectives sont généralement orientées par les partenaires ou relais de l'association, qu'il s'agisse des mairies, des écoles, des services sociaux, du Pôle Emploi, des structures d'insertion (SAFIP, GIDEF, « Médiation Conseils »...), des hôpitaux ou des associations (mission « lotus bus » de Médecins du Monde par exemple).

Le respect de l'anonymat dans les actions menées à l'association (actions de dépistage IST-VIH notamment) et la déontologie imposent aux professionnels de l'Association franco-chinoise Pierre Ducerf de ne pas poser de questions personnelles aux participants.

Les informations disponibles sont celles figurant sur les feuilles d'émargement circulant au moment des permanences et des séances collectives. Les informations recueillies sont disparates. Néanmoins, il apparaît qu'environ deux tiers des participants résident à Paris, pour un tiers en petite couronne en majorité (Seine-Saint-Denis essentiellement) et grande banlieue (Essonne, Seine-et-Marne) avec quelques cas isolés de personnes vivant en province.

## 1.3 Les besoins

D'une manière générale, les besoins des bénéficiaires chinois sont identiques à ceux des autres migrants non francophones : méconnaissance ou maîtrise insuffisante de la langue française, manque d'information et de repères dans le milieu d'accueil, difficultés d'accès à la formation et à l'emploi, aux dispositifs sociaux, aux droits, difficultés à entreprendre des démarches administratives ou à se rendre à une consultation hospitalière.

- **Les enfants et les jeunes primo-arrivants**

L'association accueille de nombreux jeunes chinois confrontés à des difficultés éducatives et sociales (difficultés d'apprentissage, de compréhension de la société française, problèmes d'adaptation et d'insertion), certains présentant de nombreux signes de fragilité. Les jeunes rencontrant ces difficultés ont quitté la Chine à la pré-adolescence ou à l'adolescence. Ils ont donc pour cela interrompu leur scolarité. Par ailleurs, ils migrent séparément des autres membres de leur famille. Leurs parents les ont souvent précédés plusieurs années auparavant. C'est donc une famille méconnue qu'ils rejoignent, des parents qu'ils connaissent à peine, une fratrie née en France et qu'ils rencontrent pour la première fois à leur arrivée en France. Cela crée d'importants conflits avec les parents ou avec la belle-famille, dans le cas d'une nouvelle alliance, en particulier en présence d'enfants issus de cette nouvelle union.

Les classes d'accueil mises en place dans le second degré à l'Education Nationale sont en général peu adaptées aux jeunes primo-arrivants chinois qui éprouvent de grandes difficultés dans l'acquisition du français et ne sont pas ensuite en mesure d'intégrer un cursus scolaire classique ou professionnel. Les classes de CIPPA (Cycle d'insertion préprofessionnelle par alternance) vers lesquelles ils sont souvent orientés après un échec scolaire dans l'enseignement général (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) constituera pour certains leur dernière chance avant leur exclusion définitive du système scolaire et le début de leur marginalisation du milieu d'accueil.

Si un nombre non négligeable d'enfants et de jeunes parvient à s'intégrer grâce à une bonne scolarité et une formation, beaucoup en revanche, marqués par des ruptures linguistiques, familiales, sociales, voire de communauté, ne franchissent pas la barrière de la langue et se retrouvent en situation d'échec scolaire et de déscolarisation.

Les difficultés que rencontrent beaucoup de jeunes sont ainsi susceptibles de compromettre leur équilibre et de les conduire à la délinquance. Il s'agit là d'un public extrêmement fragile, sans formation, sans travail, le plus prêt à « basculer ». Les familles de ces jeunes, si elles sont présentes sur le territoire français, ne sont pas toujours en mesure de les prendre en charge : elles parlent peu ou pas du tout français et nombreuses sont-elles à vivre dans la clandestinité, avec des rythmes de travail très intenses, ne prenant pas le temps ou ne sachant pas faire face à leurs responsabilités éducatives. Livrés à eux-mêmes, ou sous la pression d'enjeux économiques et familiaux, beaucoup de jeunes n'échappent pas au mode de vie de leurs familles, ou au contraire, le rejettent en bloc. Par exemple, certains jeunes passent des journées, des soirées voire des nuits entières dans les salles de jeux vidéo à Belleville. Ils se retrouvent en bandes, entre jeunes chinois, et se déscolarisent progressivement.

- **Les familles du Zhejiang**

Les handicaps majeurs sont souvent la maîtrise insuffisante du français, premier obstacle à l'intégration, et l'absence de régularisation administrative. Dans les familles, les enjeux économiques prévalent (remboursement de la dette de passage, projet de créer sa propre entreprise, de devenir patron) et l'individu ne peut guère échapper à la stratégie familiale d'enrichissement. Les parents sont soumis à des rythmes de travail intenses, qui ne leur laissent guère le temps de se consacrer à

l'apprentissage du français. Ainsi, beaucoup de familles tendent-elles à vivre en autarcie. L'intégration semble donc un horizon très lointain.

Parmi les difficultés les plus souvent vécues : isolement dû à la langue ; difficultés de communication (orale et écrite), voire impossibilité totale de communiquer avec les écoles, les administrations, les hôpitaux, les centres de PMI, les CMP et CMPP... ; conflits intra-familiaux ; difficultés dans l'accompagnement éducatif des enfants ; conflits avec les employeurs, exploitation au travail ; litiges avec les propriétaires, expulsions de logements, problèmes d'insalubrité de logements...

- **Les femmes**

Pour les femmes chinoises, l'un des handicaps est la maîtrise insuffisante de la langue française. De plus, les femmes qualifiées en Chine se retrouvent déclassées en France, puisque leur formation initiale, leurs diplômes et leur expérience professionnelle ne sont pas reconnus en France. Sans compter les nombreux cas de harcèlement moral et d'exploitation au travail.

Sont également de plus en plus constatées des situations de violences conjugales ou extra-conjugales chez les femmes chinoises et ceci, quelles que soient leurs origines sociales et géo-culturelles.

Se posent alors aussi les questions de la protection des enfants, du logement, du suivi psychologique, des aides matérielles...

- **Le milieu d'accueil (habitants, acteurs locaux...)**

Les adhérents et bénéficiaires français de l'association ont besoin de mieux connaître et comprendre les habitants chinois de leur quartier, rue ou immeuble (associations de quartiers par exemple) et de communiquer avec eux. Les bénévoles de l'association désirent, en outre, mieux cerner les spécificités particulières du public auquel ils apportent leur soutien, que ce soit dans l'apprentissage de la langue, dans le domaine scolaire, dans l'accès à la formation et à l'emploi, ou dans la connaissance de la société française.

Les acteurs locaux (administrations, professionnels des champs social et éducatif, acteurs de l'insertion) se heurtent souvent à des problèmes de communication et de compréhension face à un public chinois très présent dans certains territoires parisiens et de Seine-Saint-Denis. Ils sont parfois même véritablement démunis lorsqu'ils se trouvent confrontés à la barrière linguistique et à des codes socio-culturels différents, de même qu'à une méconnaissance des contextes d'origine, des parcours migratoires et des diverses situations d'immigration des personnes chinoises.

Les chefs d'établissements scolaires parisiens et franciliens sont préoccupés par le taux d'absentéisme et d'échec scolaire très élevé de leurs élèves chinois. L'association est régulièrement sollicitée par leurs équipes d'enseignants, de CPE, d'assistants sociaux scolaires, de conseillers d'orientation et de psychologues pour communiquer plus efficacement et entrer en contact avec les familles, afin d'éviter les abandons définitifs de scolarité en cours d'année et même, parfois, juste avant un examen ou la fin d'un cycle.

Par ailleurs, le Pôle Emploi adresse également à l'association des demandeurs d'emploi chinois non francophones, et souvent d'âge mûr. Ces personnes ont parfois une expérience de 15 à 20 ans dans la confection et, après la fermeture des ateliers, ne parviennent pas à se repositionner sur le marché du travail, faute d'une intégration suffisante, notamment par la langue.

## 1.4 Les réponses proposées par l'Association Pierre Ducerf à ces besoins

La plupart des activités et des permanences se déroulent tout au long de l'année sans interruption pour assurer une continuité et répondre aux besoins ainsi qu'aux urgences qui peuvent survenir à tout moment.

Les permanences sont ouvertes à tous. Les activités sont, pour la plupart, gratuites. Seule une adhésion annuelle, à la portée de tous, est demandée. Celle-ci permet aux adhérents de participer à l'ensemble des activités proposées (sport, sorties, activités culturelles, ateliers de français, ateliers d'accompagnement à la scolarité).

- **Des actions tournées vers les jeunes**

Depuis l'origine de l'association, une attention toute particulière est prêtée aux jeunes. Des activités de prévention et de suivi, spécifiquement destinées aux jeunes sont organisées, tels des rencontres sportives, des ateliers d'accompagnement à la scolarité, des ateliers de français, des sorties culturelles, des sorties d'été avec un séjour de découverte par an. Ces activités et ces loisirs sont des supports éducatifs et des temps de socialisation forts qui permettent aux jeunes d'exprimer des difficultés d'ordre personnel ou familial et d'ouvrir leurs horizons au-delà du cercle familial et communautaire.

L'accueil dans le cadre de l'ensemble de ces activités permet à l'équipe de l'association de nouer des relations de confiance avec les jeunes. En cas de difficultés repérées (difficultés scolaires, sociales, familiales...), les jeunes sont très vite orientés vers les médiateurs de l'association. Il s'agit là d'écouter le jeune, de s'efforcer de comprendre ses difficultés et de l'aider à les surmonter, d'évaluer les situations de danger, d'apprécier s'il y a maltraitance ou non, de prendre en compte les conséquences du parcours migratoire et de la situation d'immigration en France sur l'évolution physique et psychologique du jeune... Après ce bilan de situation, le jeune fait l'objet d'un suivi socio-éducatif spécifique, en étroite collaboration avec d'autres professionnels du champ socio-éducatif (éducateurs spécialisés, acteurs de l'insertion et/ou de la formation, assistants sociaux, psychologues, psychiatres...).

L'association accompagne aussi les pré-adolescents et adolescents en difficulté dans leur parcours d'insertion en France, à travers des démarches et actions dans les champs de la formation et de l'emploi. Les professionnels de l'association répondent à leurs différentes interrogations (existentielles, affectives, sexuelles, professionnelles...) en leur apportant une écoute, une aide et une orientation vers des structures relais en cas de besoin. Dans les actions menées, l'association privilégie des approches tant individuelles que collectives.

- **Les ateliers de français et les ateliers socio-linguistiques (ASL)**

Envisagés comme « supports » et aide à l'intégration, des cours/ateliers de français sont organisés sous diverses formes depuis 1994.

Quels que soient les ateliers proposés, les choix pédagogiques se construisent à partir des besoins exprimés par les adhérents chinois. Ainsi a été mis en place un cours, assuré par une salariée dans son dialecte d'origine (wenzhounais), accessible à un public grand débutant, voire « alpha », écrivant à peine le chinois et ne maîtrisant pas toujours le mandarin.

D'autres ateliers, toujours tournés vers l'acquisition du vocabulaire du quotidien, peuvent rassembler jusqu'à une trentaine de participants. Ces derniers apprécient un enseignement assuré par une formatrice bilingue qui pourra, le cas échéant, donner des explications ou des précisions en

chinois mandarin. D'autres ateliers sont entièrement animés en langue française et tout aussi fréquentés.

Outre le travail effectué à partir de documents, de mises en situation et des déplacements dans les divers espaces, les personnes concernées participent aux actions collectives de l'association.

Les ateliers linguistiques sont aussi le support permettant une meilleure connaissance des familles et de leurs besoins. En fonction de leurs préoccupations ou de leurs difficultés, l'intervenant bénévole peut les orienter vers le professionnel salarié compétent. Un suivi et un accompagnement social ou éducatif sont engagés si nécessaire, en collaboration avec d'autres acteurs du social et de l'insertion.

Beaucoup savent que l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour dépend en grande partie de la maîtrise de la langue française et de la connaissance de la culture de la société d'accueil. Les personnes concernées se tournent donc plus volontiers qu'auparavant vers les ateliers proposant à la fois exercices de communication orale et découverte de leur environnement culturel et social.

- **La médiation**

Outre les actions d'appui à l'intégration, la mission essentielle de l'association est la médiation socio-culturelle en langues chinoises (mandarin, wenzhounais, cantonais).

### **Qu'est-ce que la médiation ?**

*La médiation est un concept large où le médiateur, intermédiaire entre deux parties ou interlocuteurs, intervient souvent pour résoudre un conflit. Cependant, la médiation se définit en fonction du champ d'intervention.*

*Dans le cas de la médiation socio-culturelle ou interculturelle, le médiateur est tout d'abord un « facilitateur linguistique » mais, le plus souvent, son rôle ne se limite pas à une simple traduction technique ponctuelle. Il s'agit, en effet, la plupart du temps d'un travail d'accompagnement des migrants qui s'inscrit dans la durée, qui se veut un véritable appui à l'accès aux droits et à l'intégration.*

*Le médiateur vise à restaurer une relation entre deux parties de cultures différentes. Aux personnes du milieu d'accueil (acteurs locaux, habitants de quartier...) d'un côté, il est en mesure d'expliquer les contextes des personnes migrantes, de décoder les mots, les non-dits, les attitudes. De l'autre, il aide les personnes migrantes à mieux comprendre et connaître le milieu d'accueil (par exemple, l'école, son fonctionnement, la vie scolaire). Le médiateur favorise le dialogue, l'écoute et la compréhension mutuelles, en corrigeant les représentations, les stéréotypes de part et d'autre.*

*Le médiateur peut également intervenir dans des situations plus difficiles et plus conflictuelles. Il s'agit alors de lever des malentendus, de régler des différends entre parties adverses. Les médiateurs de Pierre Ducerf sont aussi amenés à intervenir dans des litiges divers, par exemple, entre locataires et propriétaires ou gérants, entre employés et employeurs, au sein d'un couple ou entre membres d'une même famille. L'exercice de la médiation requiert donc à la fois des qualités d'écoute, du doigté, de la diplomatie, de la neutralité.*

Le travail de médiation prend des formes diverses et s'effectue presque toute la semaine.

### ➤ Les permanences

- **Permanence – accueil** hebdomadaire (mardi 14h-18h), sans rendez-vous
- **Permanence juridique** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois (10h30-12h30), sans rendez-vous
- **Consultation juridique mensuelle spécialisée** pour les personnes victimes de violences (10 fois par an), sur rendez-vous
- **Permanence Formation – Emploi** les 2<sup>ème</sup> à et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois (14h30-18h), sur rendez-vous

### ➤ Les accompagnements

La barrière linguistique et la méconnaissance des services de l'administration française et des dispositifs sociaux multiplient les demandes du public de l'association en matière d'accompagnements dans des démarches médicales, sociales, professionnelles, administratives et juridiques. L'équipe salariée de Pierre Ducerf n'est pas en mesure de répondre à la totalité des besoins, mais s'efforce de répondre efficacement aux urgences et de trouver des solutions avec l'appui du réseau des bénévoles. A noter aussi que les ateliers de français et les ASL, de par leurs approches pédagogiques et leurs mises en situations, visent à rendre les adhérents le plus autonomes possible dans leurs démarches en France. Les participants aux ateliers sont donc encouragés à prendre des initiatives et à s'adresser autant que possible aux membres et aux institutions de la société d'accueil.

Les accompagnements s'effectuent dans des cadres divers dans tous les champs de la société :

- **Education/Formation**: écoles, collèges, CIO, lycées d'enseignement général, lycées professionnels, CIPPA, CFA, centres de loisirs...
- **Soutien à la parentalité** : écoles, collèges, associations spécialisées...
- **Emploi** : Pôle Emploi, Mission locale, associations intermédiaires, entreprises...
- **Santé** : services médico-sociaux, services hospitaliers, centres de dépistage du sida, centres de planification familiale, centre médical de Médecins du Monde, PMI, CMP, Centre Minkowska, laboratoires d'analyses, pharmacies...
- **Logement/hébergement** : agences immobilières, centres d'hébergement, ensembles sociaux d'habitation, FSL, ADIL, Service d'Hygiène, foyers d'urgence, Foyer Louise Labé, Halte Aide aux Femmes Battues ...
- **Social** : CAF, services sociaux de polyvalence, centres sociaux, CASVP, CPAM, CNAV, Croix Rouge, Emmaüs, associations d'aide, foyers de jeunes, CIMADE, COTOREP...
- **Administrations** : mairie, consulat, préfecture, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), poste, banque...
- **Droit et Justice** : Tribunal, Maison de la Justice et du Droit, Passeport d'attaches, cabinets d'avocats...

### ➤ Le suivi

Dans l'esprit de la médiation qui inscrit l'accompagnement d'un migrant dans la durée, les personnes en difficulté bénéficient d'un suivi social régulier, selon leur situation particulière. Une approche globale de la personne est prise en compte.



Aux adhérents les plus motivés et les mieux préparés à une insertion professionnelle, est proposé un parrainage, c'est-à-dire un accompagnement personnalisé, par un parrain ou une marraine bénévole, vers l'emploi ou la formation, à travers un appui aux techniques de recherche d'emploi (C.V., lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche...), dans la création d'activité, dans les démarches de VAE, dans la recherche de stages, etc.

### ➤ L'accueil et les activités à l'association

Les personnes chinoises isolées et en situation de repli peuvent bénéficier de la mise en réseau avec les partenaires et prendre part à des activités qui les remotivent telles que l'apprentissage du français, des activités sociales ou culturelles, des échanges avec les bénévoles et les partenaires de proximité, les actions collectives d'information (Permanence Formation - Emploi, CISS)... La mise en place du groupe de discussion en 2006-2007 pour les femmes a constitué également un espace d'échanges, de rencontres et de convivialité permettant à des femmes de sortir de l'isolement.

Les résultats et les expériences menées dans le cadre des suivis socio-éducatifs confirment depuis de nombreuses années qu'un service socio-éducatif spécialisé est indispensable pour lutter contre l'exclusion dans la communauté chinoise et pour favoriser l'intégration de cette population et sa participation à la vie sociale. Au fil des ans, le suivi favorise, pour les bénéficiaires, une prise de conscience des notions de solidarité et d'intégration.

- **Les actions d'information collectives**

Ces actions, co-animées par des intervenants spécialisés français et une médiatrice de l'association assurant l'interprétariat consécutif en mandarin, visent à faciliter l'accès à l'information et aux droits du public. Ainsi, la **Permanence Formation - Emploi** propose, parallèlement aux entretiens individuels, des séances d'information ou des ateliers en matière d'orientation, de formation et d'emploi. Le **Cycle d'Informations Sociales et Sanitaires** (CISS) offre depuis 2006 une dizaine de séances d'informations chaque année sur des thématiques sociales (aides sociales, protection sociale, logement, démarches à effectuer en cas de violences conjugales, etc.) et de prévention santé.

- **Les prestations de médiation-interprétation sollicitées par les institutions ou associations du milieu d'accueil : écoles, association Olga Spitzer (Paris 10<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>), Centre Léopold Bellan (Paris 11<sup>ème</sup>), CEREP, IMP, CMPP et SESSAD à Aubervilliers...**

Les institutions du milieu d'accueil font appel à l'association pour des interventions ponctuelles. Dans ces cas-là, les médiations individuelles ou collectives sont facturées à la prestation horaire :

- 41 €/heure pour les médiations individuelles et 51 €/heure pour les médiations collectives *Paris intra muros et pour le CMPP et le SESSAD à Aubervilliers (ces 2 organismes sont des partenaires privilégiés de l'association depuis 2005)*
- 50 €/heure pour les médiations individuelles et 60 €/heure pour les médiations collectives *Paris extra muros*

## *Et des projets toujours possibles, en fonction des besoins...*

Les actions ci-dessous ont été expérimentées par l'association au fil des ans et peuvent être mises en place selon les besoins, les demandes et les partenariats.

- **Les groupes de parole**

Un groupe de parole permet aux participants d'aborder des thèmes divers dans un espace de confidentialité et profite en particulier aux personnes les plus précarisées, parfois isolées et en situation de repli, qui peuvent là s'exprimer en toute confiance, exposer leurs situations et trouver peu à peu des solutions concrètes à leurs difficultés (problèmes familiaux, chômage suite à la fermeture d'ateliers de confection, prostitution, expulsions, violences conjugales ou extra-conjugales...). A travers un groupe de parole, les intervenants et les médiatrices sont ainsi plus à même de comprendre les besoins et difficultés du public, et de réfléchir ensuite aux solutions et aides que l'association peut lui apporter.

Entre mai 2005 et mi-novembre 2007, un groupe de discussion pour les femmes chinoises avait été mis en place dans le cadre d'un micro-projet FSE sous-mesure 10B. Fin 2011, un groupe de parole destiné aux parents chinois et animé par une psychologue et une assistante sociale de l'association **Olga Spitzer** a été proposé dans le cadre de l'Espace Parents.

- **La formation interculturelle**

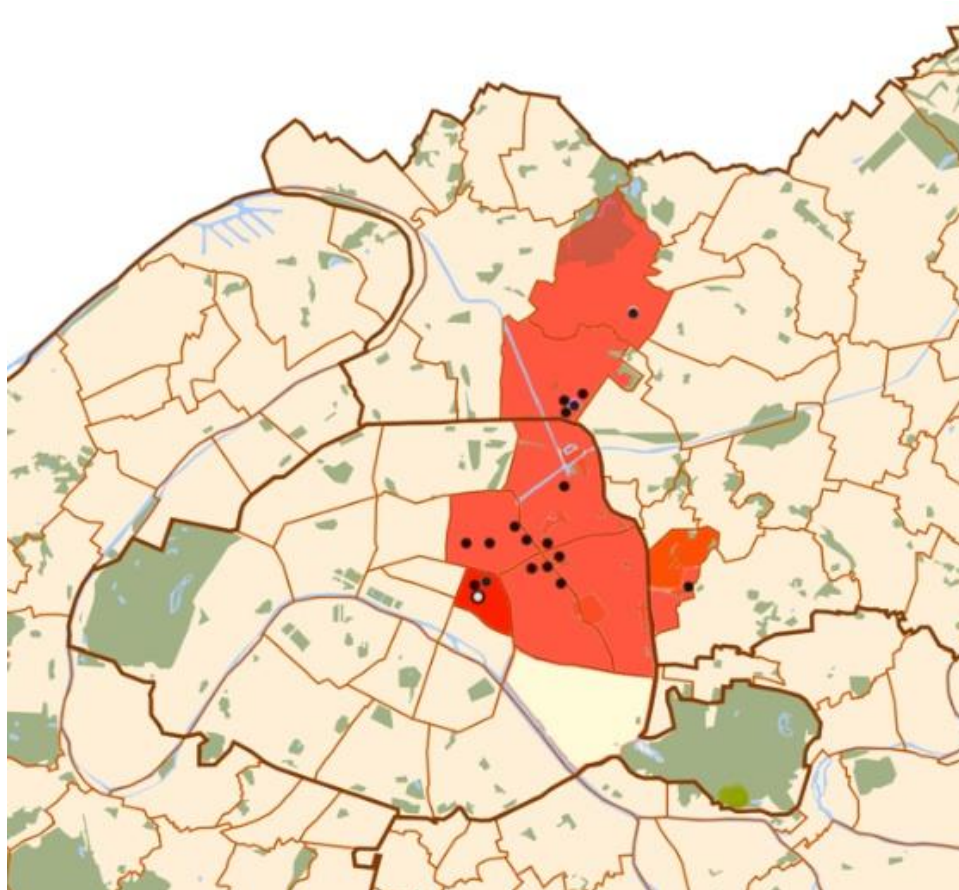
Selon le principe à l'œuvre dans un processus d'intégration qui veut qu'un chemin soit parcouru par les deux parties, l'association a mis en place des formations interculturelles destinées aux habitants de quartier et aux acteurs locaux (administratifs, associatifs, professionnels du champ social, acteurs de l'insertion en général).

Dans la continuité du projet européen *Equal* « Chinois d'Europe et Intégration » (2002-2005)<sup>1</sup>, d'autres sessions de formation ont été organisées et adaptées à la demande des acteurs locaux, que ce soit à Paris (Fondation d'Auteuil, Equipe de Développement Local du 13<sup>ème</sup>, Hôpital Saint-Antoine, DASES) ou à La Courneuve. Ces sessions étaient généralement assez courtes (de une à 3 demi-journées) et s'adressaient à un public plus nombreux, uniquement composé de participants en demande d'informations sur les communautés chinoises.

---

<sup>1</sup> Des stages de formation interculturelle ont été organisés en 2004 et 2005, proposant aux participants à la fois une présentation de l'immigration chinoise en Ile-de-France (contextes d'origine, parcours migratoires, situations d'immigration...) et des outils interculturels. De plus, la spécificité de cette formation interculturelle était de proposer une rencontre entre les participants du milieu d'accueil et des médiateurs sur l'aire chinoise, soit déjà qualifiés et expérimentés, soit en formation. A travers cette mise en relation et des échanges concrets sur leurs interrogations ou difficultés respectives, l'objectif était de permettre aux Français(es) et aux Chinois(es) de corriger les stéréotypes dont ils pouvaient être mutuellement l'objet, et si possible d'ajuster leurs pratiques professionnelles.

## 1.5 Les sites et territoires d'intervention

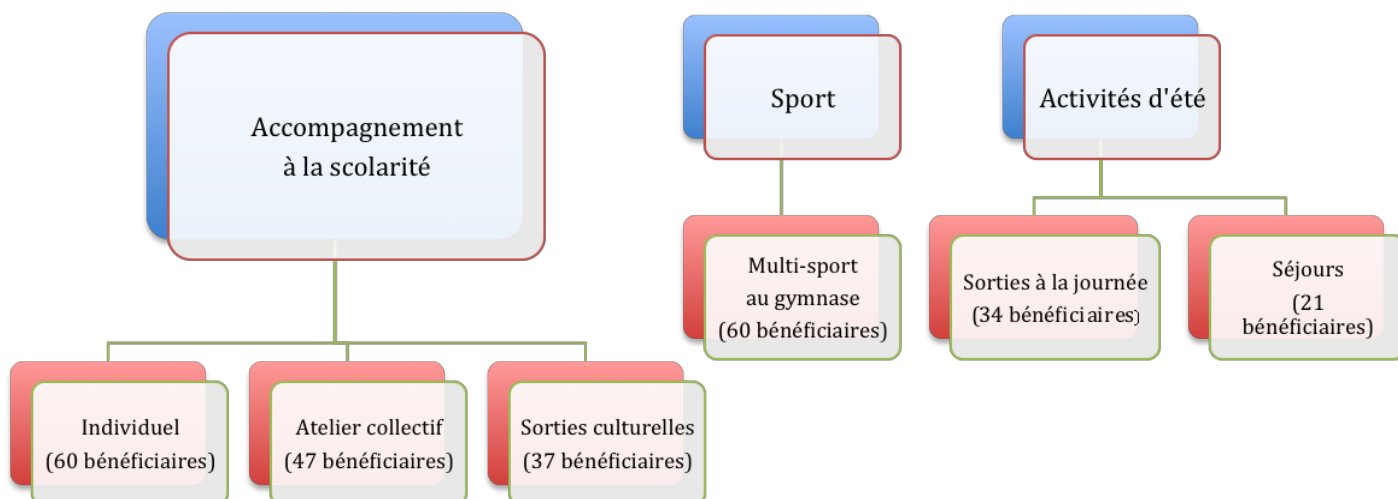


- ❖ **PARIS**
  - 3<sup>ème</sup> Arrts et Métiers
  - 10<sup>ème</sup> arrondissement
  - 11<sup>ème</sup> arrondissement
  - 19<sup>ème</sup> arrondissement
  - 20<sup>ème</sup> arrondissement

- ❖ **SEINE SAINT- DENIS**
  - **Aubervilliers**  
(Villette – 4 Chemins)
  - **La Courneuve**  
(4 Routes)
  - **Bagnolet** (La Noue)

- Bureau de l'association
- Lieux de permanences  
(association, école et PMI)

## II. LES ACTIVITES DESTINEES AUX JEUNES



### 2.1 L'accompagnement à la scolarité

Mercredi	Samedi
<p style="text-align: center;"><b>2013/2014</b></p> <p><b>14h-16h</b> : Atelier collectif (soutien en français et ouverture culturelle)</p> <p><b>14h-18h</b> : Suivi individuel</p> <p><b>Lieu</b> : Maison des Associations du 3<sup>ème</sup></p>	<p style="text-align: center;"><b>2013/2014</b></p> <p><b>10h30-12h</b> : Atelier collectif destiné aux primo-arrivants</p> <p><b>Lieu</b> : Espace associatif Silvia Monfort</p> <p><b>14h-18h</b> : Suivi individuel</p> <p><b>Lieu</b> : siège social de l'association</p>
<p style="text-align: center;"><b>2014/2015</b></p> <p><b>14h-16h</b> : Atelier collectif (soutien en français et ouverture culturelle)</p> <p><b>14h-18h</b> : Suivi individuel</p> <p><b>Lieu</b> : Maison des Associations du 3<sup>ème</sup></p> <p><b>14h-15h30</b> : Atelier collectif destiné aux primo-arrivants (soutien en français et projet vidéo) Lieu : siège social de l'association</p>	<p style="text-align: center;"><b>2014/2015</b></p> <p><b>14h-18h</b> : Suivi individuel</p> <p><b>Lieu</b> : siège social de l'association</p>

## ETE 2014 (juillet – août)

- ❖ **3 ateliers collectifs au siège social de l'association du 09/07/14 au 29/08/15 :**
  - mardi et jeudi (10h30-12h) : CP
  - mercredi (10h30-12h) et vendredi (10h30-12h00) : CE1-CE2
  - mercredi et vendredi (14h30-16h) : CM1-CM2
  
- ❖ **un atelier collectif au Centre d'animation La Grange aux Belles (Paris 10<sup>ème</sup>) du 8 au 18 juillet 2014 :**
  - mardi, mercredi, jeudi et vendredi (10h30-12h30) : atelier parents-enfants

En 2013-2014, 24 adultes bénévoles ont assuré l'accompagnement scolaire, coordonnés par trois salariées. La majorité des bénévoles étaient retraités, anciens professeurs de FLE ou de lettres, anciens instituteurs, fonctionnaires, informaticiens. D'autres étaient étudiants en FLE, LEA, écoles de commerce, ou en recherche d'emploi. Sept bénévoles étaient en activité professionnelle (consultants, géographe, professionnelle du tourisme sinologue...).

### A. Le suivi individuel :

Dès la rentrée scolaire de septembre, les jeunes sont accueillis individuellement pendant 45mns par un bénévole, selon un créneau horaire qui lui permet de retrouver chaque semaine à la même heure « son » professeur. Il y a ainsi un réel suivi des besoins et des progrès. Un référent de l'école ou de la classe permet de faciliter les contacts et de faire passer des messages. Certains jeunes viennent depuis plusieurs années. Chaque bénévole dégage aussi un ou plusieurs autres créneaux horaires de la même durée pour les nouveaux arrivants. Ils peuvent ainsi accompagner successivement un à quatre élèves dans l'après-midi. Parents et enfants ont très vite compris l'intérêt de cette organisation et la respectent. De leur côté, les bénévoles peuvent travailler sereinement tout en maintenant un climat convivial et chaleureux.

### B. Les ateliers collectifs :

Durant l'année scolaire, trois ateliers collectifs ont été proposés et 4 autres ont été organisés durant l'été 2014.

Tout au long de l'année scolaire, un atelier destiné aux enfants le mercredi après-midi a proposé des activités variées pour renforcer le français des élèves de l'élémentaire.

Au premier semestre, un atelier de soutien en français, animé en binôme par un bénévole et une médiatrice le samedi matin (10h30-12h), a accueilli un groupe d'adolescents primo-arrivants âgés de 14 à 17 ans. L'atelier visait à proposer un apprentissage de la langue française par le biais de jeux de société.

A partir d'octobre 2014, cet atelier s'est poursuivi le mercredi après-midi (14h-15h30) avec, en plus du soutien en français, un projet de court-métrage, animé par un réalisateur sensible aux questions touchant à l'immigration.

Tous ces ateliers visaient à réconcilier les adolescents avec le goût d'apprendre en passant par des outils ludiques.

Par ailleurs, l'accompagnement scolaire durant l'été est depuis quelques années un axe de travail de l'Association franco-chinoise Pierre Ducerf qui s'attache ainsi à prévenir au mieux l'échec scolaire des enfants d'origine chinoise qu'elle accueille.

Durant l'été 2014, 25 enfants scolarisés en élémentaire, dont 14 nouveaux enfants, ont été accueillis dans les ateliers. Trois ateliers ont été proposés au siège social de l'association pour aider les enfants durant la longue période estivale et faciliter la transition scolaire. Les Cahiers « Passeport » (Hachette) ont servi de supports aux ateliers.

- mardi et jeudi (10h30-12h) : atelier pour les CP (16 ateliers, soit 24h au total)
- mercredi et vendredi (10h30-12h) : atelier pour les CE1-CE2 (15 ateliers, soit 22h30 au total)
- mercredi et vendredi (14h30-16h) : atelier pour les CM1-CM2 (15 ateliers, soit 22h30 au total)

De plus, le partenariat avec les acteurs du 10<sup>ème</sup> en Réussite Educative a été prolongé durant 2 semaines en juillet avec l'organisation d'un atelier parents-enfants au Centre d'animation Grange aux Belles. Le projet de cet atelier était d'associer les parents au travail scolaire de leur(s) enfant(s), afin de les aider à accompagner ces derniers pendant l'été, de mieux les préparer à la rentrée scolaire et à s'impliquer eux-mêmes plus fortement dans le suivi scolaire de leur(s) enfant(s). Pour la plupart, ces enfants étaient scolarisés à l'école polyvalente Vicq d'Azir (CP et CE1) et se trouvaient en grande difficulté (plusieurs redoublements leur avaient été proposés). L'assistante sociale scolaire des écoles Vicq d'Azir et Vellefaux (10<sup>ème</sup>) a pris part à ce projet et est venue rencontrer les parents. Dix enfants et leurs parents ont participé à cet atelier.

### C. Les activités ludiques et culturelles :

Afin de favoriser l'ouverture culturelle des jeunes, une médiatrice-animatrice a proposé régulièrement des sorties adaptées. Ces sorties ont pour objectif de découvrir et développer des intérêts nouveaux chez l'enfant et aussi de renforcer les liens avec et entre les jeunes et leurs familles.

#### Programme (année 2013-2014 et 4<sup>ème</sup> trimestre 2014)

DATE	LIEUX	THEMES
24/10/2013	Cinéma Magestic Bastille	« Chicken run »
30/11	Théâtre du Nord-Ouest	« Les Fables de La Fontaine »
23/12 (matin)	Musée du Quai Branly	« Atelier marionnettes »
23/12 (après-midi)	Siège social de l'association	" Atelier perles »
21/02/2014 (matin)	Centre Pompidou	« Rêveries de contes » (Atelier de contes)
21/02 (après-midi)	Siège social de l'association	« Atelier perles »
22/03	Cité de la Musique	« Top chef : initiation à la cuisine orchestrale » Orchestre de Paris
19/04	Jardin de Bagatelle	Jeu de piste « Le trésor de Marie-Antoinette »
17/05	Cité de la musique	Concert éducatif « Chinese Opera »
11/07 (matin)	Cité des sciences	Cité des enfants
11/07 (après-midi)	Muséum national d'Histoire naturelle	Exposition « nuit »

24/10 (matin)	Cinéma Archipel	« La sorcière dans les airs »
24/10 (après-midi)	Théâtre La Manufacture des Abbesses	« Raiponce »
6/12	Château de Vincennes	« Les Enchanteurs de Noël »
24/12 (matin)	Musée du quai Branly	« Visite contée sur les Mayas »
24/12 (après-midi)	Association	Atelier « perles » et « élastiques »

En 2013-2014, **11 sorties et activités** ont été proposées : 2 ateliers d'activités au sein des musées (Musée du Quai Branly et Centre Georges Pompidou), 2 ateliers « perles » à l'association, une sortie d'activités et de jeux à la Cité des Enfants, une chasse au trésor (au Jardin de Bagatelle), 5 sorties culturelles (cinéma, théâtre, exposition, concert).

Entre 10 et 15 enfants ont participé à chaque sortie, à l'exception des « Enchanteurs de Noël » qui a accueilli 21 enfants.

### Chiffres clés 2013-2014 :

#### Enfants et jeunes bénéficiaires :

- durant l'année scolaire : **69 enfants et jeunes**
- durant l'été 2014 : **11 enfants déjà suivis durant l'année + 14 nouveaux enfants, soit 83 jeunes au total, dont 68 scolarisés à Paris**

#### Bénéficiaires des ateliers collectifs en 2013-2014 :

- durant l'année scolaire : **22 enfants et jeunes**
- durant l'été 2014 : **25 enfants**

#### Intervenants : 24 bénévoles et 3 salariées

	Garçons	Filles	TOTAUX
Elémentaire	32	19	51
Collège	18	8	26
Lycée	2	4	6
TOTAUX	52	31	83

### Bilan qualitatif

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire, l'association a suivi les enfants et les adolescents en lien avec leurs familles, leurs enseignants et parfois le directeur de l'établissement. Le plus souvent, des liens de confiance se sont établis entre le bénévole et le jeune, ce qui pouvait amener l'intervenant à déceler des difficultés de toutes sortes au sein de la famille de celui-ci. Les médiatrices ont pris alors le relais dans le domaine qui était le leur, tandis que le bénévole poursuivait son action d'accompagnement scolaire.

Dans certains cas, le suivi a ainsi été élargi à un accompagnement plus global du jeune, souvent de type socio-éducatif, et a également permis d'aider les familles dans leurs diverses démarches (administrations, école, hôpitaux...).

L'ensemble de ces actions a été bénéfique à l'épanouissement des enfants aussi bien en termes de résultats scolaires que dans l'apprentissage nécessaire à une meilleure appréhension de leur environnement de manière générale. L'accompagnement scolaire a permis de renforcer la confiance en soi et parfois reconstituer l'estime de soi de ces enfants et adolescents en leurs capacités d'apprentissage et de réussite. Elle a contribué à la prévention contre le décrochage, l'absentéisme et l'échec scolaire.

**Financeurs :** CAF, Préfecture de Paris, DASES.

## 2.2. Les rencontres sportives : basket, ping-pong, badminton

<b>Jour et horaires</b>	Tous les samedis (12h-13h30) A l'exception de juillet-août avec la fermeture du gymnase.
<b>Lieu</b>	Gymnase Michel Le Comte 14 rue Michel Le Comte 75003 Paris

Ces activités de sport et loisirs concernent principalement les 10-18 ans. Elles favorisent la mixité entre jeunes de toutes origines mais également entre jeunes arrivés en France à des périodes différentes. En effet, les rencontres sportives accueillent également des jeunes chinois mieux intégrés en France qui ne participent pas à d'autres activités de l'association.

Activité de prévention par excellence, le sport favorise l'épanouissement des jeunes et la rencontre avec d'autres jeunes, diminuant leur isolement. Les activités sportives sont aussi l'occasion pour les jeunes de connaître dans un cadre ludique l'ensemble des encadrants de l'association et en particulier les médiatrices. Les rencontres sportives permettent également d'orienter les jeunes vers d'autres activités et de les renseigner sur les dispositifs dans lesquels ils peuvent être accueillis (mission locale, dispositifs d'insertion et de prévention...).

Par ailleurs, l'association a participé à des activités organisées en partenariat avec l'OMS du 3<sup>ème</sup> arrondissement devant la mairie, telles que des tournois de rencontres sportives et des animations afin de favoriser les liens entre jeunes issus du même quartier.

### **Nombre de bénéficiaires :**

**30 inscrits (10 filles, 20 garçons), âgés entre 8 et 24 ans, dont 68% de 11-16 ans.**

D'autres jeunes (environ une trentaine) venant de façon plus ponctuelles ont bénéficié de cette activité sans avoir adhéré à l'association. Quelques adultes complètent le groupe de participants aux activités sportives.

**Action ayant bénéficié du soutien de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Mairie de Paris par la mise à disposition d'une salle au gymnase Michel Le Comte.**



## 2.3 Les sorties d'été et séjours découverte

Encadrant un grand nombre de jeunes issus d'une immigration récente depuis de nombreuses années, les animateurs et responsables de l'association ont bien vite constaté qu'un grand nombre de ces jeunes n'ont que très peu, voire aucune activité durant les vacances scolaires. Cela essentiellement en raison de difficultés d'accès aux structures de loisirs, de difficultés financières de la famille, ou bien encore de l'isolement de certains jeunes.

Chaque année, en effet, l'association accueille des jeunes se retrouvant dans un grand désarroi et isolement compromettant leur réussite scolaire, leur sociabilité avec leur entourage et leur émancipation personnelle. Pour contrer ce phénomène, l'équipe de l'association a mis en place des activités et sorties permettant aux jeunes d'enrayer le repli sur soi et de rencontrer d'autres jeunes.

Ces activités s'adressent essentiellement à des jeunes entre 8 et 18 ans ne partant pas du tout en vacances, et particulièrement à des jeunes repérés par leur comportement. Les participants sont essentiellement des jeunes n'ayant pas accès à ce type d'activité, issus de milieux très modestes, parfois en rupture sociale et/ou familiale. Ils sont encadrés par les animatrices/médiatrices professionnelles de l'association et des bénévoles aguerris à l'encadrement des jeunes.

L'association propose ainsi, durant la période des vacances d'été, de multiples sorties ou séjours leur permettant de découvrir des activités sportives, visiter des lieux culturels insolites et, d'une manière générale, de s'épanouir tout en améliorant leur connaissance de leur nouvel environnement.

Afin que les jeunes puissent bénéficier de ces activités éducatives, culturelles et de découverte, et que l'association devienne un lieu-ressource pour eux, une sortie ou un séjour est organisé chaque semaine durant cette période.

### 11 journées d'activités ont été proposées entre le 5 juillet et le 11 août 2014 :

- ❖ **5 juillet** : Participation à la chasse au trésor de la ville de Paris  
Un groupe de jeunes a participé à la chasse au trésor du 18<sup>ème</sup> arrondissement faisant découvrir des lieux insolites méconnus et rencontrer des commerçants et artisans de la Butte Montmartre.  
**Bénéficiaires : 15 jeunes**  
**Accompagnateurs : 5**
- ❖ **7 juillet** : Journée d'animation à la Basilique Saint-Denis  
Création de jeux grands formats à partir de contes et récits liés à l'histoire et aux légendes de la Basilique.  
**Bénéficiaires : 12 enfants**  
**Accompagnateurs : 2**
- ❖ **Du 15 au 17 juillet** : Randonnée vélo Paris-Jablins (77) et Camping  
Randonnée le long du canal de l'Ourcq. Activités d'eau et camping à la base de Jablins.  
**Bénéficiaires : 16 jeunes**  
**Accompagnateurs : 4**
- ❖ **26 juillet** : Visite guidée du château de Fontainebleau et découverte de ses alentours  
**Bénéficiaires : 36 parents et enfants**  
**Accompagnateurs : 5**

- ❖ **Du 7 au 11 août** : Séjour en bord de mer à Pornic.  
Baignade en mer, pêche, visite d'un sémaphore, excursions dans la ville de Nantes et dans les marais salants de Guérande.  
**Bénéficiaires : 15 jeunes**  
**Accompagnateurs : 3**

### Chiffres clés :

**Nombre de participants** : 52 jeunes (24 garçons et 14 filles) âgés de 7 à 17 ans

**Nombre de journées-jeunes\*** réalisées : 180

*\*Ex : un séjour de 3 jours pour 10 jeunes permet la réalisation de 30 journées-jeunes*

### Bilan qualitatif

Ces activités ont pu élargir les connaissances du milieu d'accueil des jeunes, susciter en eux des intérêts nouveaux et favoriser leur épanouissement général. De plus, l'association a ainsi établi ou renforcé, dans un environnement extérieur, des liens de confiance entre les jeunes et les accompagnants de Pierre Ducerf. Ceux-ci, composés de médiatrices en langues chinoises et de bénévoles sensibilisés à l'insertion des jeunes, ont pu répondre, informer et orienter les jeunes en fonction de leurs besoins. Certains jeunes ont bénéficié d'un suivi plus soutenu lorsque ceux-ci affichaient un grand désarroi ou parfois un comportement préoccupant. De nettes améliorations dans leur sociabilité ont pu être constatées. Certains jeunes ont pu être orientés par la suite vers des dispositifs d'aide et d'insertion.

L'action, présentée dans le cadre des subventions VVV, a bénéficié d'un soutien financier de 1000 € de la préfecture de Paris, représentant le quart de la subvention demandée. Aussi le programme a dû être modifié pour diminuer le coût de cette action. Le séjour à Pornic a pu être préservé grâce au prêt gracieux de deux véhicules par l'association ARC 75, ainsi que la mise à disposition gratuite d'un terrain de la part d'une bénévole de l'association, pour camper. D'autre part, 610 €, récupérés lors d'une opération Microdon avec le concours des jeunes, ont été affectés au projet afin de compléter le budget nécessaire.

---

Nombre de jeunes ayant adhéré à l'association en 2014 : **107 (51 filles, 56 garçons)**

#### ***Ils ont bénéficié pour :***

- *56% d'un accompagnement scolaire individuel*
- *44% d'ateliers collectifs*
- *35% de sorties culturelles durant l'année scolaire*
- *28% d'activités sportives*
- *48% de sorties pendant les vacances scolaires d'été*

# III. LES ATELIERS DE LANGUES ET LES ACTIVITES D'ECHANGES INTERCULTURELS

## 3.1 Les ateliers de français et les ateliers socio-linguistiques (ASL)

Les ateliers sont répartis du lundi au samedi et se déroulent sur trois sites dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement :

- le siège social, 29 rue Michel Le Comte
- l'espace associatif Silvia Monfort, 2bis rue Elzévir
- la Maison des Associations du 3<sup>e</sup> arrondissement, 5 rue Perrée

### Nombre d'intervenants :

- 12 bénévoles
- 2 médiatrices salariées
- 1 coordinatrice pédagogique salariée, assurant ponctuellement des remplacements

-----

### Les ateliers socio-linguistiques (ASL)

Les ASL bénéficient du soutien financier de la Préfecture de Paris (BOP 104).

En 2014, les ASL (au nombre de 7, répartis sur les 2 semestres) ont proposé un choix de 5 thèmes : généraliste, santé, pré-emploi, vie sociale-CISS, culture. Les 7 ASL (1 généraliste, 2 pré-emploi, 2 santé, 1 ASL-CISS, 1 culture) ont été mis en place grâce à un large partenariat, parallèlement ou en lien avec certaines des autres actions de Pierre Ducerf. Ils ont permis aux participants d'acquérir une meilleure connaissance de l'environnement social, culturel, par là une meilleure compréhension et capacité à utiliser les différents espaces sociaux, les documents administratifs ou autres, et tout autre outil du quotidien. Ils ont acquis une plus grande autonomie et confiance en soi. Certains objectifs professionnels ont également été atteints ou adaptés.

**L'ASL généraliste**, qui connaît une fréquentation régulière, s'est déroulé sur deux sessions, le mercredi matin de 9h30 à 11h, en partie au siège social de l'association. L'ASL anticipe et revient sur des situations que rencontreront ou ont rencontré les participants. Y sont abordés des sujets divers de la vie quotidienne et de la société française, souvent à partir de documents authentiques, tels que les journaux gratuits. Le repérage des titres et des mots-clés dans la presse suscite la curiosité des participants et favorise des échanges simples sur l'actualité. Des déplacements dans les bureaux de poste, à la mairie, etc. viennent aussi illustrer l'apprentissage. Le déchiffrement de formulaires est une étape importante de la prise d'autonomie et d'un savoir-faire.

**L'ASL santé** s'est déroulé sur deux sessions janvier-juin et octobre-décembre, le mardi de 9h30 à 11h, en partie au siège social de l'association. L'ASL s'articule autour d'un thème (l'identification de la zone malade, la prise de rendez-vous, les ordonnances) et est prolongé d'une visite sur site (centre médical, pharmacie...) pour une prise de contact du lieu, du personnel, de son organisation, de ses services. Si le niveau de langue des participants n'a pas toujours permis des dialogues approfondis, l'ASL, par la diversité des thèmes abordés, a centré l'attention des participants sur des risques réels et a favorisé la mise en place d'une technique de repérage et de formulation d'un vocabulaire spécialisé. Il a aussi permis d'aborder en surface la médecine occidentale, les médicaments, les traitements et les prescriptions. L'intérêt pour l'ASL santé

témoigne de l'importance ressentie à l'égard de l'acquisition d'un champ lexical rendant possible une interaction entre professionnels de santé et patients.

**L'ASL – vie sociale/CISS**, animé au 1<sup>er</sup> semestre 2014, s'est déroulé le vendredi après-midi, le plus souvent à la Maison des Associations du 3<sup>ème</sup>. Il s'articule autour du CISS – Cycle d'Informations Sociales et Sanitaires, qui propose 10 séances annuelles se déroulant le troisième vendredi de chaque mois, à la Maison des Associations, avec un intervenant professionnel du sujet assisté d'une médiatrice-interprète. L'ASL a été animé par 2 médiatrices sinophones, une médiatrice de Pierre Ducerf et une médiatrice de santé d'ARCAT. Les thèmes abordés répondent à une demande d'information approfondie : assurance maladie, logement social et loi Dalo, la déclaration des impôts, les démarches en cas de violences conjugales, prévention santé et dépistage, visite d'un centre de santé... Ces séances collectives sont encadrées en amont et en aval par l'ASL portant sur le même thème, qui a lieu les autres vendredis du mois, orientés sur un travail lexical, de formulation, de déchiffrement de pièces authentiques (flyers, informations, formulaires), de jeux de rôle de demande de renseignements, de prise de rendez-vous, de demande et de dépôt de formulaire, de formulation devant un professionnel.

Les 2 sessions de **L'ASL pré-emploi** ont eu lieu le jeudi et le vendredi de 9h30 à 11h30 entre janvier et juin, puis le mardi de 11h à 12h30, le mercredi et le vendredi de 9h30 à 11h au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, en partie au siège social de l'association. L'ASL pré-emploi s'adresse principalement à des personnes inscrites au Pôle Emploi, qui oriente régulièrement des personnes asiatiques (Chinois, mais aussi Cambodgiens par exemple). L'ASL est conduit en partenariat avec la Permanence Formation-Emploi de l'association, qui permet un bon encadrement individuel des participants. Durant les ateliers, plusieurs séances sont consacrées aux techniques de recherche d'emploi (oral, écrit), à la lettre de motivation, qui implique de revenir sur des acquis supposés, mais oubliés. Un autre travail se fait sur la façon de se présenter, de prendre un rendez-vous, sur la présentation et le lexique oral et écrit des métiers les plus demandés (restauration, vente, entretien, aide à domicile), sur la collecte individuelle d'annonces qui nécessite un long travail de déchiffrement et de compréhension, sur le contrat de travail, la fiche de salaire, visites des lieux et entreprises, sur la recherche d'information sur Internet ou dans les lieux spécialisés. Cet atelier exige de limiter le nombre des inscrits, car il requiert des participants une intense participation et concentration.

**L'ASL culture** se fait à partir de sorties estivales ou en préparation ou suivi de spectacles. Un partenariat avec les musées (Centre Pompidou, musée du Louvre, musée Carnavalet) et la Cité de la musique fournit partiellement les thèmes du travail culturel et linguistique. La visite sur site est précédée d'un travail sur la présentation du site et le lexique/vocabulaire lui correspondant. En 2014, huit demi-journées ont été consacrées aux sorties dans des lieux aussi représentatifs et diversifiés de la culture française : le centre Pompidou, le Musée du Louvre, la Cathédrale Notre-Dame de Paris, Paris plage, les Péniches sur la Seine, Montmartre, les Galeries et passages couverts dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement, et en dehors de Paris, les visites de Meaux et de Lagny-sur-Marne.

Pour chacun de ces ASL, est organisée la venue de professionnels. Préparées en amont et en aval, ces interventions appréciées par les participants donnent lieu à une écoute attentive bien que pas toujours aisée, puis à des questions et à un échange réel et concret. Le seul bémol est l'effectif masculin très restreint des participants.

Les ASL sont un des temps forts de l'association dans lesquels s'impliquent 3 intervenants bénévoles fidèles, actifs et retraités, en lien avec la Chine. A ceux-ci, s'ajoute la participation de stagiaires en master FLE, spécialisés en ASL, souvent sinophones, qui mettent énergiquement en pratique les caractéristiques de l'ASL et appliquent les toutes dernières consignes recommandées au cours de leur master. Leur présence enrichit et dynamise l'expérience des plus anciens. Une réunion trimestrielle avec la coordinatrice pédagogique recentre les échanges et les pratiques, dresse le bilan de l'expérience de chaque intervenant et permet de fixer le contenu et le déroulement des futurs ateliers.

**Bénéficiaires : 90** (82 femmes, 8 hommes) âgés de 25 à 71 ans, à 60% originaires de la province du Zhejiang, avec un bagage scolaire de niveau collège ou lycée.

**Intervenants :** 3 bénévoles investis dans l'association depuis 1 à 18 ans et ayant des notions de chinois ; 2 stagiaires en master FLE, dont l'une sinophone ; une médiatrice salariée de Pierre Ducerf ; une médiatrice de santé d'ARCAT.

## Les ateliers de français

L'association propose également 10 ateliers de français de plusieurs niveaux : 5 ateliers grands débutants, financés par la Mission intégration de la mairie de Paris, et 5 ateliers débutants, faux débutants et intermédiaires financés par la DASES BPJI.

Le public est majoritairement originaire de la province du Zhejiang, de la région du Dongbei, ou du Sud-Est de la Chine. Il réside et/ou travaille dans le quartier des Arts-et-Métiers, dans les 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>, et en Seine-Saint-Denis.

Les tests de niveau ont lieu lors de la semaine d'inscription en septembre. Ils sont soumis à deux contraintes, qui installent une hétérogénéité de fait : les contraintes horaires des participants, ce qui a impliqué de mettre en place des créneaux horaires répondant à leurs souhaits, et le flux continu des demandes d'inscription tout au long de l'année. Cette hétérogénéité, facteur aussi d'entraînement dans l'apprentissage de la langue, oblige les intervenants à autant de souplesse que de rigueur dans le programme et déroulé de leurs ateliers.

La coordinatrice administrative et pédagogique assure le suivi du projet, l'accueil, le suivi et la coordination des intervenants bénévoles, l'organisation de réunions de démarrage de l'action, et de bilan de l'action avec les intervenants.

### Les ateliers linguistiques grands débutants, financés par la Mairie de Paris - Mission Intégration

Ces ateliers ont accueilli un public très peu scolarisé en Chine et en très grande difficulté linguistique, bien que vivant en France depuis plusieurs années. Les ateliers ont été organisés sur différentes plages horaires (après-midi, soir, samedi après-midi) adaptées aux disponibilités du public. Les intervenants se sont efforcés de répondre à ses besoins d'apprentissage linguistique et d'intégration.

Les ateliers se sont déroulés :

- lundi (14h30-16h) : siège social de l'association
- jeudi (18h-20h) : siège social de l'association
- vendredi (14h-15h30) : siège social de l'association
- vendredi (18h30-20h) : siège social de l'association
- samedi (14h-15h30) : Espace associatif Silvia Monfort, puis Maison des Associations du 3<sup>ème</sup>

- Profil des intervenants, tous sinophones :

Les bénévoles : un doctorant en langue chinoise à l'INALCO, avec 5 années d'expérience dans l'enseignement auprès de publics adultes débutants d'origine chinoise ; une juriste diplômée en droit chinois et titulaire d'une maîtrise de chinois à l'INALCO, bénévole à l'association depuis 7 ans ; une étudiante chinoise en Master F.L.E.

Les salariées : deux médiatrices, dont l'une originaire de Wenzhou

- Contenu des cours : l'accent est tout d'abord mis sur l'apprentissage des sons et de l'alphabet, puis du vocabulaire de base, par le biais de répétitions nombreuses et systématiques. A partir des thèmes de la vie quotidienne, un travail se fait au niveau de la phonétique, de l'écoute d'exercices

enregistrés, de la prononciation, de la reconnaissance et de la répétition de phrases types, de l'acquisition d'éléments simples de grammaire et de l'écriture. Le but de l'atelier est de se familiariser avec la langue française, d'oser s'exprimer en sachant dire de petites phrases très simples par acquisition d'éléments basiques et d'acquérir ainsi confiance à la fois en soi et dans l'apprentissage de la langue étrangère. L'acquisition d'une compétence linguistique même basique contribue à l'autonomisation du public dans la vie quotidienne et donc une meilleure intégration dans la société française. Savoir et oser poser une question, faire des achats, prendre un rendez-vous, se présenter et présenter sa famille, remplir une fiche, s'adresser à une administration sont les compétences visées.

**Bénéficiaires : 60 (45 femmes, 15 hommes),** dont 55 participants originaires du Zhejiang, résidant et/ou travaillant à Paris pour 90%. 40% avaient été scolarisés dans leur pays.

### Les ateliers linguistiques (3 niveaux), financés par la DASES BPJI

Au 1<sup>er</sup> semestre 2014, ils se sont déroulés ainsi :

- Débutant : samedi (14h-15h30) (Espace associatif Silvia Monfort)
- Faux-débutant : lundi (19h-20h30) (siège social de l'association)  
samedi (15h30-17h30) (Espace associatif Silvia Monfort)
- Intermédiaire : mercredi (11h30-13h30) (Maison des associations du 3<sup>ème</sup>)  
samedi (15h30-17h30) (Espace associatif Silvia Monfort)

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, ils ont été organisés ainsi :

- Débutant : samedi (14h-15h30) (Espace associatif Silvia Monfort)
- Faux débutant : samedi (15h30-17h30) (Espace associatif Silvia Monfort)  
lundi (19h-20h30) (siège social de l'association)
- Intermédiaire : mercredi (15h30-17h) (siège social de l'association)  
samedi (15h30-17h30) (Espace associatif Silvia Monfort)

#### - Profil des intervenants :

Les bénévoles : tous ont au moins quelques notions de chinois et plusieurs années de pratique dans l'enseignement du français en direction d'un public chinois. Parmi les bénévoles : un retraité de l'industrie automobile, possédant des bases en chinois et une bonne connaissance de la culture chinoise et de l'immigration chinoise à Paris et en Ile-de-France ; un économiste retraité, pratiquant depuis plusieurs années le chinois ; un administrateur de l'association étudiant le chinois et disposant d'une solide expérience d'enseignement de la phonétique ; un informaticien étudiant le chinois ; une consultante en animation de groupe.

Mis en place après un test de niveau des participants, l'atelier débutants est aussi soumis aux mêmes contraintes que celles des ateliers grands débutants. Cependant regroupant les apprenants grands débutants de l'année précédente, les repères linguistiques, thématiques et grammaticaux sont plus aisés. Les nouveaux venus à l'association, ont quant à eux, une petite base de français qui leur permet de s'adapter rapidement. Le déroulé des cours est similaire aux cours grand débutant, et la petite aisance en français acquise au sein de l'association ou à l'extérieur de celle-ci permet d'en dynamiser le contenu. Les thèmes traités s'adaptent à la demande des participants, ou sont suscités par une question, qui servira de tronc à l'atelier suivant. Les ateliers faux débutant et intermédiaire permettent un appréciable échange apprenant/intervenant qui donne lieu à des exercices d'écoute, de répétition, de lecture, de déchiffrage, de phonétique, de prononciation, de révision.

Au fil des ateliers, les participants acquièrent davantage d'autonomie dans les démarches du quotidien, accèdent à un emploi, à la culture, participent davantage à la vie sociale, sont plus aptes à suivre la scolarité de leur(s) enfant(s). La plupart du temps à l'issue des ateliers, les participants sont orientés vers d'autres formations, linguistiques le plus souvent (80% en 2014) (soit atelier d'un niveau supérieur en français, ou ASL, Cours Municipal d'Adultes, etc.), plus rarement vers des formations professionnelles.

**Bénéficiaires : 94 (65 femmes, 29 hommes)**, dont 91 participants originaires du Zhejiang et 3 personnes du Sud-Est asiatique, résidant et/ou travaillant à Paris pour 90%. 60% avaient été scolarisés dans leur pays.

#### Matériel pédagogique utilisé pour l'ensemble des ateliers :

- Ouvrages pédagogiques utilisés en F.L.E : La *grammaire progressive du français débutant* (Clé international), *le vocabulaire progressif du français-niveau débutant* (Clé international), *DILF A1* (Clé international)
- Manuels de formation pour travailleurs immigrés-
- Méthodes éditées en Chine
- Méthode « maison », élaborée dans les années 1990 par Claire Saillard, sinologue et linguiste, professeur des universités à l'Université Paris Diderot)
- Classeur réalisé par un bénévole professeur de français à la retraite.

Matériel et sites internet utilisés par les intervenants :

- Guide du bénévolat pour l'alphabétisation (Espace Bénévolat)
- <http://www.aslweb.fr>
- <http://www.bonjourdefrance.com/>
- <http://www.francaisfacile.com/>
- <http://www.coallia.org/118-comprehension-orale-du-francais-manuel-bagages>. Pour l'écoute de dialogues audio.

Les participants n'achètent pas de méthodes, et l'association n'a pas de budget pour cette dépense. Les cours sont donc préparés à base de photocopies distribuées, pour être travaillées pendant l'atelier.

## 3.2 Les cours de chinois - mandarin

Parce qu'elles prévoient un voyage en Chine ou reviennent d'un séjour à Pékin ou Shanghai, qu'elles côtoient sans les comprendre des parents d'élèves, des voisins ou des commerçants avec qui elles sont en affaires, les personnes qui s'inscrivent au cours de chinois manifestent un intérêt certain pour la culture et la langue chinoises. Cependant, elles ne mesurent pas toujours la difficulté de cet apprentissage d'où quelques abandons...

Par ailleurs, l'association a pu proposer des cours de mandarin destinés à des enfants à partir de 5 ans et des pré-adolescents, dont deux à la rentrée 2014. Les adhérents venus de la province du Zhejiang ont été les premiers demandeurs pour leurs enfants, ceux-ci parlant uniquement le dialecte de leur région d'origine au sein de la famille.

Deux professeurs vacataires ont animé ces ateliers.

### Janvier/juin 2014

Niveau débutant pour adultes	Niveau intermédiaire pour adultes
Mercredi (19h00 - 20h30) 8 inscrits Lieu : siège social de l'association	Mardi (19h00 - 20h30) 4 inscrits Lieu : siège social de l'association

### Octobre /Décembre 2014

Niveau faux-débutant pour adultes	Initiation à la langue chinoise pour enfants /pré-adolescents
Mercredi (19h-20h30) 10 inscrits Lieu : siège social de l'association	Samedi 9h à 10h30 : 11 inscrits 10h30 à 12h : 11 inscrits Total : 22 inscrits Lieu : siège social de l'association

## 3.3 Les activités culturelles franco-chinoises

### ➤ Le Nouvel An chinois

Un moment fédérateur attendu de tous et initiant les rencontres et la connaissance de l'autre : le Nouvel An chinois.

L'association participe chaque année à l'élaboration d'un programme de festivités dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en partenariat avec **le comité des fêtes, l'association France Chine Culture, l'association des Chinois Résidents en France** et la **bibliothèque Marguerite Audoux**.

Le jour du défilé, une quarantaine d'enfants ont été ainsi maquillés à l'association et ont pu participer à un atelier de pliage de papiers.

Cette semaine est un moment privilégié de l'association pour provoquer la rencontre de tous les habitants du quartier autour d'échanges culturels bénéfiques à la concorde et l'aspiration de chacun à bien vivre ensemble.

### ➤ L'arbre de Noël de Pierre Ducerf

Comme chaque année, les adhérents se sont réunis autour du sapin et du Père Noël pour une distribution de cadeaux faisant le bonheur des petits et des grands. C'est, par la même occasion, un moment privilégié de rencontre et d'échange pour tous les membres de l'association, agrémenté de chants, de jeux et de dégustation de plats traditionnels.



## ➤ Les sorties culturelles

Parce qu'ils ne savent pas où aller seuls dans la ville et craignent de s'aventurer loin de chez eux sans être accompagnés, les adhérents chinois de l'association participent volontiers aux sorties proposées. En lien direct avec l'ASL culture, les sorties emmènent les adhérents à la découverte de leur quartier. L'association Pierre Ducerf, de par sa situation géographique, bénéficie de la proximité de lieux culturels majeurs tels que le musée Carnavalet, le Louvre, le centre Georges Pompidou et Notre-Dame dont les visites sont toujours appréciées. Tout comme celle du musée Guimet.

Le partenariat avec la Cité de la Musique et la Salle Pleyel s'est poursuivi en 2014 avec des concerts proposés aux publics du champ social.

DATE	LIEU	PROGRAMME	PARTICIPANTS	ACCOMPAGNATEURS
17/01	Salle Pleyel	Concert éducatif « Sur les traces de Johannes Brahms »  Orchestre du Conservatoire de Paris Alain Altinoglu, direction	3 (adhérents et bénévoles)	1
17/04	Salle Pleyel	<b>Sergueï Prokofiev</b> « Ouverture sur des thèmes juifs » <b>Felix Mendelssohn</b> « Concerto pour violon n°2 » <b>Ludwig van Beethoven</b> « Symphonie n°7 »  Alma Chamber Orchestra	11	1
14/06	Salle Pleyel	« Les Voyages Musicaux de Marco Polo »  Ensemble En Chordais – Ensemble Constantinople	9	1
21/09	Salle Pleyel	Œuvres de <b>Brahms</b> « Ouverture tragique » et « Symphonie n°2 » « Tenfel AMor » Hymne symphonique d'après Schiller, Jörg Widman, création française Cleveland Orchestra	8	1

# IV. ACCES A L'INFORMATION ET AUX DROITS, AIDE A L'INSERTION

## 4.1 Accès à l'information et aux droits

### 4.1.1 Permanence accueil

<b>Date de mise en œuvre de l'action</b>	Novembre 2002
<b>Thématiques</b>	Aide dans les démarches administratives Accès aux droits
<b>Financeurs</b>	Mairie de Paris - Mission Intégration Préfecture de Paris - dispositif adulte-relais
<b>Subvention allouée</b>	6900 € (Mission Intégration)

<b>Jours/heures</b>	Le mardi (14h-18h) Sans rendez-vous
<b>Lieu</b>	Siège social de l'association

#### Objectifs :

- faciliter la communication orale et écrite entre le public chinois et le milieu d'accueil français (administrations, services sociaux, organismes divers, particuliers dont propriétaires ou voisins)
- favoriser l'accès à l'information et aux droits

#### Description de l'action :

La permanence accueil hebdomadaire propose un accueil, une information et une orientation au public chinois rencontrant des difficultés dans ses démarches au quotidien ou souhaitant des renseignements.

Le public est reçu par quatre médiatrices socio-culturelles expérimentées, respectant les règles de déontologie et de confidentialité. Le président et deux à trois autres bénévoles viennent renforcer cette équipe surchargée de demandes chaque mardi. Une coordinatrice française intervient dans certaines situations (rédaction de courriers, médiations en cas de litige avec un propriétaire français, appels complexes à passer aux administrations...).

## Types d'interventions proposées :

### - entretien téléphonique ou à l'association

### - aide dans les démarches administratives et les télé-procédures

- **aide à la compréhension du contenu d'un document** administratif, juridique ou médical (formulaire, courrier, convocation, liste des pièces à fournir, facture, quittance de loyer, dossier, bilan médical...) par une traduction orale du français au chinois et une explication détaillée du contenu et des enjeux à prendre en compte si nécessaire
- **aide à la rédaction et à la constitution de dossiers de demandes d'ouverture ou de renouvellement des droits :**
  - remplissage de formulaires de tous types : assurance scolaire, déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement, déclaration de grossesse, de revenus, déclaration trimestrielle (RSA...), CMUC, AME, demande d'accès à des tarifications spécifiques (tarification d'électricité de première nécessité, allocation spécifique de solidarité...), demande de logement social...
  - constitution de dossiers (en plus du remplissage de formulaires) : carte vitale, AME, CMU, CMUC, logement social, retraite, aide juridictionnelle...
  - réponses à des questionnaires et des enquêtes : questionnaire sur la santé de l'enfant, questionnaire médical avant une intervention chirurgicale, questionnaires de la CAF et de la CNAV, enquêtes SLS (Supplément de Loyer de Solidarité) et OPS (Occupation du Parc Social)...
  - rédaction de courriers administratifs : demande de place à la cantine, demande de résidence pour personnes âgées, déclarations sur l'honneur...
- **consultation en ligne des sites internet** des services administratifs et sociaux (CPAM, CAF, Pôle Emploi, Faci'Familles, poste...) :
  - aide à la télé-déclaration sur Internet
  - demande de rendez-vous à la Préfecture pour le renouvellement du titre de séjour
  - demande de délivrance de documents administratifs (état civil, extrait de casier judiciaire...)
  - suivi d'un courrier recommandé

### - médiations téléphoniques :

- **aide à la prise de rendez-vous par téléphone** (ou annulation, report de rendez-vous) (chez le médecin, à l'hôpital, dans un centre de santé, dans un service social, chez un avocat, dans une administration...)
- **aide pour des demandes diverses par téléphone** : modifier une adresse ou un nom mal retranscrits, solliciter ou renouveler la carte solidarité transport, demander des renseignements à un service administratif...

- **écoute et traduction/explication des messages laissés** par des administrations et des services sociaux sur les boîtes vocales des téléphones portables

- **orientation vers d'autres permanences spécialisées et actions collectives de l'association** assurées ou animées par des médiatrices en langue chinoise :

- *la permanence juridique* spécialisée dans le droit des étrangers
- *la consultation juridique* pour les personnes victimes de violences conjugales
- *la Permanence Formation - Emploi* pour l'information et l'accompagnement en matière d'orientation, de formation et d'insertion professionnelles

- *l'Espace Parents* pour le soutien à la parentalité
- *le Cycle d'informations sociales et sanitaires (CISS)*

- **orientation vers les services et organismes référents et les professionnels compétents** : le service social de polyvalence (SSDP), les services municipaux, la CAF, la Maison de la Justice et du Droit (MJD), l'ADIL, l'Espace Solidarité Habitat, Paris Aide Aux Victimes, l'ASSFAM, les services de domiciliation, les services délivrant des colis alimentaires, le CMPP, les établissements scolaires (maternelles, élémentaires en particulier)...

**NB** : Cette orientation est souvent accompagnée d'une prise de contact téléphonique avec le professionnel concerné, qui est ainsi renseigné sur la nature de la démarche, la situation et le contexte de la personne. Très souvent une lettre d'accompagnement est rédigée par les médiatrices à l'attention de ce professionnel.

- **médiation-interprétation (par téléphone ou sur place, parfois en dehors du cadre de la permanence)** entre une famille, un jeune, par exemple, et un professionnel (assistante sociale, médecin, avocat...), une structure (CPAM, hôpital, commissariat, Espace Solidarité Habitat...), ou un particulier (dans le cas de conflits de voisinage par exemple)

- **suivi et accompagnement social ou socio-éducatif**

- **soutien psychologique** avec la mise en place d'une consultation psychologique le mardi après-midi (1<sup>er</sup> semestre 2014)

- **conseils dans les démarches à entreprendre**

- **prise de rendez-vous et entretien préalable pour les accompagnements sociaux et les démarches administratives** (CAF, centre social, écoles, CNAV, Préfecture, ANAEM, hôpital...)

- **traduction** : bien que les traductions effectuées à Pierre Ducerf ne soient pas assermentées, il est régulièrement fait appel à l'association pour des traductions de documents. Ainsi peuvent être traduits un carnet de vaccination, un témoignage dans une procédure juridique...

-----

**En dehors du cadre horaire de la permanence du mardi après-midi**, les médiatrices consacrent un volume horaire important au suivi des bénéficiaires de la permanence :

- **rendez-vous et entretiens de suivi** (1 à 5 par semaine, soit 1h à 6h par semaine)
- **médiations téléphoniques ou suivi des situations** avec services sociaux, administratifs et organismes divers (entre 1h à 5h par semaine)
- selon les situations et les demandes, un **accompagnement physique du bénéficiaire** avec médiation-interprétation en langues chinoises peut être effectué par les médiatrices auprès des professionnels.

### **Stand d'information autour des questions de santé**

Depuis 2010, chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois, la chargée de prévention et médiatrice de santé d'ARCAT tient un stand d'information « santé » dans le cadre de la permanence accueil du mardi. Originaire de Taïwan et infirmière de formation, elle est diplômée en santé publique en France et travaille à ARCAT depuis plus de 15 ans. Sa collaboration a toujours été précieuse à pour l'équipe de Pierre Ducerf.

Entre 5 et 10 personnes en moyenne se rapprochent régulièrement du stand « santé ». En 2014, elle a effectué 134 entretiens (95 femmes, 39 hommes) (contre 155 en 2013). Les questions récurrentes concernaient la protection sociale, la carte vitale, la gynécologie (consultation et pathologies), les IST, les hépatites, la vaccination, la santé globale (physique et mentale). La chargée de prévention et médiatrice de santé a également eu pour rôle d'expliquer le contenu de courriers de médecins ou d'hôpitaux, les résultats d'examen médicaux et les dossiers d'hospitalisation qui lui étaient présentés.

Cette professionnelle de santé est aussi à même d'orienter le public vers des structures adaptées, par exemple, outre l'hôpital, le **Centre de santé Au Maire Volta**, le **CMPP Figuier**, **L'élan retrouvé** (Centre Psycho-Médical et Social, offrant des psychothérapies en langues étrangères), le **centre du Moulin Joly de la Croix-Rouge Française**, le **Centre 110 Les Halles** (centre de soins spécialisés pour toxicomanes).

Chaque année, elle intervient également à Pierre Ducerf dans le cadre d'ateliers ou de séances d'information (voir CISS et Espace parents).

### Objet des demandes en 2014 :

Comme chaque année, le public s'est présenté pour des demandes très concrètes : informations sur le milieu d'accueil, remplissage d'un formulaire ou d'un dossier, lecture ou rédaction d'un courrier, appel téléphonique à un professionnel ou une administration, démarches administratives sur Internet, demande d'échanges linguistiques, accompagnement social, besoin de vêtements ou de nourriture... Les demandes ont été variées, de la simple traduction d'une convocation à une médiation-interprétation et un suivi soutenu dans le cas d'un conflit grave ou d'une violence subie.

### Domaines couverts :

#### **- Ouverture des droits et aides sociales**

Prestations CPAM, CMU, CMU-C, ACS, AME, allocations CAF (RSA, PAJE, etc.) et CNAV (allocation de solidarité aux personnes âgées - Aspa) ; assurance chômage ; ouverture des droits à la retraite, ...  
Accompagnement dans les démarches pour l'obtention ou le renouvellement de cartes (Imagine R, Emeraude, Améthyste...)

Aides matérielles et financières : aide alimentaire, bourses d'études, aide juridictionnelle, tarifications spécifiques (Tarif de Première Nécessité - TPN, EDF, « Paris logement Familles », « Paris Energie Familles »)

#### **- Santé**

Prise de rendez-vous avec un professionnel de santé, avec l'hôpital ; orientation vers les structures (Centre de santé Au Maire Volta ...) ou des dispositifs spécifiques tels que « **Qi Cai Shu** » 七彩树 du CMPP Figuier (service d'écoute, d'accueil et de soins pour les enfants et adolescents d'origine chinoise) ; compréhension de courriers (ADECA 75 etc.) ; aide à la compréhension des prescriptions et des médicaments ; aide au remplissage des feuilles de soins, d'arrêt maladie, de formulaires/dossiers d'hospitalisation ; rédaction de courriers aux médecins ; suivi médical ; questions autour de la prévention santé, des vaccins, de la sexualité (contraception, IVG) ; demandes d'accompagnements physiques à l'hôpital, au CMP.

#### **- Emploi / formation**

Inscription au Pôle Emploi, réactualisation de la situation mensuelle  
Orientation vers la Permanence Formation – Emploi et le parrainage

### **- Education / scolarité**

Démarches d'inscription à la crèche, à la halte-garderie, à l'école ou au centre de loisirs (remplissage de la fiche de renseignement scolaire par ex.); tarif cantine; assurance scolaire; demande de bourse; questions ayant trait à la scolarité, à l'orientation de l'enfant; lien/communication avec l'école (compréhension des mots et courriers, du livret scolaire, consultation du site d'un établissement scolaire); démarches d'inscription pour des activités péri-scolaires, demandes d'aides aux vacances de l'enfant...

Accompagnement dans les démarches pour les enfants/jeunes bénéficiant de mesures éducatives, pour la carte de circulation pour enfants mineurs.

### **- Administrations (mairie, tribunal, centre des finances publiques, OFII...)**

Demandes d'actes d'état civil; déclaration des revenus; taxe d'habitation; déclaration de pertes de documents; demandes d'actes d'état civil (sur Internet)

### **- Logement**

Démarches lors de conflits divers avec un propriétaire (problèmes de charges, réclamation d'une caution, expulsions, manquement à l'entretien ou aux réparations à l'intérieur d'un logement, insalubrité de l'habitat); demande d'aide au logement ou de logement social pour des familles résidant en hôtel ou dans des appartements trop exigus ou insalubres (à noter une demande croissante de logement social par les familles chinoises); problèmes de voisinage; demandes pour des hébergements d'urgence; demandes de logement pour personnes handicapées (à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, MDPH); demandes de place en résidence pour personnes âgées; compréhension ou rédaction de courriers divers (courriers de Paris Habitat – OPH ou du PACT Paris), demande DALO, suivi des dossiers DALO avec la préfecture et Paris Habitat.

Par ailleurs l'association accueille des personnes chinoises sur le point d'acquiescer un logement ou ayant acquis des logements et qui souhaitent s'informer sur: échéancier d'un achat immobilier, fonctionnement d'une copropriété.

### **- Energie (EDF, GDF-Suez...)**

Questions relatives aux factures et aux fournisseurs

### **- Télécommunications**

Questions relatives aux factures et aux fournisseurs

### **- Banques**

Questions relatives aux relevés bancaires, aux courriers, etc.

### **- Médiation familiale**

Ecoute et médiation dans le cas de problèmes inter-générationnels, de couples mixtes, de problèmes de succession...

### **- Droit à la consommation**

Demandes relevant du droit de la consommation essentiellement (problèmes avec fournisseurs énergie, Internet, assurances, RATP...), cas de personnes victimes d'usurpation d'identité.

Pour toute autre demande relative au droit des étrangers, au droit de la famille ou au droit du travail, les personnes ont été orientées vers les permanences concernées ou les professionnels compétents (avocats, juristes, syndicats).

**NB :** L'association ne dispose ni de moyens matériels pour effectuer une prise en charge financière, ni de dispositif pour établir un dossier d'aide financière. Les migrants en difficulté financière sont donc orientés vers les services sociaux.

Depuis le mois de novembre 2004 cependant, par l'intermédiaire du délégué du service social de polyvalence de secteur du 3<sup>ème</sup> arrondissement, l'association est reconnue par la DASES, ce qui lui permet de constituer des

*dossiers sociaux pour ses bénéficiaires. Ainsi, l'association « Paris Tout P'tit » reconnaît l'Association franco-chinoise Pierre Ducerf apte à solliciter des demandes de colis bébé à l'attention des familles en situation de grande précarité.*

## Le public reçu et l'évolution des demandes ces dernières années

Le public de la permanence se présente souvent spontanément, par le bouche à oreille, suite aux informations diffusées par voie d'affichage dans les établissements administratifs et sociaux ou encore sur le site Internet *Huarenjie* (华人街). Il est aussi orienté vers l'association par les administrations, les services sociaux, le Pôle Emploi, les centres sociaux, des associations ou collectifs recevant des personnes particulièrement fragiles (le LAO – Croix Rouge de Taverny, Enfants du Monde – Droits de l'Homme, la mission Lotus Bus de Médecins du Monde, le Réseau Education Sans Frontières...).

Les bénéficiaires trouvent dans cette permanence accueil un lieu d'écoute, sans préjugés ni réponse préconçue, qui leur évite de recourir aux services coûteux des relais payants (offices de traduction, interprètes chinois privés...). Selon les cas, les médiatrices réalisent ensuite une évaluation de l'ensemble de la situation au regard des problèmes évoqués et identifient les situations graves requérant un suivi socio-éducatif. Environ un tiers des personnes reçues à la permanence participe ensuite aux diverses activités de l'association (ateliers de français et ASL, actions d'information, sorties culturelles...).

L'association reçoit un public généralement très démunie face à l'écrit. Certains ne savent pas remplir un chèque ou une autorisation de prélèvement. De même, les personnes ayant de bonnes bases en français peuvent manquer d'assurance et ont besoin de vérifier qu'elles ont rempli correctement un formulaire administratif. La difficulté se pose aussi pour toutes sortes de documents tels les questionnaires médicaux et sociaux, les enquêtes d'organismes divers (dont les enquêtes SLS et OPS <sup>2</sup>) auxquels les personnes se doivent de répondre alors qu'elles sont dans l'incapacité de le faire seules, faute d'une maîtrise suffisante du français écrit.

L'association accueille également des personnes en Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) qui viennent à la permanence pour se faire traduire des documents de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) mal compris, telles que des convocations aux formations ou à la visite médicale du CAI.

A certaines périodes de l'année, l'association doit faire face à un afflux important de personnes et de demandes. L'un des pics d'activité se situe au moment de la déclaration sur le revenu, requérant des renforts en bénévoles : 119 demandes en 2014, contre 88 en 2013, 43 en 2012, soit une augmentation constante, sans parler des autres demandes relatives aux impôts (compréhension de courriers, réclamations concernant la taxe audiovisuelle, etc.).

Par ailleurs, le développement des services en ligne et des téléprocédures, et la complexité accrue des démarches auprès des services téléphoniques (Pôle Emploi, CAF, CPAM, EDF, Solidarité Transport, fournisseurs téléphoniques et Internet) ont augmenté de façon considérable les demandes et, par conséquent, le temps d'accueil et d'accompagnement des bénéficiaires de la permanence. Ceux-ci, en effet, soit ne disposent pas d'un accès Internet, soit ne sont pas assez autonomes sur le plan linguistique pour utiliser ces nouvelles technologies et nouveaux modes de communication. Ainsi, depuis 2010, dans le cadre de la permanence, l'association reçoit des demandes croissantes pour la consultation de sites et/ou la mise à jour des comptes sur Internet : Facil'Familles, CAF, Pôle Emploi, Préfecture de police, Poste (pour des suivis de recommandés, des

---

<sup>2</sup> SLS : Supplément de Loyer de Solidarité ; OPS : Occupation du Parc Social

colis non livrés par exemple), SCONET<sup>3</sup>. Les demandes de documents d'état civil s'effectuent également sur Internet. Les établissements scolaires disposent aussi, de plus en plus, d'un site Internet et les parents chinois viennent à l'association pour se faire expliquer le contenu du site ou d'une information mise en ligne. En outre, les options multiples proposées par les services téléphoniques des services publics (Pôle Emploi, Assurance Maladie, CAF, EDF...) ou privés (fournisseurs divers) ne facilitent pas l'autonomie des migrants non-francophones, d'origine rurale et peu scolarisés, qui plus est éloignés des langues européennes.

Une frange non négligeable du public chinois reçue à l'association dépend donc de relais franco-chinois dans ses diverses démarches, notamment les personnes âgées qui n'ont pas toujours la possibilité de se faire aider par leur entourage.

Cette permanence demeure donc un lieu-ressource parisien pour les primo-arrivants chinois, même si ceux-ci sont déjà accompagnés dans leur intégration et insertion dans le cadre d'autres dispositifs (CAI par exemple).

## Bilan quantitatif

En 2014, chaque permanence a accueilli entre 25 et 35 personnes, et 678 personnes au total sur l'année : une majorité d'adultes et de familles, dont 74 migrants âgés (50 femmes, 24 hommes)<sup>4</sup> parmi lesquels 11 septuagénaires, une octogénaire<sup>5</sup> et une nonagénaire. Le public comprenait aussi quelques personnes isolées sans ressources et sans domicile fixe ou encore des femmes élevant seules leurs enfants, disposant de très peu de moyens matériels et résidant en hôtel. Depuis 2009, on note l'augmentation progressive du public senior et du public masculin. Cette augmentation est encore plus significative en 2014.

La fréquentation de la permanence a été variable : du premier accueil au suivi régulier pour 45 personnes venues fréquemment, les suivis les plus lourds concernant les migrants âgés et les personnes en grande difficulté sociale. Depuis fin 2002, la fréquentation de la permanence témoigne de son utilité et de sa reconnaissance auprès du public.

## Chiffres clés :

- **48 permanences hebdomadaires**, soit 192 heures dans l'année, accueillant entre 25 et 35 personnes chaque mardi
- **environ 100 heures d'entretiens, de rendez-vous et de suivi en dehors du cadre horaire de la permanence**
- **12 accompagnements physiques avec médiation-interprétation et une visite à domicile (VAD)** (environ 30 heures)

---

<sup>3</sup> nouvelle appellation des applications nationales de gestion des élèves utilisées par les EPLE, (établissements publics locaux d'enseignement)

<sup>4</sup> contre 45 en 2013 (29 femmes, 16 hommes), 29 en 2012 (17 femmes, 12 hommes), 40 en 2011 et 32 en 2010

<sup>5</sup> contre 9 septuagénaires et 1 octogénaire en 2013, 5 septuagénaires et 3 octogénaires en 2012, 10 septuagénaires et un octogénaire en 2011.



Domaines	Accompagnements, visites, VAD (lieu + nombre d'accompagnements)	Bénéficiaires
PROTECTION SOCIALE	CPAM : 3 CNAV : 1	1 femme 2 familles
SANTE	<b>Hôpital : 3</b> Hôpital Debré (Paris 19 <sup>ème</sup> ) Hôpital Bicêtre (Kremlin-Bicêtre) Hôpital psychiatrique Paul Guiraud (Villejuif)  <b>Centre de santé : 2</b> Centre de santé Au Maire-Volta (Paris 3 <sup>ème</sup> )  <b>Centre de santé spécialisé : 1 .</b> CMSEA (Centre Médical Spécialisé de l'Enfant et de l'Adolescent) (Paris 11 <sup>ème</sup> )  <b>CMP : 2</b> CMP St-Eloi (Paris 12 <sup>ème</sup> )	1 jeune (23 ans) 2 femmes 1 homme 3 familles
SCOLARITE (inscription, problèmes scolaires)	<b>Mairie service scolaire (Paris 19<sup>ème</sup>): 1</b>  VAD : 1	1 famille  1 jeune
<b>TOTAL</b>	<b>12 accompagnements</b> <b>1 VAD</b>	<b>1 jeune</b> <b>3 femmes</b> <b>5 familles</b> <b>1 homme</b>

- **1377 demandes** (contre 1583 en 2013) ont été traitées pour **678 bénéficiaires chinois**, dont une grande majorité de femmes. Les bénéficiaires comprenaient **20 jeunes, 484 femmes, 174 hommes**.

#### Evolution par type de public

	2012	2013	2014
<b>Jeunes (16-25 ans)</b>	17	25	20
<b>Femmes</b>	489	463	484
<b>Hommes</b>	203	209	174

Parmi les 484 femmes reçues en 2014, **50** étaient âgées : 41 sexagénaires, 8 septuagénaires, 1 octogénaire.

Les 174 hommes comptaient **24** hommes âgés : 21 sexagénaires et 3 septuagénaires.

- une **dizaine de personnes du milieu d'accueil**, dont professionnels (assistantes sociales, éducateurs, acteurs de l'insertion...), conjoints français

#### Note sur les accompagnements

Ces dernières années, du fait du nombre croissant des interventions et projets de l'association, le temps dédié aux accompagnements physiques pour le public de la permanence - accueil du mardi a diminué, et ceci est encore plus marquant en 2014. Les médiatrices salariées sont en effet amenées à effectuer régulièrement des accompagnements dans d'autres cadres et projets : projets Réussite Educative ou permanences dans les centres de P.M.I., ou autres actions de l'association (Espace Parents, Permanence Juridique, Accompagnement des personnes victimes de violences conjugales, Permanence Formation-Emploi).

L'équipe salariée ne peut donc guère assurer qu'un nombre limité d'accompagnements chaque année dans le cadre de cette seule permanence : la durée moyenne d'un accompagnement

est en effet de 2 à 3 heures (déplacement compris) et il faut prévoir un entretien préalable avec la médiatrice (30 minutes minimum). Les ASL et ateliers de français, dont l'objectif est d'aider les participants à atteindre une autonomie sociale, ont permis de réduire le nombre total d'accompagnements physiques pour certaines démarches administratives. Toutefois, l'association doit toujours faire appel à son réseau de bénévoles bilingues en cas d'urgence. Le domaine le plus important reste celui de la protection sociale et de la santé.

Ainsi, en 2014, grâce au soutien de deux bénévoles sinophones en plus des salariées, 12 accompagnements physiques et une VAD ont pu être effectués dans le cadre de la permanence accueil du mardi <sup>6</sup>. Sur les 7 bénéficiaires, 5 personnes (2 familles, 1 homme sans ressource) étaient confrontées à des pathologies lourdes (santé mentale).

**Moyens humains mobilisés** dans le cadre de la permanence et hors cadre permanence (entretiens, accompagnements, travail social et administratif de suivi des situations)

Salariés	Missions	Volume horaire hebdomadaire
4 médiatrices	Accueil, écoute, suivi, orientation, médiation, accompagnement, liens/suivi avec les professionnels	16 (permanence) 10 (hors cadre permanence)
Une coordinatrice administrative	Accueil, écoute, suivi, aide à la traduction et à la rédaction (rôle d'écrivain public)	4 (permanence) 4 (hors cadre permanence)
<b>Sous-total</b>		20 (permanence) 14 (hors cadre permanence)
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Président de l'association 3 bénévoles	Accueil, écoute, suivi, orientation, médiation, accompagnement	12 (permanence) 6 (hors cadre permanence)
<b>TOTAL</b>		<b>32 (permanence)</b> <b>20 (hors cadre permanence)</b>

<sup>6</sup> contre 15 en 2013, 47 en 2012, 21 en 2011

## 4.1.2 Permanence juridique

<b>Date de mise en œuvre de l'action</b>	Novembre 2002 Permanence bi-mensuelle puis mensuelle à partir de septembre 2004
<b>Thématique</b>	Accès aux droits
<b>Partenaires</b>	Association Deux Rives Ligue des Droits de l'Homme RESF 1234
<b>Financeurs</b>	➤ DASES BPJI ➤ Préfecture de Paris – Mission Intégration (BOP 104)
<b>Total des subventions allouées</b>	7000 €

<b>Jours / heures</b>	<b>1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois (10h30-12h30)</b>
<b>Lieu</b>	<b>Maison des Associations du 3<sup>ème</sup></b> 5 rue Perrée, 75003 Paris

### Objectifs :

- favoriser l'accès aux informations et aux droits
- faciliter la connaissance et l'exercice des droits des migrants chinois (familles, jeunes, femmes...)
- contribuer à la lutte contre les discriminations

### Description de l'action :

Cette permanence bi-mensuelle propose un appui dans les démarches administratives et juridiques dans tous les domaines du droit, en particulier le droit des étrangers, les litiges civils ou pénaux, le droit immobilier, le droit de la famille... Accueillant depuis toujours un public majoritairement d'origine chinoise, cette permanence offre un service gratuit en mandarin, wenzhounais et cantonais, tant au moment de l'accueil que du suivi en dehors des permanences.

### Types d'interventions proposées :

#### durant la permanence :

Outre, l'accueil :

- information juridique en français et en langues chinoises (mandarin, wenzhounais) (40%)
- lecture, traduction, explication d'un jugement, d'un courrier (30%)
- vérification des pièces pour la constitution de dossiers (20%)
- orientation (vers la consultation juridique spécialisée pour les violences conjugales de l'association, l'ADIL, les associations de défense de locataires, les syndicats, les avocats, etc.)(10%)

#### en dehors du cadre horaire de la permanence :

- accueil, information, orientation (en mandarin, wenzhounais et cantonais) (20%)
- aide au remplissage de formulaires (demande d'aide juridictionnelle par ex.) (10%)
- rédaction de documents administratifs (20%)
- traitement et suivi des situations et des dossiers individuels par les médiatrices et les juristes bénévoles (40%). Certains entretiens sont organisés au siège social de l'association.
- accompagnements physiques (10%)

## Chiffres clés :

### Bilan quantitatif de l'action :

- **22 permanences, soit 44 heures annuelles**
- **plus de 50 autres accueils et entretiens** dans la semaine au siège social de l'association : suivis des situations et des dossiers, accompagnement dans les démarches administratives, orientations vers la permanence juridique et les services ou organismes compétents
- **17 accompagnements physiques avec médiation-interprétation** (français-mandarin) pour 12 bénéficiaires : cabinets d'avocats, préfecture de police, commissariat du 3<sup>ème</sup>, tribunal des Prudhommes. A noter que chaque accompagnement est précédé d'un entretien préalable au moins en amont avec le médiateur ou la médiatrice pour préparer au mieux le rendez-vous. La durée moyenne d'un accompagnement étant de 3 heures, les accompagnements ont représenté plus de 50 heures d'intervention (10%)

### Bilan et profil des bénéficiaires :

- **220 personnes chinoises**, originaires de la province du Zhejiang pour 70% d'entre elles, de la région du Dongbei (20%) et d'autres provinces chinoises (10%), peu ou non francophones, dont :
  - **9 jeunes**
  - **145 femmes** (dont 8 âgées)
  - **66 hommes** (dont 6 âgés)

Ce public était composé de **2/3 de familles**.

**12 personnes ont bénéficié d'un accompagnement physique.**

A noter que les adultes qui se rendaient à la permanence représentaient souvent une famille comprenant jusqu'à 4 personnes, lesquelles ne sont pas comptabilisées dans ce bilan.

### Domaines des demandes du public

Domaines	Pourcentage
Droit des étrangers (renouvellement de titre de séjour, regroupement familial, demande de nationalité...)	66%
Questions liées au logement (litiges locataire/propriétaire, habitat insalubre, droit immobilier, etc.)	16%
Droit du travail (litiges et conflits avec employeur)	11%
Droit de la famille (mariage, divorce, etc.)	4%
Litiges avec des administrations et des services sociaux (rejet de demandes d'aides sociales, de bourses d'études...)	3%

### Objet des demandes par grands domaines :

- **Droit des étrangers** : demandes de régularisation dans le cadre de la Circulaire Valls ou dans le cadre des 10 ans de présence en France ; le regroupement familial, la naturalisation, le droit d'asile ; l'accès à un titre de séjour pour les jeunes scolarisés jusqu'à 21 ans (jeunes majeurs) ;

l'autorisation provisoire de travail pour les jeunes souhaitant accéder à l'apprentissage ; la demande et le renouvellement de titre de séjour, la demande de changement de statut administratif (par exemple, demande de titre de séjour « salarié » pour des jeunes détenteurs d'un titre de séjour « étudiant ») ; les recours administratifs et juridictionnels...

Des orientations ont été faites vers d'autres permanences RESF dans Paris

- **Droit du travail** : litiges avec un employeur (licenciements abusifs, irrégularités dans le contrat de travail, salaires et congés non payés, refus de délivrance d'attestation pour le Pôle Emploi, renseignements sur les démarches pour saisir le Tribunal des Prud'hommes...), orientation vers des avocats, des syndicats, suivi des dossiers avec ces derniers ; demande de remboursement d'allocations de chômage...
- **Droit du logement** : litiges et conflits locataires/propriétaires (problèmes d'augmentation de loyers ou de charges, de cautions non restituées, expulsions), problèmes d'insalubrité de l'habitat, problèmes de voisinage, demandes de recours DALO...  
Des orientations ont été faites vers l'ADIL, des associations de défense des locataires, le Collectif Logement du 3<sup>ème</sup> ...
- **Droit de la famille** : PACS, mariage, divorce, problèmes de garde d'enfant ou de pension alimentaire suite à un divorce.  
Dans le cas de violences conjugales, une orientation est proposée vers la consultation juridique spécialisée de l'association (voir chapitre 4.1.3) ou vers des partenaires
- **Démarches administratives diverses et accès aux droits** : recours suite au refus d'une prestation sociale ou du non-versement d'indemnités ; demandes d'aide juridictionnelle ; demande de passeport au Consulat de Chine (dans les cas de passeports confisqués ou périmés) ; ...
- **Droit de la consommation** : dans le cas de litiges avec une banque, un fournisseur, une entreprise commerciale...  
Des orientations vers les associations de défense des consommateurs ont été proposées.

-----

Depuis fin 2002, la fréquentation régulière de cette permanence témoigne du succès continu de cette action auprès des immigrés chinois de Paris. En 2014, la permanence a accueilli jusqu'à 5 fois les mêmes personnes les samedis matin.

Les impacts en matière d'accès à l'information juridique et aux droits, en matière d'insertion et de lutte contre les discriminations, sont toujours aussi importants.

### Moyens humains mobilisés

Salariés	Missions	Volume horaire mensuel total
3 médiatrices-interprètes socio-culturelles	- accueil du public - médiation-interprétation en langues chinoises - suivi des bénéficiaires entre les permanences en étroite collaboration avec les juristes - accompagnements physiques - médiations téléphoniques	<b>25h dont :</b> <b>10h (permanence)</b> <b>15h (hors permanence)</b>
<b>Contributions volontaires</b>		
Président de l'association  Trésorier	- accueil des bénéficiaires - information/orientation - rédaction de courriers - médiation-interprétation en langues	<b>15h dont</b> <b>3h (permanence)</b> <b>12h (hors permanence)</b>

Une médiatrice-interprète	chinoises - suivi des bénéficiaires en étroite collaboration avec les juristes - accompagnements physiques	
3 juristes Collectif RESF	- tenue des permanences - rédaction de courriers - suivi des dossiers et des situations, et rendez-vous en dehors des permanences	<b>30h dont 10h (permanence) 20h (hors permanence)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>23h (permanence) 47h (hors permanence)</b>

### 4.1.3 L'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales

<b>Année de mise en œuvre de l'action</b>	2008
<b>Thématiques</b>	Accès aux droits Aide aux victimes
<b>Partenaires</b>	- Avocate du Barreau de Paris - Psychologue de l'Association Gynépsy (jusqu'en juillet 2014)
<b>Financeurs</b>	➤ Mairie de Paris – Observatoire de l'Egalité Femmes – Hommes ➤ ACSE – Préfecture de Paris : Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD)
<b>Total des subventions allouées</b>	7000 €

<b>Jours / horaires</b>	<b>Accueil, accompagnement, suivi :</b> Du lundi après-midi au samedi <b>Consultation juridique mensuelle :</b> Sur rendez-vous (généralement le mardi ou le vendredi) <b>Consultation psychologique hebdomadaire :</b> Sur rendez-vous le mardi après-midi entre octobre 2013 et juillet 2014
<b>Lieux</b>	<b>Accueil, accompagnement, suivi :</b> - Siège social de l'association - Lieux divers des accompagnements : services sociaux, cabinets médicaux, UMJ, commissariat, tribunal... <b>Consultation juridique mensuelle :</b> - Siège social de l'association - Cabinet de l'avocate, 2 rue des Halles, Paris 1 <sup>er</sup> <b>Consultation psychologique hebdomadaire :</b> - Maison des Associations du 3 <sup>ème</sup>

### Objectifs de l'action :

- rompre l'isolement des victimes et les soulager par une écoute spécialisée, un soutien psychologique et un suivi régulier dans leur langue maternelle
- accompagner les victimes dans leur accès aux droits et leurs difficultés administratives et sociales pour les aider à résoudre leurs problèmes concrets, qu'ils soient immédiats ou se posent à moyen terme

### Description de l'action :

L'association propose un accompagnement personnalisé et adapté à des victimes chinoises de violences au sein du couple, femmes essentiellement, peu ou non francophones. Nombreuses sont, en effet, les femmes chinoises à être confrontées à des situations de violences conjugales : violences physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, administratives. Ces violences peuvent être exercées tant par le conjoint que par la belle-famille.

A ces maltraitances s'ajoutent d'autres facteurs qui augmentent la détresse des victimes, comme l'absence récurrente de preuves de violence et la barrière de la langue. En effet, la plupart des femmes chinoises ne font pas appel à la police (dépôt de plaintes ou mains courantes) et n'ont pas accès aux plateformes téléphoniques de la *Fédération Solidarité Femmes* (FNSF) ou du *Collectif féministe Contre le Viol* (CFCV).

Ainsi, ces femmes, fragilisées de par la barrière linguistique et la complexité des démarches administratives et juridiques à entreprendre, peuvent bénéficier de l'accueil et de l'accompagnement de médiatrices parlant leur langue maternelle (mandarin, wenzhounais, cantonais).

Ainsi, l'action s'est articulée autour de l'accompagnement social avec médiation-interprétation et d'une consultation juridique spécialisée (10 fois par an). Entre octobre 2013 et juillet 2014, les victimes avaient également accès à une consultation psychologique gratuite.

### Types d'interventions proposées (services gratuits) :

- *accueil, écoute, soutien psychologique et suivi régulier*
- *aide et suivi dans les démarches administratives, sociales et juridiques*
- *consultation juridique spécialisée gratuite sur rendez-vous (toute l'année à l'exception de juillet-août)*
- *consultation psychologique gratuite sur rendez-vous (janvier à juillet 2014)*
- *orientation ou accompagnement physique avec médiation-interprétation vers les professionnels et services compétents (commissariat, Unités Médico-Judiciaires, services sociaux, foyers, avocat, psychologue, associations d'aide aux victimes, tribunal...)*

### D'autres services gratuits ont été proposés selon les cas et les besoins :

- *domiciliation postale (chez Association franco-chinoise Pierre Ducerf)*
- *mise en sécurité des documents*
- *traduction de documents en cas de demande*

L'accompagnement et le suivi des situations s'inscrivent généralement dans la durée, privilégiant une approche globale de la personne (sur les plans social, administratif, éducatif, culturel, de l'aide à l'insertion professionnelle...). Dans la mesure du possible, les enfants sont aussi pris en compte.

## Partenaires :

- ✓ une **avocate spécialisée en droit de la famille et dans les violences conjugales**, titulaire d'un D.U. de victimologie à l'Université Paris V. Elle est membre de l'association « Avocats, Femmes & Violences » (AFV) qui propose des permanences téléphoniques gratuites. L'avocate est partenaire du Foyer Louise Labé et intervient lors des permanences de victimes du TGI de Paris. Depuis l'origine de l'action en 2008, elle assure la consultation juridique spécialisée.
- ✓ une **psychologue clinicienne** (diplômée de l'Université Paris 7) **et deux interprètes chinoises**, étudiantes en psychologie à l'Université Paris 7, toutes trois bénévoles de l'association Gynépsy (Paris 13<sup>ème</sup>). Elles ont assuré la **consultation psychologique** entre octobre 2013 et juillet 2014.

## Chiffres clés :

### Bilan quantitatif de l'action :

- **13 consultations juridiques, 42 entretiens au total**
- **12 entretiens dans le cadre de la consultation psychologique**
- **12 accompagnements physiques** avec médiation-interprétation (de 40mns à 3h, temps de déplacement non compris) : commissariat, Unités Médico-Judiciaires (UMJ), cabinet d'avocat, tribunal.

### Bilan quantitatif des bénéficiaires :

- **32 bénéficiaires** (30 femmes, 2 hommes), âgés de 24 à 60 ans, résidant et/ou travaillant à Paris (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements) dans divers secteurs (restauration, confection, maroquinerie, vente, garde d'enfants, hôtellerie, soins à la personne, et pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2014, prostitution). Ces personnes vivaient en France depuis 2 à 20 ans, et ne maîtrisaient pas le français ou seulement assez peu.

### Répartition par âges et par sexe :

Tranches d'âges	Femmes	Hommes	Total
- 26 ans	1	-	1
26-29 ans	-	-	-
30-39 ans	10	-	10
40-49 ans	10	2	12
50-59 ans	8	-	8
60-69 ans	1	-	1
70-79 ans	-	-	-
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>32</b>

## Bilan qualitatif

### Bénéficiaires (profils) :

Les victimes étaient d'origines géographiques diverses en Chine, principalement de zones urbaines, plus de la moitié venant de la province du Zhejiang. Les femmes originaires du Zhejiang étaient mariées avec un compatriote chinois et avaient de un à trois enfants. Les femmes du Nord s'étaient remariées en France avec des Français. Plusieurs des conjoints des victimes avaient des conduites addictives (alcool, jeux d'argent). Deux d'entre eux avaient été incarcérés suite à des violences graves.



Près de la moitié des victimes connaissait ou fréquentait déjà l'association, parfois depuis plusieurs années. L'autre moitié s'est présentée par le bouche à oreille, après avoir lu des informations sur le site chinois « *huarenjie* » (华人街), ou encore après avoir rencontré les médiatrices de l'association sur d'autres sites d'interventions (écoles, centre de PMI). En 2014, les orientations par les services sociaux sont restées très marginales (seulement une femme, adressée à l'association par une assistante sociale scolaire, partenaire dans le cadre d'un projet Réussite Educative). A noter cependant que la mission Lotus Bus de Médecins du Monde a orienté quatre femmes à conduite prostitutionnelle, victimes de violences dans le cadre de leur travail.

Les autres victimes avaient subi des violences diverses, parfois cumulées les unes aux autres, exercées non seulement par le conjoint, mais aussi, dans plusieurs cas, par la belle-famille :

- violences verbales et psychologiques (reproches, humiliations, menaces de mort, chantages divers),
- violences physiques, ponctuelles ou régulières (coups et blessures, entraînant dans plusieurs cas une ITT – interruption totale de travail)
- violences sexuelles
- violences économiques (privation de ressources, interdiction de travailler ou même de sortir du domicile, addiction au jeu du conjoint)
- violences administratives (confiscations de documents).

Il en résultait pour les victimes des troubles psychiques importants : grande anxiété, souffrance psychique, irritabilité, tensions, dépression, comportements agressifs ou compulsifs, phobies...

### **L'accompagnement des victimes :**

Depuis l'origine du projet, l'accompagnement proposé aux victimes privilégie une approche globale de la personne (social, familial, administratif, éducatif, culturel...). La multiplicité des aides et des approches proposées à l'association est bénéfique :

- séances d'informations bilingues sur des thématiques sociales et en prévention santé (*Cycle d'Informations Sociales et Sanitaires - CISS*), dont une séance le 27 juin 2014 « Que faire en cas de violences conjugales ? » animée par deux travailleuses sociales du Foyer Louise Labé (Muriel BUFF et Sandrine JEAN-JACQUES) ;
- accompagnement collectif et personnalisé dans les domaines de la formation et de l'emploi, du droit du travail ;
- permanences sociales et juridiques pour l'accès au droit ;
- soutien à la parentalité avec l'Espace Parents (atelier hebdomadaire, entretiens et accompagnements individuels, lecture partagée parents-enfants avec l'association L.I.R.E. à Paris...) ;
- ateliers de français, sorties culturelles, événements festifs, rencontres et échanges avec les autres membres de l'association ou les bénévoles de Pierre Ducerf parlant chinois. La mise en réseau avec les partenaires et les autres membres de l'association permet de rompre l'isolement des victimes et de les aider à reprendre confiance en elles-mêmes.

Cette approche et cette attention constituent un soutien important aux victimes, les aident à surmonter leurs difficultés et contribuent à améliorer leur quotidien. Le lien de confiance établi avec les médiatrices et la confidentialité des échanges sont aussi une source de réconfort pour elles.

L'accompagnement des femmes est la plupart du temps complexe et s'inscrit dans la durée, de façon à permettre à ces femmes fragiles de se reconstruire sur les plans psycho-social et professionnel. Certains suivis sont extrêmement lourds et les démarches s'avèrent souvent très longues pour permettre à ces femmes migrantes non francophones victimes de violences de

retrouver une stabilité matérielle et psychologique et de résoudre tous les problèmes sociaux auxquels elles se trouvent confrontées.

Depuis quelques années, certaines femmes chinoises s'expriment davantage sur les violences dont elles sont victimes. D'autres minimisent cependant toujours les violences, afin de mieux en gérer l'impact. Ces femmes-là n'engagent pas nécessairement de procédure, ou l'abandonnent en cours. Il est aussi arrivé que certaines victimes retirent leurs plaintes au commissariat. L'association encourage toujours les personnes victimes de violences à ne pas se résigner, à sortir de l'isolement, à briser l'emprise psychologique exercée par le conjoint. Les médiatrices restent à l'écoute de ces femmes qui tendent à sous-estimer les violences, la maltraitance et leurs impacts, notamment sur les enfants. Les maltraitances à l'encontre des enfants peuvent prendre des formes diverses : non-reconnaissance de l'enfant par le père à la naissance, père souvent absent (liaison extra-conjugale ou addiction au jeu), désintérêt pour les enfants, notamment les filles.

En 2014, quelques enfants ont été accueillis dans le cadre des activités proposées par l'association. L'association reste attentive à ces enfants qui subissent les conséquences de ces violences, préjudiciables à leur développement physique, psychologique, cognitif, de comportement, et qui souffrent d'un manque de sécurité et de bien-être.

#### **Points faibles, difficultés rencontrées :**

- la difficulté à faire émerger toutes les situations de violences : encore trop de victimes s'emurent dans le silence ou endurent certaines situations familiales, minimisant la gravité de leur situation ou cédant au chantage et aux menaces familiales (parler ou demander un divorce pour faute ferait exploser des conflits familiaux, pas uniquement en France mais en Chine...)
- l'interruption de la consultation psychologique en raison de l'indisponibilité des partenaires après juillet 2014
- le retard dans les procédures d'urgence lié aux lourdeurs ou défaillances administratives en Chine (pour les actes notariés) et en France (pour la mise en place d'un interprète lors des audiences)

#### **Moyens humains mobilisés**

<b>Salariés</b>	<b>Missions</b>	<b>Volume horaire</b>
1 médiatrice référente (mandarin et wenzhounais)  2 médiatrices	- accueil, entretiens et suivi individualisés - médiation-interprétation en langues chinoises lors de la consultation juridique mensuelle - accompagnements physiques avec médiation-interprétation vers les structures et les professionnels	5h à 8h/semaine en moyenne soit 200h environ par an
1 coordinatrice – chargée de projets	- suivi de certaines situations - suivi du projet	60h /an
Sous-total		310 h /an
<b>Contributions volontaires</b>		
1 avocate bénévole	- tenue de la consultation juridique : accueil et entretien individuel  - suivi des situations et des dossiers entre les rendez-vous	2h30 10 mois/an  10h 10 mois/an  soit une centaine d'heures par an

1 psychologue clinicienne et 2 interprètes de l'association Gynépsy (Paris 13 <sup>ème</sup> )	- tenue de la consultation psychologique	20h (de janvier à juillet 2014)
Président de l'association 2 bénévoles	- accompagnement vers les structures et les professionnels - entretiens, suivi, aide à l'insertion	2h
<b>TOTAL</b>		<b>417h</b>

#### 4.1.4 Cycle d'informations sociales et sanitaires (CISS)

<b>Année de mise en œuvre de l'action</b>	2006
<b>Thématique</b>	Accès à l'information et aux droits
<b>Partenaires</b>	ARCAT
<b>Financier</b>	DASES BPJI
<b>Subvention allouée</b>	3000 €

<b>Jours / heures</b>	3 <sup>ème</sup> vendredi du mois (15h-17h)
<b>Lieu</b>	Maison des Associations du 3 <sup>ème</sup> 5 rue Perrée 75003 Paris

##### Objectif :

- faciliter l'accès à l'information et aux droits dans le champ du social et de la santé du public migrant chinois

##### Description de l'action :

Ce cycle d'informations collectives, co-animé avec des intervenants spécialisés, traite de sujets divers dans le champ du social et de la santé : la protection sociale, les prestations sociales et familiales, la prise en charge sociale et médicale de la grossesse, la petite enfance (prévention, protection), l'adolescence, la prévention en matière de santé, la prise en charge des personnes âgées, le logement, les démarches en cas de violences conjugales. Les thèmes sont définis en fonction des besoins identifiés et de la récurrence des demandes des migrants chinois. Un interprétariat consécutif est assuré lors des séances (mandarin la plupart du temps, parfois wenzhounais et cantonais pour les séances destinées aux migrants âgés).

De façon à toucher un public aussi large que possible, plusieurs heures sont consacrées chaque mois à la diffusion d'information et à la mobilisation du public : mailing aux partenaires et aux adhérents de l'association ; affichage dans les lieux habituellement fréquentés par les Chinois (quartiers « chinois » de Paris et de Seine-Saint-Denis, commerces, églises...) ou encore dans les lieux de passage des Chinois (centres de P.M.I. où sont accueillies les familles chinoises, centres de santé, mairie, écoles maternelles et élémentaires, collèges...); et surtout depuis 2010, information et échanges avec les Internauteurs sur le forum chinois du site Internet **Huarenjie** (华人街), très consulté par la communauté wenzhounaise et plus largement chinoise dans ses différentes composantes. Ce

nouvel outil de communication qui facilite la mobilisation du public, permet aussi de discuter en amont des thèmes annoncés et de recueillir les questions de ceux qui ne peuvent assister à la séance.

### Chiffres clés :

- 10 séances collectives, soit 20 heures

- 90 bénéficiaires chinois, dont 2 jeunes (1 fille, 1 garçon), 70 femmes, 22 hommes (1/3 de 30-39 ans, 1/3 de quadragénaires, 1/3 de quinquagénaires et sexagénaires).

- 17 bénéficiaires indirects : 6 bénévoles de Pierre Ducerf, une administratrice de Pierre Ducerf, un bénévole associatif (Paris 11<sup>ème</sup>), 3 assistantes sociales scolaires, 2 médecins scolaires (Paris 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>), 1 chargée de prévention ARCAT, 1 stagiaire chinoise à la mairie d'Aubervilliers, le directeur et une animatrice de développement local du Centre social Guy Toffoletti à Bagnolet

### CALENDRIER

Date	Thèmes	Intervenants	Participants
17/01	<i>L'assurance maladie, son rôle, son fonctionnement</i>	Madame Telle Thi Minh, conseillère technique, CPAM	2 jeunes 12 femmes 7 hommes  <b>Total : 22</b>
28/02	<i>Quelles démarches pour le renouvellement de demande de logement social, le recours et le DALO ?</i>	Béatrice Guillemain, assistante socio-éducative, SSDP Paris 2 <sup>ème</sup>	17 femmes 7 hommes  <b>Total : 24</b>
21/03	<i>Visite du Centre de santé Au Maire/Volta (Paris 3<sup>ème</sup>)</i>	Valérie MATHARAN, Directrice du Centre de Santé Au Maire Volta	11 femmes 3 hommes  <b>Total : 14</b>
25/04	<i>La déclaration des impôts sur les revenus 2013 : les nouveautés et le calendrier 2014</i>	Jacques THEVENEAU, trésorier, Association franco-chinoise Pierre Ducerf	1 jeune 17 femmes 7 hommes  <b>Total : 25</b>
16/05	<i>Le dépistage et la prévention des IST</i>	Aline PELTIER, animatrice de prévention, responsable du pôle Hôpital Hors Les Murs, AREMEDIA	2 femmes 2 hommes  <b>Total : 4</b>
27/06	<i>Que faire en cas de violences conjugales ?</i>	Muriel BUFF et Sandrine JEAN-JACQUES, travailleuses sociales, Foyer Louise Labé	2 femmes 1 homme  <b>Total : 3</b>
3/10	<i>Quels sont les droits et devoirs d'un locataire ?</i>	Béatrice GUILLEMIN, assistante socio-éducative, SSDP du 2 <sup>ème</sup> arrondissement	6 femmes 4 hommes  <b>Total : 10</b>
17/10	<i>Le premier accès à l'immobilier</i>	Richard CHABIN, professionnel de l'immobilier	10 femmes  <b>Total : 10</b>

<b>28/11</b>	<b><i>Les intérêts des prises en charge dans un CMP pour les enfants</i></b>	Dr BOLZE, pédopsychiatre, Mme WAGENAAR, orthophoniste, Mme Loilier, assistante sociale, CMP Figuiers (Paris 4 <sup>ème</sup> )	4 femmes 1 homme  <b><u>Total : 5</u></b>
<b>12/12</b>	<b><i>La Maison de la Justice et du Droit : que peut-elle faire pour vous ?</i></b>	Dorothee BOURMAUD, greffière coordinatrice, MJD de Paris Nord Est (Paris 10 <sup>ème</sup> )	3 femmes 2 hommes  <b><u>Total : 5</u></b>

## Bilan qualitatif

En 2014, comme au cours des années précédentes, de nouveaux intervenants ont été sollicités pour de nouveaux sujets : conseillère technique CPAM, greffière-coordinatrice d'une MJD, professionnels du CMP Figuiers.

Les séances consacrées aux démarches administratives ou juridiques et à l'accès aux droits ont attiré un public chinois nombreux : assurance maladie, la Maison de la Justice et du Droit (MJD), droit au logement, les démarches à effectuer en cas de violences conjugales, la déclaration d'impôts sur le revenu. La thématique du logement a été abordée sous 3 angles différents : les démarches relatives au logement social, les droits et devoirs des locataires, l'accès à l'immobilier. Deux séances ont été dédiées aux structures de santé et de soins pour enfants et adultes (CMP et centre de santé Au Maire Volta dans le 3<sup>ème</sup>, où exercent des praticiens sinophones). La séance sur le centre de santé Au Maire Volta a été suivie d'une visite du centre médical. Enfin, une séance a traité de prévention santé, avec le dépistage IST-VIH.

L'exploration des thèmes présentés a pu être poursuivie dans le cadre des ateliers de français, du fait que la moitié environ des participants étaient adhérents de l'association et suivaient déjà des ateliers de langue et en particulier, au 1<sup>er</sup> semestre 2014, un ASL construit autour de cette action. Ainsi, en dehors d'une information et d'un échange avec des professionnels, les participants ont eu la possibilité d'approfondir les sujets, de se familiariser avec le vocabulaire et d'expérimenter des mises en situation concrètes.

La fréquentation irrégulière des séances souligne cependant combien l'association doit continuer à travailler à l'information, la sensibilisation, la mobilisation. Outre les forums chinois, c'est l'application mobile de messagerie « WeChat » ou weixin (微信), très populaire en Chine et parmi les Chinois en dehors de Chine, qui pourrait s'avérer efficace pour mobiliser directement et individuellement le public chinois. En 2014, le CISS a néanmoins atteint 2 objectifs étroitement liés : faire connaître les structures et ressources, de proximité le plus souvent (la CPAM, le CMP, la MJD, le Foyer Louise Labé, un centre de santé...), et permettre au public de s'appropriier son environnement social et immédiat, de se repérer dans le dédale des démarches administratives, d'apprendre à qui s'adresser dans telle ou telle situation...

## Moyens humains mobilisés

Salariés	Missions	Volume horaire mensuel total
Une médiatrice, responsable de l'action	- rencontres et réunions avec les intervenants - accueil du public - médiation et interprétariat consécutif en mandarin - diffusion de l'information sur les séances et mobilisation du public chinois par différents canaux	20h
Une coordinatrice – chargée de projets	- suivi du projet  - diffusion de l'information sur les séances et mobilisation du public chinois par différents canaux	3h
<b>TOTAL</b>		<b>23h</b>

### 4.1.5 Prévention santé

<b>Année de mise en œuvre de l'action</b>	2007
<b>Thématique</b>	Prévention santé Accès aux soins
<b>Partenaires</b>	ARCAT AREMEDIA ADECA 75 ASV 10 <sup>ème</sup> et 11 <sup>ème</sup>
<b>Financier</b>	Aucun de spécifique <sup>7</sup> Les collectivités territoriales et la CAF financent en partie les interventions de l'association dans ce domaine.
<b>Subvention allouée</b>	-

Depuis son origine, l'association intervient régulièrement dans le champ de la santé, ne serait-ce que par l'information qu'elle diffuse et les accompagnements physiques avec médiation – interprétation qu'elle assure. En 2007, un projet plus spécifique et plus structuré a été mis en œuvre

<sup>7</sup> En 2007 et 2008, les différentes actions ont bénéficié du soutien financier du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP), mais depuis 2009, les actions ont été poursuivies sans aucun financement spécifique en dehors des séances d'informations collectives en prévention santé subventionnées par la DASES BILEX puis BPJI ou des actions ponctuelles organisées dans le cadre de la Réussite Educative à Paris. De par son champ d'activité et son public, l'association est cependant toujours sollicitée par des structures de santé et l'Atelier Santé Ville (10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup>). Depuis plusieurs années, elle a consolidé, voire développé, son partenariat avec des associations telles que ARCAT, AREMEDIA, ADECA 75, mais aussi des centres de santé (centre de santé Au Maire/Volta dans le 3<sup>ème</sup>, CDAG Le Figuier dans le 4<sup>ème</sup>, CDAG Fernand Widal ou des CIDAG en Seine-Saint-Denis).

dans le domaine santé, avec le concours de plusieurs partenaires professionnels ou structures de santé. Destinées à un public chinois de tous âges, les actions visaient à :

- promouvoir la santé et les comportements préventifs en matière de santé
- faciliter l'accès aux droits et aux soins
- diminuer les nouvelles contaminations par le VIH, les IST, la tuberculose

Au fil des ans, l'association s'est attachée à poursuivre ces objectifs, notamment en diffusant une information collective et une sensibilisation aux comportements préventifs en matière de santé : lors des séances du *Cycle d'informations sociales et sanitaires* (CISS) ou durant divers ateliers de français (ASL santé, atelier de français au Centre d'Animation Grange aux Belles destiné aux parents chinois du 10<sup>ème</sup>, atelier jeunes du CLAS). A l'occasion de ces rencontres avec le public chinois, les intervenants distribuent des dépliants ou des brochures bilingues d'information (ARCAT ou CRIPS) et des préservatifs masculins et féminins. Sur un mode plus individuel, une chargée de prévention et médiatrice de santé de l'association ARCAT reçoit le public à la Permanence Accueil du mardi après-midi.

Un autre type d'action depuis plus de 5 ans est le dépistage IST - VIH « hors les murs » mené avec l'association AREMEDIA (Paris 10<sup>ème</sup>). Cette association peut ainsi toucher un public précaire et non francophone rarement présent dans les dispositifs de droit commun. En 2014, un dépistage anonyme et gratuit a ainsi été organisé le 24 mai au siège social de l'association. L'opération a accueilli 19 personnes (14 femmes, 5 hommes) dont 17 (soit 89%) sont allées chercher les résultats à l'Hôpital Fernand Widal, accompagnées par une médiatrice de l'association. Des hépatites (B et Ac Hép B) ont pu être dépistées.

Sur d'autres sites d'intervention de l'association, une large part de l'activité de médiation est dédiée aux soins et à la prévention santé : c'est le cas dans et avec les centres de P.M.I., dans le cadre des actions « Réussite Educative » ou plus largement dans le cadre scolaire avec l'Espace Parents. La mise en place et le suivi de soins individuels concernent de 60 à 80 enfants par an.

## 4.2. Les actions autour de la formation et de l'emploi

### 4.2.1. Permanence Formation - Emploi

<b>Année de mise en œuvre de l'action</b>	2009 pour la PFE 2003 pour la PFAM
<b>Thématique</b>	Accès à la formation et à l'emploi
<b>Partenaires</b>	Pôle Emploi Maisons des Entreprises et de l'Emploi Cité des métiers CIDJ ...
<b>Financeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mairie de Paris – Mission Intégration</li> <li>➤ Préfecture de Paris - Mission intégration (BOP 104)</li> <li>➤ Préfecture de Paris – dispositif Adulte Relais</li> </ul>
<b>Total des subventions allouées</b>	6500 € (Mairie de Paris et BOP 104)

<b>Jours / heures</b>	<b>Permanence sur rendez-vous :</b> Les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredis du mois (14h30-18h) <b>Actions collectives :</b> calendrier spécifique
<b>Lieu</b>	<b>Permanence sur rendez-vous :</b> Maison des Associations du 3 <sup>ème</sup> 5 rue Perrée 75003 Paris <b>Actions collectives :</b> calendrier spécifique

### Objectifs :

- favoriser l'accès à l'information en matière de formation et d'emploi et en matière de droit du travail
- accompagner le public dans ses démarches d'accès à la formation et à l'emploi, et le soutenir dans son parcours de formation et d'insertion sur le marché du travail français
- favoriser une meilleure connaissance du monde de l'emploi, des métiers porteurs, corriger les représentations négatives sur certains métiers, notamment lorsque l'on constate une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs (bâtiment par ex.)
- favoriser une diversification des orientations professionnelles
- favoriser une meilleure intégration des Chinois
- lutter contre les discriminations dans le domaine de la formation et de l'emploi en France

### Description de l'action :

La Permanence Formation–Emploi <sup>8</sup> propose un accueil, une information et un accompagnement du public dans les domaines de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelles. L'action comporte deux volets : elle privilégie, d'une part, l'accueil et l'accompagnement individuels à travers une permanence sur rendez-vous et, d'autre part, des actions collectives fondées sur des méthodologies concrètes et vivantes, sous la forme de séances d'information collective, d'ateliers d'orientation professionnelle et de techniques de recherche d'emploi, de rencontres avec les professionnels, de visites d'entreprises, de « Forum Emploi » et de lieux-ressources tels que la Cité des métiers ou le CIDJ.

Parallèlement, depuis plusieurs années, la Permanence Formation–Emploi répond à des demandes relevant du droit du travail (irrégularités sur bulletins de salaire, licenciements abusifs, etc.). L'association a dû faire appel à des acteurs d'un profil différent, compétents en la matière : délégués syndicaux, juristes spécialisés.

<sup>8</sup> En 2009, la Permanence Formation – Emploi a succédé à la Plateforme d'Accueil Mutualisée (PFAM), mise en place à partir de novembre 2002 dans le cadre du programme communautaire *EQUAL* « Chinois d'Europe et Intégration », piloté par la Mairie de Paris. Au terme de ce projet européen, la PFAM a été reconduite durant les années scolaires 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, et le 2<sup>ème</sup> semestre 2008 avec le soutien financier de la Mairie de Paris (Mission intégration) et de l'ACSE (Agence de Cohésion Sociale et pour l'Égalité des Chances). L'action s'est poursuivie en 2009 sous un nouvel intitulé, ne reposant plus à proprement parler, comme dans le passé, sur un réseau de professionnels autour d'une « plate-forme ».



❖ **Permanence sur rendez-vous :**

**Types d'interventions proposées dans le cadre des entretiens individuels :**

**Formation – Emploi**

- *accueil et évaluation globale des besoins de la personne*
- *orientation vers des dispositifs de formation linguistique ou professionnelle (dont COALLIA), accompagnement dans les démarches de candidature et d'inscription, suivi du parcours, accompagnement dans la rédaction d'un dossier V.A.E.*
- *accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi : aide à la réalisation ou réactualisation de CV, aide à la présentation de son parcours à l'oral, recherches d'offres d'emploi sur divers sites Internet, décryptage des offres d'emploi, rédaction de télé-candidatures ou de lettres de motivation, préparation et entraînement à l'entretien d'embauche...*
- *orientation vers les lieux-ressources : CIO, CIDJ, Mission Locale, Pôle Emploi, Cité des métiers, Maisons des Entreprises et de l'Emploi (MdEE)...*
- *orientation vers des actions complémentaires en matière d'accès à la formation et à l'emploi menées à l'association : ASL pré-emploi, parrainage vers la formation ou l'emploi*
- *dans certains cas, mise en lien entre un demandeur d'emploi et une entreprise*
- *accompagnements physiques avec médiation-interprétation*

**Droit du travail :**

- *aide à la lecture et compréhension d'un bulletin de salaire, d'un contrat de travail, de convocations ou d'actes du Tribunal des Prud'hommes...*
- *accompagnement dans les démarches de défense des droits des salariés : rédaction de courriers et courriels ; orientation vers avocats, juristes, syndicats ; suivi des dossiers avec ces derniers ; suivi d'affaires portées au Tribunal des Prud'hommes...*
- *accompagnements physiques avec médiation-interprétation*

❖ **Actions collectives (6 par an prévues, 7 organisées en 2014) :**

- *visites de lieux-ressources et rencontres avec des professionnels*
- *séances d'information ou ateliers thématiques, rencontres et échanges avec des professionnels*

<b>Dates</b>	<b>Actions collectives</b>	<b>Bénéficiaires</b>
3/04 (15h-18h)	<b>Que faire en cas de litige avec son employeur ?</b> Intervenant : Jean-Marc GUIGNOUARD, conseiller du salarié, CGT	<b>9 participants chinois</b> (7 femmes, 2 hommes) + 3 parrains bénévoles 1 animatrice de développement local (Centre Guy Toffoletti, Bagnolet)
15/05 (15h-18h)	<b>Comment rédiger son CV ?</b> Intervenant : Jean-François PAILLARD, consultant	<b>12 participants chinois</b> (5 femmes, 7 hommes) + un parrain bénévole

5/06 (15h-18h)	<b>Le contrat de travail</b> Intervenant : Me Jacques BROUILLET, avocat au Barreau de Paris	<b>13 participants chinois</b> (10 femmes, 3 hommes) + une marraine bénévole
10/07 (15h-18h)	<b>Présentation de RANDSTAD INHOUSE SERVICES, société d'intérim</b> Intervenants : Romain LEGRAND et Déborah GORET-MEZZA, responsables de compte, RANDSTAD INHOUSE SERVICES	<b>22 participants</b> (1 jeune, 20 femmes, 1 homme) + un parrain bénévole
30/07 (15h-17h15)	<b>Présentation de RANDSTAD INHOUSE SERVICES, société d'intérim</b> Intervenant : Romain LEGRAND, responsable de compte, RANDSTAD INHOUSE SERVICES	<b>15 participants chinois</b> (1 jeune, 12 femmes, 2 hommes)
6/11 (15h-18h)	<b>Les métiers de l'aide à domicile pour les personnes âgées et handicapées</b> Intervenantes : Patricia CORDEAU, directrice, UNA Paris Estelle BOBINEAU, directrice, UNA Essonne	<b>23 participants chinois</b> (21 femmes, 2 hommes) + 2 bénévoles de l'association
3/12 (13h30-15h30)	<b>Atelier d'orientation professionnelle pour les élèves de 3<sup>ème</sup></b> Intervenant : Elvis LIONETTI, éducateur de prévention spécialisé, ARC 75 – Volta	<b>8 jeunes chinois</b> (2 filles, 6 garçons)

## Partenariats

Depuis l'origine de l'action, l'association travaille en lien étroit avec des acteurs de l'insertion, en particulier le Pôle Emploi, la Cité des Métiers, les MdEE et des entreprises susceptibles d'embaucher les demandeurs d'emploi chinois : entreprises de nettoyage/ménage (Groupe AZUR-NET, France Ménage...), de l'hôtellerie (Novotel Gare de Lyon, Océania Paris Porte de Versailles), de l'aide à domicile (UNA).

## Chiffres clés :

- **21 permanences**, soit près de 70 heures
- **65 entretiens individuels réalisés**
- **7 actions collectives** : 2 séances sur le droit du travail, 2 ateliers de technique de recherche d'emploi, 3 rencontres avec des entreprises
- **8 accompagnements physiques** (Lycée, CIO 12<sup>ème</sup>, ESAT 12<sup>ème</sup>, Pôle Emploi, avocats, tribunal des Prud'hommes) pour **11 bénéficiaires** (2 jeunes et leurs parents, 2 femmes, 2 hommes)
- **128 bénéficiaires** (17 jeunes, 87 femmes, 24 hommes) de 15 à 62 ans <sup>9</sup>
- **5 bénéficiaires dans le cadre du droit du travail** (4 femmes, 1 homme)
- **7 bénéficiaires indirects** (1 administrateur bénévole, 1 animateur d'ASL, 4 parrains/marraine bénévoles)

<sup>9</sup> contre 82 bénéficiaires chinois en 2013, dont 15 jeunes (9 filles, 6 garçons), 51 femmes, 16 hommes.

### **EVOLUTION DU NOMBRE TOTAL DE BENEFICIAIRES**

<b>Année</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	59	82	128
<b>Evolution par rapport à l'année précédente</b>		+ 39%	+ 44%

### **EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR TYPES**

<b>Année</b>	<b>Entretiens individuels : nombre de bénéficiaires</b>	<b>Actions collectives : nombre de bénéficiaires</b>	<b>Entretiens individuels + actions collectives : nombre de bénéficiaires</b>	<b>Total bénéficiaires</b>
<b>2014</b>	<b>44</b> (jusqu'à 3 entretiens)	<b>32</b> (jusqu'à 3 actions)	<b>10</b>	<b>128</b>
2013	40	42	-	<b>82</b>
2012	43	8	8	<b>59</b>

### **Bilan de l'action menée et du public accueilli**

On note tout d'abord la fréquentation accrue de cette permanence, qui a plus que doublé entre 2012 et 2014 (+ 117%), avec une augmentation annuelle progressive (+39% en 2013 par rapport à 2012 et +44% en 2014 par rapport à 2013). Le nombre croissant d'adultes régularisés dans le cadre de la Circulaire Valls explique en partie ce succès, avec la venue de nouveaux demandeurs d'emploi chinois et asiatiques souhaitant faire valoir leurs droits et accéder à la formation et à l'emploi sur le marché du travail français. De plus, de nouveaux partenariats en 2014 ont permis de proposer des séances collectives avec des entreprises et employeurs potentiels, dont la mise à l'emploi était l'enjeu principal et qui répondaient concrètement à la demande d'un public très pragmatique.

Les personnes reçues étaient néanmoins souvent en grande difficulté d'insertion, parfois orientées par le Pôle Emploi ou par des travailleurs sociaux. Ce public se caractérisait la plupart du temps par sa faible maîtrise du français, son niveau de qualification peu élevé et sa tranche d'âge (26 à 62 ans). Les plus âgés (quinquagénaires et jeunes sexagénaires) étaient souvent d'anciens mécaniciens en confection, qui, devenus moins performants dans leur activité, ont été les premiers à perdre leur emploi du fait de la délocalisation des ateliers, malgré une longue ancienneté (20 à 30 ans). Dans l'ensemble, ces personnes en difficulté d'insertion, très éloignées de l'emploi sur le marché du travail français, se trouvaient aussi parfois dans des situations sociales complexes et difficiles, requérant une prise en charge spécifique.

Le public jeune accueilli était essentiellement constitué d'élèves de lycées professionnels ou généraux, de classes d'accueil, parfois d'étudiants en recherche d'orientation professionnelle. Quelques-uns étaient sortis du système scolaire, sans emploi et se trouvaient en échec. D'autres, bien que scolarisés, vivaient mal leur formation professionnelle, souffrant d'une orientation subie plus que choisie. Les jeunes chinois ont particulièrement besoin de soutien et d'accompagnement dans leur projet professionnel, dans l'accès à la formation, en particulier les primo-arrivants. Cependant, les enjeux économiques de la famille pèsent souvent sur leurs orientations scolaires et professionnelles et l'association a parfois peu de prises sur les pressions exercées par les parents.

En 2014, le public était composé de

- jeunes scolarisés (classe d'accueil, collège, lycée général ou professionnel) ou jeunes non scolarisés (ayant quitté le système scolaire) en recherche d'orientation et de formation
- demandeurs d'emploi orientés par le Pôle Emploi : Hôtel de Ville (4<sup>ème</sup>), Vicq d'Azir (10<sup>ème</sup>), 12<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, Armand Carrel (19<sup>ème</sup>) + agences de proche banlieue (Vitry-sur-Seine, Villejuif, Pantin, Pré St-Gervais)
- salariés en quête d'une nouvelle activité ou d'une formation
- salariés et travailleur non déclaré ayant un conflit avec leur employeur (dont violences et travail dissimulé et une affaire portée et défendue aux Prud'hommes)
- un gérant de restaurant souhaitant un renseignement pour le dépôt de bilan

Un accompagnement renforcé à travers le parrainage vers la formation et l'emploi a été proposé à 16 personnes reçues en entretien individuel. A noter également que cinq parrainages engagés en 2012 et 2013 se sont poursuivis dans le cadre du volet individuel de la Permanence Formation – Emploi <sup>10</sup>.

### Objectifs globaux atteints

Aussi bien à travers les actions collectives que l'accompagnement individuel, les objectifs globaux atteints en 2014 couvrent :

- une meilleure connaissance par le public du monde de l'emploi et de l'offre de formations linguistiques et professionnelles
- une meilleure connaissance du droit du travail et un meilleur accès au droit
- le succès ou des avancées concrètes dans les démarches pour environ 60 % des bénéficiaires : inscriptions dans des parcours de formation (notamment linguistiques), poursuite du parcours d'études, insertion sur le marché du travail (extras dans l'hôtellerie, CDD, rares CDI et plutôt sur le marché chinois.

### Moyens humains mobilisés

Salariés	Missions	Volume horaire
1 coordinatrice – chargée de projets	<ul style="list-style-type: none"><li>- coordination et suivi du projet</li><li>- organisation des actions collectives, rencontre avec les intervenants</li><li>- diffusion d'information et relances par différents canaux (mail, tél.)</li><li>- mobilisation du public</li><li>- tenue de la Permanence Formation-Emploi : accueil et suivi des bénéficiaires</li><li>- accompagnement avec médiation-interprétation</li></ul>	8h/semaine
1 médiatrice	<ul style="list-style-type: none"><li>- organisation des actions collectives et rencontre avec les intervenants</li><li>- diffusion d'information (sur le site <i>Huarenjie</i>) et mobilisation du public</li><li>- animation et interprétariat consécutif en mandarin pendant les séances collectives</li><li>- accueil et suivi des bénéficiaires</li><li>- accompagnement avec médiation-interprétation</li></ul>	8h/semaine

<sup>10</sup> En effet, depuis 2011, du fait que la DIRECCTE Ile-de-France n'apporte plus son soutien financier aux parrainages vers l'emploi se prolongeant au-delà d'une année civile, les accompagnements de longue durée se poursuivent néanmoins dans le cadre des suivis individuels de la Permanence Formation - Emploi.

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
2 intervenants spécialisés dans l'insertion et la formation (parrains vers l'emploi)	- accueil et suivi des bénéficiaires - accompagnement individuel soutenu dans les démarches d'insertion professionnelle - accompagnement de groupes pour des visites	4h/semaine
<b>TOTAL</b>		<b>20h/semaine</b>

## 4.2.2 Le parrainage vers la formation et l'emploi

<b>Date de mise en œuvre de l'action</b>	Septembre 2006
<b>Thématique</b>	Accès à l'emploi, maintien dans l'emploi Accès à la formation
<b>Partenaires</b>	
<b>Financier</b>	DIRECCTE d'Ile-de-France
<b>Subvention allouée</b>	4880 €

### Objectif :

- faciliter l'accès à la formation et à l'emploi, ou le maintien dans la formation et l'emploi, de jeunes (16-25 ans) et d'adultes d'origine chinoise ou asiatique en difficulté d'insertion professionnelle en Ile-de-France, grâce à l'appui d'un réseau de parrains et de marraines bénévoles

### Description de l'action :

Le parrainage, qui concerne habituellement les jeunes accueillis dans les missions locales, a été adapté aux difficultés spécifiques du public chinois tant jeune qu'adulte de l'association afin de pouvoir l'accompagner au plus près dans son insertion professionnelle, que ce soit dans l'accès à la formation ou à l'emploi, ou dans le maintien dans l'emploi.

L'action s'articule autour de :

- l'animation d'un réseau de parrainage
- l'accueil, l'accompagnement et le suivi personnalisés de 16 parrainés chinois ou d'origine chinoise ou asiatique
- la prise de contacts et le développement de liens avec des entreprises afin de trouver des employeurs potentiels ou des terrains de stages pour les parrainés.

Les parrains/marraines bénévoles, retraités, pré-retraités ou actifs, appartiennent à des secteurs professionnels divers (santé, transports, logistique, administration, ressources humaines, urbanisme, informatique, communication, banques, assurances, hôtellerie...). Personnes-ressources, ils font ainsi bénéficier leurs parrainé(e)s de leur expérience et de leurs réseaux relationnel et professionnel pour favoriser leur accès à l'emploi ou la formation, et les aident ensuite à s'y maintenir. Les parrains et marraines sont recrutés sur leur motivation, leur disponibilité, leur sens de l'écoute et de la médiation, leur secteur et leur réseau professionnels actuels ou d'origine. L'intérêt pour l'insertion des migrants chinois, une connaissance du mandarin sont aussi des atouts appréciés.

Les parrainés sont le plus souvent identifiés dans le cadre des entretiens de la Permanence Formation-Emploi ou des ateliers de français de l'association. Les candidats au parrainage doivent

correspondre aux critères suivants : être motivé, avoir un niveau de français de base en communication orale, ne pas être trop éloigné de l'emploi ou d'une qualification professionnelle.

Le parrain s'engage à définir un plan d'action avec son parrainé et en suit sa réalisation. Il accompagne, soutient, rassure, conseille, encourage, valorise son parrainé dans sa démarche et son projet. De son côté, le parrainé s'engage à rencontrer régulièrement son parrain, à poursuivre son apprentissage du français et, si possible, à suivre l'ASL pré-emploi de l'association. Il doit également participer aux actions collectives (ateliers, séances d'information, visites) de la Permanence Formation – Emploi aux dates préalablement définies avec les responsables du projet.

## Bilan quantitatif et qualitatif

En 2014, le parrainage s'est appuyé sur la coordinatrice – chargée de projets salariée et un réseau de 8 parrains et marraines (4 femmes, 4 hommes), tous en activité. Trois d'entre eux maîtrisaient le mandarin et pouvaient accompagner les demandeurs d'emploi ne s'exprimant pas encore très bien en français. Selon les cas, l'accompagnement a consisté à aider le parrainé dans l'élaboration de son projet professionnel, dans sa recherche de formation ou d'emploi, dans l'appropriation des techniques et outils de recherche d'emploi, ou encore dans le renforcement du français oral et écrit, avec en particulier des mises en situations (telles que l'entretien d'embauche). Quelques parrains ont assuré des accompagnements physiques (Pôle Emploi, entreprises). Les parrains ont apporté aussi généralement un soutien moral et psychologique important à leurs parrainés.

En 2014, 16 personnes ont été parrainées : 10 femmes, 6 hommes, dont 4 jeunes de 18 à 25 ans, de niveau de qualification divers, les deux tiers résidant en ZUS.

Au 31 décembre 2014, les parrainages ont pris fin suite à :

- 6 mises à l'emploi (6 CDD)
- 4 créations d'activité
- une inscription en formation professionnelle (supérieure à 6 mois)

Fin 2014 cependant, 4 parrainés (3 femmes, 1 homme) avaient abandonné leur parrainage pour diverses raisons : problème de logement et de garde d'enfants pour une jeune femme, congé maternité, retour en Chine, hospitalisation. Un 5<sup>ème</sup> parrainé était toujours en recherche d'emploi.

De manière générale, les parrainés se heurtent à d'importantes difficultés dans leur insertion professionnelle, de natures diverses selon les cas : pressions familiales sur les jeunes qui peinent à élaborer un projet professionnel de façon autonome ; maîtrise encore insuffisante du français pour certains adultes ; difficultés à se repositionner sur le marché du travail après 20 ou 25 ans de travail dans la confection dans le milieu chinois en France ; non-reconnaissance des qualifications et expériences acquises dans le pays d'origine (ex. comptable, infirmière, médecin traditionnel, pharmacienne) ; problèmes psychologiques divers liés à la migration et à la situation d'immigration. Ces diverses raisons expliquent que les parrainés s'inscrivent généralement dans un processus assez long d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi (ou la VAE), ou dans le maintien de la formation ou de l'emploi. Cependant, désormais, il n'est plus possible de prolonger un parrainage au-delà de l'année civile durant laquelle le contrat a été conclu entre le parrain et le parrainé. Seuls les parrains assez disponibles et généreux de leur temps ont accepté de prolonger en 2014 le suivi et les entretiens avec leurs parrainés. Ces « parrainages » en dehors du cadre de la convention que l'association a signé avec la DIRECCTE Ile-de-France ne sont plus comptabilisés dans les bilans.

Le parrainage est l'un des volets importants des actions menées par l'Association Pierre Ducerf en faveur de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi chinois. Le parrainage permet, en effet, d'offrir un accompagnement personnalisé et adapté à ce public. L'intégration des immigrés non-francophones se joue indiscutablement sur le marché de l'emploi français et le

parrainage, à travers un accompagnement spécifique, assuré par des bénévoles parlant chinois et/ou sensibilisés à l'immigration chinoise, offre de meilleures chances d'insertion à ce public.

## Formation

En octobre 2014, la coordinatrice – chargée de projets a suivi une formation de 2 journées, « Le parrainage : constituer et animer le réseau de marraines et parrains », animée par MULTICITE, afin d'améliorer le fonctionnement du réseau et favoriser l'échange de pratiques.

Deux parrains ont participé à la Journée Régionale du Parrainage vendredi 21 novembre 2014, organisée par la DIRECCTE, la Région et la DRJSCS d'Ile-de-France avec l'appui de Défi métiers. Cet événement visait à favoriser la rencontre et l'échange entre tous les acteurs impliqués dans le parrainage en Ile-de-France. L'état des lieux présenté, il a été fait le constat qu'il n'existait pas, au niveau régional, d'approche méthodologique permettant de faciliter la formation des parrains. Lors de cette journée, la DIRECCTE a annoncé qu'elle avait élaboré un outil et un instrument de travail comprenant 240 diapositives (études de cas, témoignages etc.) pour aider les parrains dans l'accompagnement des parrainés. Cet outil sera mis à la disposition des parrains en 2015 sous forme d'une clé USB.

# V. Les actions de soutien aux familles et aux jeunes

## 5.1 La médiation socio-culturelle dans les centres de P.M.I.

<b>Année de mise en œuvre de l'action</b>	Avril 2010
<b>Thématique</b>	Soutien à la parentalité
<b>Partenaires</b>	Centres de P.M.I.
<b>Financier</b>	DFPE - BPMI
<b>Subvention allouée</b>	12570 €

Dans les centres de protection maternelle et infantile (P.M.I.)<sup>11</sup>, des consultations avec interprète et médiatrice socio-culturelle sont dédiées aux familles migrantes.

### Objectifs :

- améliorer la qualité de l'accueil des familles chinoises
- favoriser une meilleure communication et compréhension mutuelles entre les professionnels et les familles.

### **Objectifs plus spécifiques :**

- intervenir en appui des professionnels de la P.M.I. pour décoder les aspects socio-culturels de la communication et de la relation avec les familles chinoises ;
- informer les familles chinoises sur la protection et le développement de l'enfant ;
- aider les parents dans leur communication orale et écrite avec la P.M.I. et dans leur compréhension des documents délivrés (ordonnances, formulaires administratifs divers) ;
- favoriser la compréhension, l'adhésion et l'observance des traitements et des conseils de prévention en matière de santé des familles chinoises ;
- informer et orienter les parents chinois vers les dispositifs sociaux accueillant ou prenant en charge les enfants et les jeunes (P.M.I., CMP, Centre Minkowska, centre social...);
- soutenir et encourager les parents dans leurs échanges avec le centre de P.M.I. et les structures de santé, et dans leurs responsabilités familiales

### Types d'interventions proposées :

- appels téléphoniques auprès des familles pour organiser ou reporter les rendez-vous
- traduction/explication des courriers aux familles
- facilitation du lien et de la communication mutuelle lors de l'ouverture de dossiers
- orientation des familles vers d'autres structures ou vers les permanences de Pierre Ducerf pouvant assurer le relais pour des accompagnements sociaux ou éducatifs

<sup>11</sup> Les centres de protection maternelle et infantile (P.M.I.) sont des centres de prévention et d'information gratuits qui proposent un suivi de la grossesse, un accompagnement des futures mères pour tout ce qui concerne l'accueil de l'enfant et un suivi médical préventif pour les enfants jusqu'à 6 ans. Y sont également organisées des actions de dépistage et d'éducation pour la santé, des activités d'éveil pour les enfants.



## Déroulement :

- 12 permanences mensuelles de 3 heures en salle d'attente essentiellement dans 4 centres de P.M.I. : Au Maire (Paris 3<sup>ème</sup>), St-Denis (Paris 10<sup>ème</sup>), Ménilmontant (Paris 11<sup>ème</sup>), Hainaut (Paris 19<sup>ème</sup>).
- accompagnements physiques des familles et réunions avec les équipes des centres de P.M.I. (40h/an)

## Bilan quantitatif

Centre de P.M.I.	Type d'action	Nombre	Volume horaire	Bénéficiaires
<b>Au Maire</b> <b>2bis rue Au Maire</b> <b>75003 Paris</b>  Lundi (14h-17h) 4 <sup>ème</sup> vendredi (14h-17h)	<i>Permanence</i>	49	142h55	<b>8 enfants en moyenne par permanence</b>
	<i>Accompagnements physiques et médiation-interprétation en dehors du cadre de la permanence</i>	9 <small>(consultation supplémentaire avec le médecin, accompagnements au CMP Brantôme et au centre de santé Au Maire-Volta)</small>	12h	<b>2 enfants, 2 familles</b>
<b>Saint-Denis</b> <b>48 rue du fbg</b> <b>Saint-Denis</b> <b>75010 Paris</b>  1 <sup>er</sup> lundi (9h-12h) 3 <sup>ème</sup> lundi (9h-12h) 2 <sup>ème</sup> mercredi (9h-12h) 4 <sup>ème</sup> mercredi (9h-12h)	<i>Permanence</i>	40 dont 8 consultations avec psychologue  NB : 2 permanences ont été remplacées par l'accompagnement individuel des familles	109h20	<b>8 enfants en moyenne par permanence</b>
	<i>Accompagnements physiques et médiation-interprétation en dehors du cadre de la permanence</i>	11 <small>(consultations à la PMI, avec la psychologue notamment, au CMP Jemmapes, à l'hôpital (Robert Debré et Trousseau), VAD avec puéricultrice de secteur)</small>	17h20	<b>9 enfants, 7 familles</b>
<b>Ménilmontant</b> <b>115 bd de</b> <b>Ménilmontant</b> <b>75011 Paris</b>  1 <sup>er</sup> mardi (14h-17h) 1 <sup>er</sup> mercredi (9h-12h) 4 <sup>ème</sup> lundi (9h-12h) annulé à compter du 6 mai 2014	<i>Permanence</i>	21	55h40	<b>8 enfants en moyenne par permanence</b>
	<i>Accompagnements physiques et médiation-interprétation en dehors du cadre de la permanence</i>	1 <small>(CMP Léopold Bellan)</small>	45 mns	<b>1 enfant, 1 famille</b>

<b>Hainault</b> 3 rue du Hainaut 75019 Paris  4 <sup>ème</sup> jeudi (9h-12h) à partir de février 2014	<i>Permanence</i>	<b>9</b>	<b>22h45</b>	<b>8 enfants en moyenne par permanence</b>
<b>TOTAL</b>	<i>Permanences</i>	<b>119</b> (*)	<i>plus de 330h</i> (**)	<b>8 enfants en moyenne par permanence</b>
	<i>Accompagnements physiques et médiation-interprétation en dehors du cadre de la permanence</i>	<b>21 interventions</b> (***)	<b>30h</b> (****)	<b>12 enfants 10 familles</b>

(\*) contre 132 en 2013, 120 en 2012, 110 en 2011

(\*\*) contre 327h15 en 2013, 344h en 2012, 313h15 en 2011

(\*\*\*) contre 29 jusqu'à fin septembre 2013, 18 en 2012

(\*\*\*\*) contre 41h jusqu'à fin septembre 2013, 29h en 2012.

### Bilan qualitatif

Les deux médiatrices ont réalisé un travail important que ce soit dans le hall ou le bureau d'accueil, la salle d'attente, la salle de pesée, et ponctuellement dans le bureau de la directrice. Elles ont travaillé en lien étroit avec les directrices des P.M.I., les auxiliaires puéricultrices, et plus rarement avec les psychomotriciens et les psychologues. Elles ont également été amenées à coopérer avec d'autres intervenants des centres (interprètes ISM, lecteurs de L.I.R.E. à Paris, puéricultrice de secteur) et, selon les situations et les troubles des enfants accueillis, avec les CMP (Jemmapes, Léopold Bellan) et l'hôpital (Robert Debré, Trousseau). Une bonne collaboration a été constatée entre les médiatrices et l'ensemble des équipes.

Des temps d'échanges avec les professionnels des centres ont été organisés pour améliorer et harmoniser les pratiques professionnelles de tous les intervenants au bénéfice des familles accueillies. Les réunions annuelles ont notamment permis de faire le point sur le partenariat et de repreciser le rôle et le champ des missions de la médiatrice au sein du centre. D'autres réunions (pédagogiques et suivi des familles) ont été mises en place à la P.M.I. Saint-Denis et la P.M.I. Au Maire, impliquant la médiatrice et valorisant son rôle.

Dans le cadre des permanences, des consultations supplémentaires ou des accompagnements, les médiatrices ont favorisé les échanges entre les familles chinoises et la puéricultrice, les auxiliaires et les autres professionnels. Les médiatrices sont aussi allées au-devant des familles chinoises et ont échangé avec elles sur leur situation et la santé et le développement de leur(s) enfant(s). Elles ont établi un lien de confiance avec les familles, ont apaisé les inquiétudes et calmé les pleurs des enfants. Les médiatrices ont également renforcé l'autonomie des parents dans leurs démarches, les ont soutenus dans leurs responsabilités familiales. Il a aussi été constaté une meilleure observance des traitements (prescriptions mieux comprises et donc mieux suivies), une meilleure information et orientation en matière de santé des parents chinois.

Comme chaque année, les médiatrices ont retrouvé certaines familles reçues dans les centres de P.M.I. sur d'autres sites d'intervention (notamment écoles et association Pierre Ducerf).

Elles ont pu ainsi tisser des liens avec les familles dans des cadres divers, enrichir et affiner leur connaissance des familles et des fratries. Certains enfants ont bénéficié d'un double suivi (école-P.M.I.), ce qui a constitué un vrai soutien pour la famille. Les médiatrices ont été à même de mieux appréhender et comprendre les difficultés et la complexité des familles, de mieux identifier ou déceler leurs besoins et y répondre. Il est aussi arrivé que les médiatrices retrouvent de jeunes parents après les avoir suivis quelques années auparavant, lorsqu'ils étaient encore adolescents.

En 2014, l'accompagnement individuel des familles a concerné 12 enfants et 10 familles, compte tenu des fratries. Le tableau ci-dessous montre que le nombre d'enfants et de familles accompagnés s'est stabilisé en 2014, après avoir presque triplé entre 2011 et 2013. Cette augmentation tient à l'accueil d'enfants présentant des troubles de santé importants et requérant des soins adaptés à leur situation (handicap, problème de développement pour enfants prématurés...). Un suivi régulier a été nécessaire et mis en place en lien avec les médecins, psychologues, psychomotriciens ainsi que des professionnels d'autres établissements (hôpitaux Robert Debré et Trousseau, CMP Brantôme, Centre de santé Au Maire-Volta. Une visite à domicile avec la puéricultrice de secteur a aussi été nécessaire.

#### Accompagnements physiques depuis 2011

	2011	2012	2013	2014
<b>Enfants</b>	4	9	11	12
<b>Familles</b>	4	7	9	10
<b>Nombre d'interventions</b>	-	18	29 (jusqu'à fin septembre 2013)	21
<b>Volume horaire des médiations et accompagnements physiques, des réunions</b>	28h30	29h	41h (jusqu'à fin septembre 2013)	31h

## 5.2. La médiation socio-culturelle dans les écoles dans le cadre des projets de la Réussite Educative

Depuis plusieurs années, d'abord à Aubervilliers, puis à Paris, et à partir de 2011 à Bagnolet, l'association Pierre Ducerf intervient auprès des professionnels et des familles chinoises dans le cadre du programme de Réussite Educative <sup>12</sup>. Dans les écoles, les difficultés mutuelles de communication, de compréhension, de connaissance de l'autre entre les équipes pédagogiques et les familles chinoises peuvent en effet avoir des retentissements sensibles sur les enfants, tant dans leur intégration à l'école que dans l'acquisition des apprentissages. L'association tente donc d'accompagner au mieux l'institution scolaire dans son intégration des élèves d'origine chinoise et leur famille, en mettant en œuvre des outils de médiation adaptés.

En 2014, l'association Pierre Ducerf a conduit six projets de médiation socio-culturelle en langue chinoise, dont 4 se déroulaient sur l'année scolaire.

- à Paris, où elle a poursuivi des projets menés depuis 2008 dans les quartiers « politique de la ville » des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements, à partir de mai 2011 dans le quartier « politique de la ville » Belleville-Amandiers du 20<sup>ème</sup> arrondissement et à partir de septembre 2013, dans le quartier « politique de la ville » Danube du 19<sup>ème</sup> arrondissement. Ces quatre projets ont été financés par le GIP pour la Réussite Educative à Paris (co-financement CAF de Paris, Mairie de Paris, Préfecture de Paris).

- à Aubervilliers, où le projet historique de médiation franco-chinoise entre les familles chinoises et les institutions locales s'est inscrit dès l'origine (fin 2005) dans le cadre de la Réussite Educative (financement de la Préfecture de Seine-Saint-Denis)

- enfin à Bagnolet, où un nouveau projet a vu le jour en mai 2011 au sein du groupe scolaire Barbusse, également dans le cadre de la Réussite Educative (financement de la Préfecture de Seine-Saint-Denis)

Le déroulement et le contenu des projets avaient leurs spécificités selon les territoires, mais leurs **objectifs** étaient sensiblement les mêmes :

- *faciliter la communication, favoriser les échanges entre l'équipe pédagogique, la direction scolaire, l'assistante sociale scolaire, le médecin scolaire d'une part, et les familles chinoises d'autre part, grâce à l'appui d'une médiation-interprétation en langues chinoises (mandarin, cantonais et wenzhounais selon les besoins) ;*

- *favoriser l'intégration des enfants d'origine chinoise dans les classes et la dynamique scolaire ;*

- *renforcer le rôle des parents chinois à l'école, dans le suivi scolaire et l'accompagnement éducatif de leurs enfants ;*

---

<sup>12</sup> Le **programme national de Réussite Educative** vise à apporter un soutien éducatif, périscolaire, culturel, social et sanitaire aux enfants scolarisés dans les premier et second degrés. Son action s'adresse prioritairement aux enfants et aux familles vivant dans les quartiers inscrits dans la politique de la ville ou scolarisés dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire. La Réussite Educative a pour objectif de contribuer à la réussite scolaire et éducative des élèves scolarisés en ZEP-REP, ainsi qu'à leur intégration sociale et citoyenne.

- contribuer à l'épanouissement des enfants d'origine chinoise et à l'intégration de leurs parents par un meilleur rapport à l'école et à la vie sociale et culturelle autour de l'école et de quartier.

### Les actions à Paris

<b>Année de mise en œuvre de l'action</b>	2008 (pour les 10 <sup>ème</sup> et 11 <sup>ème</sup> ) Mai 2011 (pour le 20 <sup>ème</sup> )
<b>Thématique</b>	Soutien à la parentalité
<b>Partenaires</b> (selon les territoires)	- Education Nationale - EDL des 10 <sup>ème</sup> , 11 <sup>ème</sup> , 19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> arrondissements - Association APASO - Centre d'animation Grange aux Belles (CRL 10) - CMP Jemmapes et Léopold Bellan - AFEV - Ludothèque Nautilude ...
<b>Financier</b>	GIP pour la Réussite Educative à Paris
<b>Total des subventions allouées</b>	36367 €

Dans le cadre de la Réussite Educative à Paris, l'Association Pierre Ducerf conduit des actions de médiation essentiellement dans les écoles du 1<sup>er</sup> degré des 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements. Elle propose des accompagnements des enfants d'origine chinoise et de leur famille via la médiation socio-culturelle en mandarin (et cantonais et wenzhounais selon les besoins) sous diverses formes : interventions individuelles et collectives, appui aux enseignants en fonction des besoins et de l'organisation adoptée, en lien étroit avec les référents de parcours et l'équipe pluridisciplinaire du PRE. Elle propose également des accompagnements sociaux des familles selon les besoins, en accord avec la direction scolaire.

Ce travail s'inscrit dans une démarche plus large de médiation socio-culturelle qui se décline en plusieurs actions selon les écoles.

Il y a quelques années, l'appréciation du travail de médiation de l'association s'est traduite par l'attribution de la « référence associative » sur les 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements. Cette « référence » ou « co-référence » permet aux médiatrices d'accompagner des enfants/jeunes et leur famille, soit en dehors des écoles où elles interviennent déjà (sur sollicitation des professionnels), soit au sein des écoles où elles tiennent des permanences et où ont été repérés des enfants/jeunes avec des difficultés particulières et requérant un suivi plus soutenu.

#### L'action sur le 10<sup>ème</sup> :

##### Quartier « Portes St-Denis/St-Martin » :

###### **Ecole maternelle Pierre Bullet**

2 rue Pierre Bullet

**Mardi (8h20-11h30)**

*Accueil et médiation à l'ouverture de l'école, temps d'accueil des familles chinoises, accompagnements physiques des familles, suivi des familles en lien avec l'équipe pédagogique, l'assistante sociale et la psychologue scolaires, médiation-interprétation lors de réunions, traduction ou rédaction de documents de communication. Accompagnement des parents pour une visite-*

*découverte de la bibliothèque Lancry. Accompagnement d'un groupe d'enfants à « Mon Premier Festival ».*

De plus, des interventions ponctuelles ont été effectuées auprès d'enfants et de familles et de professionnels des maternelles Martel et Paradis, écoles qui sont sorties du cadre de la référence associative en 2013-2014.

#### **Quartier « Grange aux Belles » :**

##### **Ecole maternelle Boy Zelenski**

2 rue Boy Zelenski

**Mardi (8h20-11h30) et Vendredi (8h20-11h30)**

*Accueil et médiation à l'ouverture de l'école avec la directrice et l'équipe pédagogique, atelier de français au CRL 10 autour de questions liées à l'école, accompagnements physiques des familles, médiation-interprétation lors de réunions, traduction de documents de communication, de la bibliothèque François Villon, du Centre d'animation Grange aux Belles. Accompagnement d'un groupe d'enfants à « Mon Premier Festival ».*

##### **Ecole polyvalente Vicq d'Azir**

18 rue Vicq d'Azir

**Jeudi (8h20-10h20)**

*Accueil et médiation à l'ouverture de l'école, travail auprès des familles en lien avec l'équipe pédagogique, l'assistante sociale scolaire et la psychologue scolaire, traduction de mots de communication, médiation-interprétation lors de la remise des livrets scolaires et de réunions...*

NB : des enfants de l'élémentaire Vellefaux ont aussi été suivis sur le secteur « Grange aux Belles ».

#### **Partenaires impliqués sur le 10<sup>ème</sup> arrondissement**

*Directrices et directeur des écoles*

*Equipes pédagogiques*

*ASEM*

*Coordonnateur MAEP*

*CMP Jemmapes, Bellan et*

*Tour d'Auvergne*

*Ludothèque Nautilude*

*SSDP*

*Auxiliaire de vie scolaire (AVS)*

*RASED (enseignante spécialisée, rééducatrice, éducatrice spécialisée, psychologue scolaire)*

*Assistants sociaux scolaires, médecin scolaire*

*Centre de P.M.I. Saint-Denis*

*AFEV*

*Maison des Familles et des Cultures*

*EDL du 10<sup>ème</sup>*

#### **Chiffres clés :**

##### **Projet collectif (2013-2014 et 2014-2015) :**

une cinquantaine d'enfants et leur famille sur 4 écoles (Pierre Bullet, Boy Zelenski, Vicq d'Azir et Vellefaux)

##### **Volet individuel (année 2013-2014) :**

26 enfants (10 filles, 16 garçons) (14 maternelle, 12 élémentaire) et leurs parents

## Bilan qualitatif

Chaque année, le projet évolue et est réajusté au plus près des besoins identifiés sur le territoire. Ainsi, pour répondre à des demandes de médiation dans d'autres écoles et en raison du nombre limité de places en « référence associative », l'organisation du projet et le travail des deux médiatrices intervenant sur le 10<sup>ème</sup> ont été réaménagés.

En 2013-2014, deux secteurs principaux d'intervention ont donc été définis sur le 10<sup>ème</sup> : « Grange aux Belles » (écoles Boy Zelenski, Vicq d'Azir, Vellefaux) et « Deux Portes » (écoles Pierre Bullet, Martel et Paradis) avec une médiatrice référente par secteur. Sur le secteur Grange aux Belles en particulier, ce choix découlait d'une volonté de cohérence dans le suivi des familles en lien avec les professionnels : les 3 écoles proches géographiquement accueillent en effet des enfants de mêmes fratries et les familles peuvent aussi être suivies par la même assistante sociale scolaire. A noter que les écoles Vellefaux, Martel et Paradis étaient auparavant prises en compte dans le cadre de la référence associative.

Par ailleurs, pendant 2 semaines en juillet 2014, le projet CLAS 2013-2014 de Pierre Ducerf a inclus les enfants du 10<sup>ème</sup> suivis en Réussite Educative. Grâce au soutien du Centre d'animation Grange aux Belles (CRL 10) qui a mis des salles à disposition entre les 8 et 18 juillet (10h30-12h30), un atelier parents/enfants a pu être mis en place par la médiatrice référente sur le secteur Grange aux Belles. L'objectif de cet atelier était d'associer les parents au travail scolaire de leur enfant, de les aider à accompagner leur enfant pendant l'été pour préparer la rentrée, de les impliquer plus fortement dans le suivi scolaire de leurs enfants.

L'atelier a accueilli 12 enfants d'origine chinoise en grande difficulté scolaire (pour plusieurs d'entre eux, le redoublement avait été proposé) accompagnés de leurs parents, dont : 9 enfants de Vicq d'Azir (CP, CE1 et CE2), 2 enfants de Boy Zelenski (GS) et une enfant de l'élémentaire Hôpital Saint-Louis (CP) suivie en référence associative.

Animé et coordonné par la médiatrice référente des écoles sur le secteur Grange aux Belles, l'atelier a aussi été encadré par la coordinatrice pédagogique salariée et deux intervenants bénévoles de l'association Pierre Ducerf. L'assistante sociale scolaire des 3 écoles est aussi venue un matin à la rencontre des parents pour échanger avec eux et répondre à leurs questions.

En 2013-2014, la référence associative a permis aux médiatrices d'accompagner plus particulièrement 6 enfants : une fratrie à l'élémentaire Faubourg Saint-Denis, une élève à l'élémentaire Saint-Maur, une fratrie antérieurement scolarisée à la maternelle Boy Zelenski, pour laquelle la continuité d'un suivi s'imposait (frère en SEES au centre Léopold Bellan, sœur en CLIS à l'élémentaire Hôpital Saint-Louis), et enfin, un élève de 4<sup>ème</sup> au collège Palissy.

### L'action sur le 11<sup>ème</sup> :

#### **Ecole maternelle Piver**

7-13 passage Piver

**Mardi (8h20-10h20)**

*Accueil et médiation à l'ouverture de l'école avec la directrice et l'équipe pédagogique.*

*Atelier de français autour de questions liées à l'école. Accueil individualisé des parents et médiation parents/école*

### **Ecole maternelle Présentation**

4bis rue de la Présentation

**Jeudi (8h20-10h20)**

*Accueil et médiation à l'ouverture de l'école avec le directeur et l'équipe pédagogique.*

*Atelier de français autour de questions liées à l'école. Accueil individualisé des parents ou médiation parents/école.*

### **Autres interventions sur le territoire (2h hebdomadaires) :**

- **médiation-interprétation en français-mandarin lors de réunions collectives** destinées aux parents (organisées en soirée ou le samedi) ou **lors de réunions éducatives accueillant une famille**
- **médiation-interprétation lors d'entretiens individuels** entre les familles chinoises et les professionnels des écoles (directeur/trice, enseignants, A.S. scolaire, psychologue, RASED, médecin scolaire, infirmière, CPE...), dont remises des livrets
- **accompagnements physiques des familles** avec médiation-interprétation auprès des services et professionnels concernés (mairie, Centre Léopold Bellan, CAPP, Maison des Familles et des Cultures, Association Quartier Libre XI<sup>ème</sup>...)
- **visites à domicile (V.A.D.)**
- **suivi des familles** avec médiations téléphoniques
- **accompagnement des familles pour des visites** (Ludothèque Nautilude)
- **traduction et/ou conception de documents de communication** (convocations, flyer pour une visite et des activités de quartier, compte rendus de réunions en chinois pour les écoles du territoire, information sur la réforme des rythmes scolaires...) et de courriers
- **participation à diverses réunions avec les partenaires** (écoles, EDL du 11<sup>ème</sup>, comité local du suivi, centre social Le Picoulet, Atelier Santé Ville)

**Autres écoles du 11<sup>ème</sup> concernées par l'action** et ayant sollicité des réunions collectives ou des entretiens entre les parents chinois et les professionnels (équipe pédagogique, direction scolaire, A.S. scolaire, RASED, partenaires de l'école tels que l'AFEV) :

*Maternelle Baleine  
Elémentaire République*

*Elémentaire 77 Belleville  
Elémentaire Parmentier*

**Partenaires impliqués sur le 11<sup>ème</sup> arrondissement :** AFEV, Ludothèque Nautilude, Quartier Libre XI<sup>ème</sup>, CAFAM, Coup de Pouce, Feu Vert, Olga Spitzer 11<sup>ème</sup>, Ecole des Parents 11<sup>ème</sup>, Centre Léopold Bellan, CMP Oberkampf, CAPP, Atelier Santé Ville, Centre social Le Picoulet, EDL du 11<sup>ème</sup>.

### **Chiffres clés :**

#### **Projet collectif (années 2013-2014 et 2014-2015) :**

20 enfants et leur famille sur l'ensemble du territoire

#### **Volet individuel (année 2013-2014) :**

- 24 enfants (12 filles, 12 garçons) (4 maternelle, 20 élémentaire, 1 collège) et leurs parents dont 5 enfants de l'élémentaire (2 filles, 2 garçons) suivis dans le cadre de la Référence Associative



## Bilan qualitatif

La médiatrice et les partenaires du quartier ont eu à cœur de faciliter l'accès à des activités périscolaires variées en vue de favoriser l'acquisition du français, l'ouverture culturelle et l'épanouissement des enfants d'origine chinoise.

Par ailleurs, dans le travail mené avec les parents, l'accent a été mis, d'une part sur le soutien à la parentalité, grâce au partenariat avec l'École des Parents et l'association Olga Spitzer et, d'autre part, sur la prévention santé avec les actions de l'Atelier Santé Ville 11<sup>ème</sup>.

### L'action sur le 19<sup>ème</sup> :

Cette action a commencé en septembre 2013.

#### **Groupe scolaire Rampal**

7-11 rue Rampal

**Vendredi matin (8h20-12h)**

*Accueil et médiation à l'ouverture de l'école maternelle avec la directrice et l'équipe pédagogique. Accueil individualisé des parents. Traduction de documents de communication (convocations, informations diverses, courriers, livrets scolaires avec les nouveaux rythmes...). Accueil des familles à l'élémentaire Rampal avec l'A.S. scolaire (9h-12h). Suivi des familles avec médiation téléphonique. 2 VAD. Remises des livrets (8 interventions).*

#### **Autres écoles du 19<sup>ème</sup> concernée par l'action :**

*Maternelle et élémentaire Lasalle*

*A la rentrée de septembre, l'accueil a été assuré en alternance une semaine sur deux à la maternelle Rampal et à la maternelle Lasalle.*

**Partenaires impliqués sur le 19<sup>ème</sup> arrondissement :** ASEM, coordinatrice du RRS Budé pour la Mission Académique Education Prioritaire, CMP Flandre, ADMR, Association Habinsers, Centre social de Belleville, Association Olga Spitzer, SSDP 19<sup>ème</sup>, EDL du 19<sup>ème</sup>.

### **Chiffres clés :**

#### **Projet collectif (années 2013-2014 et 2014-2015):**

30 enfants et leur famille

#### **Volet individuel (2013-2014) :**

45 enfants (20 filles, 25 garçons) (13 maternelle, 32 élémentaire) et leurs parents

## Bilan qualitatif

La très forte implication de l'assistante sociale scolaire a permis d'organiser des rendez-vous réguliers avec les familles au sein de l'école élémentaire chaque vendredi. Avec l'appui de la médiatrice, un travail de suivi approfondi des familles a été mis en place, ce qui a nettement contribué à l'accès au droit et à l'intégration des parents à l'école. Ont notamment été proposés aux familles une aide administrative, un accompagnement dans leurs démarches et dans leur compréhension du fonctionnement de l'école.

## L'action sur le 20<sup>ème</sup> :

### **Ecole maternelle Tourtille**

39 rue Tourtille

*Jusqu'à fin septembre 2014*

**1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois (8h20-11h30)**

**4<sup>ème</sup> lundi du mois (13h20-16h20)**

*A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014*

**1<sup>er</sup> lundi du mois (8h20-11h30)**

**2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis du mois (13h20-16h20)**

*Accueil et médiation à l'ouverture de l'école avec la directrice et l'équipe pédagogique. Accueil individualisé des parents. Traduction de documents de communication (convocations, informations diverses, courriers).*

### **Autres interventions sur le territoire** (dans le cadre des 3 heures d'intervention hebdomadaire) :

- **médiation-interprétation en mandarin lors des réunions collectives destinées aux parents**
- **médiation-interprétation lors d'entretiens** entre les familles chinoises et les professionnels des écoles (dont remises des livrets)
- **accompagnement des familles**
- **suivi des familles avec médiations téléphoniques**
- **traduction/conception de documents de communication**

### **Autres écoles du 20<sup>ème</sup> concernées par l'action :**

*Elémentaire Tourtille*

*Elémentaire Julien Lacroix*

*Collège Colette Besson*

**Partenaires impliqués sur le 20<sup>ème</sup> arrondissement :** *Atelier Relais Saint-Blaise, IMP Dysphasia, MDPH, EDL du 20<sup>ème</sup>.*

## **Chiffres clés :**

### **Projet collectif (années 2013-2014 et 2014-2015) :**

15 enfants et leur famille sur l'ensemble du territoire

### **Volet individuel (année 2013-2014) :**

10 enfants (2 filles, 8 garçons) (2 maternelle, 5 élémentaire, 3 collège) et leurs parents

## **Bilan qualitatif**

La médiatrice a facilité le dialogue et les échanges entre les familles chinoises et les écoles. Son intervention a favorisé l'intégration scolaire des enfants à la maternelle Tourtille notamment. Elle a aussi contribué à l'évolution des regards de part et d'autre et a permis un rapprochement entre les professionnels et les familles.

Seul le projet sur le 20<sup>ème</sup> a amené la médiatrice à intervenir plusieurs fois au collège auprès d'adolescents et leur famille.

## 5.3 Les interventions de médiation-interprétation auprès des organismes à Paris

Depuis quelques années, l'association est sollicitée par des organismes prenant en charge des jeunes d'origine chinoise. Ces interventions de médiation-interprétation ponctuelles sont financées à la prestation horaire.

Si le partenariat a pris fin en 2012 avec la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale <sup>13</sup>, d'autres organismes à Paris font régulièrement appel à nos services de médiation-interprétation, tels que, en 2014 :

- l'Association Olga Spitzer (Paris 19<sup>ème</sup> essentiellement, mais aussi Paris 10<sup>ème</sup> et Paris 18<sup>ème</sup>), pour des jeunes bénéficiant d'une prise en charge éducative (AEMO ou AED).

- le Centre de phonétique appliquée Léopold Bellan (CMPP) (Paris 11<sup>ème</sup>), pour des enfants du 1<sup>er</sup> degré ou du collège présentant des troubles du langage, des difficultés de prononciation et d'acquisition du français ou encore des troubles du comportement.

L'Institut Médico-Pédagogique « Les Amis de Laurence » (Paris 14<sup>ème</sup>) qui accueille des enfants et adolescents handicapés et polyhandicapés, et le CEREP – Hôpital de jour (Paris 10<sup>ème</sup>) ont également sollicité l'association concernant des enfants présentant des handicaps. Outre des interventions de médiation-interprétation, la traduction du projet personnalisé d'accueil d'un enfant (document de 4 pages) a été réalisée.

## 5.4 L'Espace Parents

<b>Année de mise en œuvre de l'action</b>	2009
<b>Thématique</b>	Soutien à la parentalité
<b>Partenaires</b>	Association Olga Spitzer Association L.I.R.E à Paris Education Nationale et service social scolaire (centre de Paris)
<b>Financier</b>	CAF de Paris
<b>Subvention allouée</b>	6500 €

L'« Espace Parents » est un réseau d'échanges et un lieu-ressource pour les parents chinois dans l'accompagnement éducatif de leurs enfants de la petite enfance à l'âge de 18 ans. Cet espace d'accueil, d'écoute, d'information, de parole, d'échanges et de soutien leur est entièrement dédié.

L'Espace Parents se veut aussi une ressource pour les partenaires institutionnels (écoles, service social scolaire) et associatifs de proximité qui n'arrivent pas entrer en contact avec les familles chinoises sur des questions liées à l'éducation de leurs enfants.

<sup>13</sup> après plusieurs années de collaboration et d'intervention auprès de jeunes d'origine chinoise en voie de déscolarisation et présentant de nombreuses résistances à l'apprentissage du français

## Objectifs :

- renforcer et valoriser les rôles, compétences et responsabilités des parents chinois dans l'accompagnement éducatif de leur(s) enfant(s)
- faciliter la communication et la compréhension mutuelles entre les professionnels du champ socio-éducatif et les familles chinoises non francophones

### *Objectifs plus spécifiques :*

- *informer les parents sur différents thèmes liés à l'accompagnement éducatif de leurs enfants : protection et développement de l'enfant ; éveil, santé, bien-être et épanouissement de l'enfant ; le système éducatif français...*
- *accompagner et orienter les parents vers les dispositifs sociaux, éducatifs et culturels accueillant ou prenant en charge les enfants et les jeunes : P.M.I., CMPP, Centre Minkowska, centre social, centre d'animation, centre de loisirs ...*
- *soutenir et encourager les parents dans leurs échanges avec les professionnels du champ socio-éducatif et dans les responsabilités qu'ils peuvent assumer, favoriser l'implication des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants*
- *offrir une ouverture culturelle dans le cadre d'une visite de la bibliothèque du quartier, en accompagnant les parents dans une activité d'éveil au livre et à la lecture avec leur enfant ; favoriser ainsi le lien parents-enfants et l'accès au livre et à la lecture pour les tout-petits, prévenir les enfants contre l'illétrisme*
- *favoriser et développer les échanges et l'entraide entre les parents tout en encourageant si possible la mixité des parents chinois avec les parents d'autres origines*
- *prévenir la marginalisation, les addictions et la délinquance des jeunes d'origine chinoise*

## Description de l'action :

### ❖ Actions collectives

#### - **Atelier hebdomadaire parents/parents et parents/professionnels sur différentes thématiques autour de la parentalité**

**Jour et lieu de déroulement :** jeudi (14h-16h) au siège social de l'association

**Objectif :** informer les parents chinois sur différents thèmes autour de la parentalité et de l'accompagnement éducatif de leur(s) enfant(s). Favoriser les échanges entre les parents du groupe et entre les parents et les professionnels du champ socio-éducatif.

**Partenaires :** assistante sociale, directrice de PMI, éducateurs et psychologue de l'association Olga Spitzer, chargée de prévention et médiatrice de santé de l'association ARCAT, animatrice de prévention de l'association AREMEDIA, formatrice de français du dispositif « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour réussir l'Intégration ».

#### - **Ateliers de lecture partagée parents-enfants avec découverte de la bibliothèque de quartier**

**Objectif :** encourager et favoriser l'éveil au livre et à la lecture et le partage de la lecture parents-enfants. Accompagner les parents dans cette activité avec leur enfant et leur permettre de découvrir ou mieux connaître les ressources et le fonctionnement d'une bibliothèque municipale.

**Partenaires :** association L.I.R.E. à Paris et bibliothèque Marguerite Audoux (Paris 3<sup>ème</sup>)

<b>Rencontres thématiques avec professionnels</b>	<b>Date (durée : 1h30-2h)</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Participants</b>
<i><b>Le rôle de l'assistante sociale scolaire</b></i>	13/02	Assistante sociale scolaire (Paris 3 <sup>ème</sup> )	<b>13 parents</b>
<i><b>Le rôle de l'éducateur</b></i>	13/03	Educateur spécialisé et psychologue de l'Association Olga Spitzer (Paris 11 <sup>ème</sup> )	<b>17 parents</b>
<i><b>Les accidents domestiques</b></i>	20/03	Directrice d'un centre de PMI (Paris 10 <sup>ème</sup> )	<b>17 parents</b>
<i><b>Comment parler de sexualité avec ses enfants</b></i>	10/04	Animatrice de prévention, AREMEDIA	<b>16 parents</b>
<i><b>La vaccination</b></i>	24/04	Chargée de prévention et médiatrice de santé, ARCAT	<b>11 parents</b>
<i><b>Le bilinguisme</b></i>	22/05	Linguiste spécialiste du bilinguisme	<b>13 parents</b>
<i><b>La vaccination II</b></i>	12/06	Chargée de prévention et médiatrice de santé, ARCAT	<b>10 parents</b>
<i><b>La P.M.I.</b></i>	10/07	Directrice d'un centre de PMI (Paris 3 <sup>ème</sup> )	<b>11 parents</b>
<i><b>Rencontre – échanges avec l'association Olga Spitzer</b></i>	11/09	Educateur spécialisé et psychologue, Association Olga Spitzer	<b>15 parents</b>
<i><b>Rencontre – échanges avec une assistante sociale scolaire</b></i>	18/09	Assistante sociale scolaire (Paris 3 <sup>ème</sup> )	<b>25 parents</b>
<i><b>Ouvrir l'Ecole aux Parents pour réussir l'Intégration</b></i>	25/09	Formatrice de français langue étrangère	<b>20 parents</b>
<i><b>Prévention santé</b></i>	30/10	Chargée de prévention et médiatrice de santé, ARCAT	<b>13 parents</b>
<i><b>Contraception et prévention IST</b></i>	20/11	Animatrice de prévention, AREMEDIA	<b>18 parents</b>

## Chiffres clés :

### Bénéficiaires de l'action :

- **121 parents, dont 18 pères, 103 mères**
- **15 enfants**
- **2 grands-parents**

Parents d'enfants de 0 à 6 ans	30
Parents d'enfants de 6 à 13 ans	72
Parents d'adolescents	19
<b>Total</b>	<b>121</b>

## Bilan qualitatif

De par son ancrage principal dans le centre de Paris (3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> arrondissements), territoire dépourvu de dispositifs de soutien à la parentalité adaptés aux familles chinoises peu ou non-francophones, peu favorisées socialement et démunies de par la barrière linguistique, l'Espace Parents a bénéficié en premier lieu aux familles chinoises du centre de Paris, marqué par une forte présence de la communauté wenzhou. Il a aussi accueilli plus largement d'autres parents chinois adhérents de l'association.

Si l'Espace Parents est également ouvert aux familles chinoises et aux professionnels de l'ensemble de l'Est parisien, il a surtout vocation à se construire en lien avec des structures et des partenaires de proximité du centre de Paris (Education Nationale, SSDP 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, CMP Brantôme, DASES médecine scolaire et service social scolaire 1-2-3-4, centre de P.M.I. Au Maire, centre de santé Au Maire Volta, centre social La Clairière, bibliothèque Marguerite Audoux...).

En 2014, l'Espace Parents s'est structuré autour d'un atelier hebdomadaire de 2 à 3 heures, sur diverses thématiques autour de la parentalité, co-animés avec des intervenants extérieurs une fois par mois en moyenne. L'atelier collectif a été prolongé par des entretiens individuels parents/intervenants professionnels. Les parents participant à cette action collective ont ainsi été informés sur des sujets liés à l'éducation, la santé ou le bien-être de leur enfant. Ils ont pu échanger avec les professionnels et s'exprimer en toute confiance sur les difficultés qu'ils rencontraient dans l'accompagnement éducatif de leur enfant. L'Espace Parents les a aidés à prendre confiance dans leurs capacités éducatives, à les encourager dans leur rôle de parents. Une amélioration des relations intra-familiales a pu être constatée, ainsi qu'une ouverture culturelle pour les parents chinois avec la découverte de la bibliothèque de quartier et la sensibilisation à l'éveil au livre et à la lecture pour leurs enfants. Deux actions ont été organisées dans l'année, accueillant à chaque fois une dizaine d'enfants et leurs parents.

## Moyens humains mobilisés

Salariés	Missions	Volume horaire mensuel
1 médiatrice responsable de l'action	<ul style="list-style-type: none"><li>- suivi du projet et organisation du calendrier</li><li>- recherche des intervenants pour les rencontres – échanges avec professionnels</li><li>- préparation des documents de communication</li><li>- diffusion d'information et mobilisation</li><li>- accueil et suivi des parents</li><li>- accompagnements avec médiation-interprétation</li></ul>	30h

1 coordinatrice – chargée de projets	- appui à la coordination et au suivi du projet, montage des dossiers - révision des documents de communication - diffusion de l'information aux partenaires - rencontres et réunions avec les intervenants	<b>4h</b>
1 médiatrice socio-culturelle	- diffusion de l'information, mobilisation - accompagnements avec médiation-interprétation	<b>6h</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
1 médiatrice - interprète	- accueil et suivi des parents et des jeunes - accompagnements physiques avec médiation-interprétation	<b>2h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>37h</b>

## VI. LES ACTIONS DE MEDIATION EN SEINE-SAINT-DENIS

Depuis la fin des années 1980, la population chinoise est très présente dans le département de Seine-Saint-Denis. A Aubervilliers et à La Courneuve, elle constitue la 2<sup>ème</sup> communauté étrangère<sup>14</sup>. Plus de 90% des Chinois vivant dans la Communauté d'Agglomération Plaine Commune résident à Aubervilliers et à La Courneuve.

C'est à partir de 2005 que l'activité de médiation de l'Association franco-chinoise Pierre Ducerf s'est développée dans ces deux communes de Seine-Saint-Denis<sup>15</sup>. Dès l'automne 2005, l'association a, en effet, été sollicitée par les mairies d'Aubervilliers et de La Courneuve pour mettre en œuvre des projets de médiation collective et individuelle sur leurs territoires respectifs. Des séances de formation et d'échanges sur l'immigration chinoise pour des acteurs locaux ont aussi été organisées à La Courneuve en 2005. En 2011, le PRE de Bagnolet s'est rapproché de l'association en vue d'une action de médiation au sein d'un groupe scolaire dans le quartier de La Noue.

### 6.1 Aubervilliers

<b>Date de mise en œuvre de l'action</b>	Décembre 2005
<b>Thématiques</b>	Soutien à la parentalité Accès au droit
<b>Partenaires</b>	Projet Réussite Educative Education Nationale Services municipaux et sociaux Médiathèque André Breton
<b>Financeurs</b>	- Préfecture de Paris – dispositif adulte-relais - Projet Réussite Educative (PRE) - Région « Animation Sociale des Quartiers » (ASQ) - Mairie d'Aubervilliers - CMPP et SESSAD (prestation horaire)
<b>Total des subventions allouées</b>	8500 € (hors dispositif adulte-relais)

Le projet<sup>16</sup> a tout d'abord pris place dans le quartier Vilette - Quatre Chemins dans le cadre du dispositif de la Réussite Educative, à raison de 20 heures par semaine, puis de 30 heures en juillet 2007, grâce à l'obtention d'une convention « adulte relais ».

<sup>14</sup> Selon les derniers recensements : 3420 Chinois (2006) et 3317 Chinois (2010) à Aubervilliers et 1600 Chinois à La Courneuve (2007) (soit environ 4,3% de la population courneuvienne selon une estimation de l'INSEE à partir d'un échantillon de 40% de la population).

<sup>15</sup> L'« effet vitrine » apporté à l'association suite au programme européen *Equal* « Chinois d'Europe et Intégration », piloté par la Mairie de Paris (2002-2005) n'est pas étranger à ce nouveau développement.

<sup>16</sup> En 2004, un premier partenariat a été engagé avec la ville d'Aubervilliers, qui a accueilli deux stagiaires d'origine chinoise formées en médiation interculturelle par l'Association Pierre Ducerf et l'organisme Expression dans le cadre du projet européen *Equal*, « Chinois d'Europe et intégration ». Le stage effectué au sein des services municipaux et sociaux et des établissements scolaires de la ville d'Aubervilliers a permis d'enrichir la formation théorique d'un volet plus pratique. L'expérience a été renouvelée en 2005 avec l'accueil de deux nouvelles stagiaires.



Le champ d'intervention de la médiatrice a ainsi pu être élargi à la tenue de plusieurs permanences hebdomadaires dans 5 établissements scolaires et d'une permanence dans un centre de P.M.I. (Mélanie Klein). Un temps plus important a aussi été dédié à l'accompagnement des familles et à la participation à des réunions avec les partenaires.

En 2014, la 2<sup>ème</sup> médiatrice en poste, qui intervient à Aubervilliers depuis 2010, poursuivait toujours son activité dans le cadre d'une convention adulte-relais. Cependant, depuis 2009, avec l'impossibilité d'obtenir des subventions par deux canaux différents de l'Etat pour une même action, l'association doit chaque année mettre en œuvre de nouveaux projets avec des partenaires institutionnels<sup>17</sup> afin de permettre de financer la totalité du projet mené sur la ville d'Aubervilliers.

### Les permanences de la médiatrice dans le cadre de l'action « Médiation familles/habitants chinois et services publics locaux » (projet historique)

- **Permanences hebdomadaires** (de 45mns à 2 heures hebdomadaires) de médiation socio-culturelle en langue chinoise entre les familles chinoises et les équipes pédagogiques et socio-éducatives au sein de **5 établissements scolaires** qui accueillent de 17 à 30% d'élèves d'origine chinoise. Ces permanences ont lieu à l'ouverture des portes de l'école.

- Lundi 8h20-9h	Groupe scolaire Macé – Condorcet
- Mardi 8h20-9h	Ecole maternelle Jacques Prévert
- Mardi 10h-12h	Collège Jean Moulin
- Jeudi 8h20–10h	Ecole maternelle Francine Fromond
- Jeudi 15h45-16h30	Groupe scolaire Macé - Condorcet

#### - **Permanence hebdomadaire le jeudi (10h-12h) à la P.M.I. Mélanie Klein**

*Entre 2006 et 2014, la P.M.I. Mélanie Klein a abrité dans ses locaux une permanence administrative et sociale destinée aux personnes chinoises, dont des familles, mais qui n'étaient pas nécessairement reçues par la P.M.I. L'équipe de la P.M.I. avait cependant recours à la médiatrice pour des interventions ponctuelles ou des accompagnements.*

#### - **Permanence mensuelle le 1<sup>er</sup> vendredi du mois (9h30-11h) à la Médiathèque André Breton (à partir d'octobre 2014)**

*Nouvelle permanence visant à désengorger la permanence à la P.M.I. et à faire venir le public chinois à la médiathèque.*

### Champs et types d'intervention de la médiatrice en 2014 :

#### ❖ **Champ scolaire** (12h/semaine environ) :

##### ➤ **Permanences hebdomadaires** dans 5 établissements scolaires du quartier Vilette (5h30/semaine) :

- *accueil des familles à l'ouverture de l'école avec les équipes pédagogiques et la direction scolaire*
- *médiation – interprétation en mandarin (actions individuelles et collectives)*

<sup>17</sup> Par exemple, entre 2011 et 2014, une action menée et soutenue par la Région, « Animation Sociale des Quartiers », visait à créer davantage de lien dans les quartiers et à favoriser une meilleure mixité sociale et culturelle. En 2012 et 2013, l'association a aussi travaillé avec l'Unité Territoriale de la Rénovation Urbaine (U.T.R.U.) et l'Atelier Santé Ville (Programme « Promotion du bien-être du jeune enfant de 0 à 3 ans »). Cependant, ces projets n'ont pas été reconduits.

- prise de contact par téléphone
- traduction et rédaction de documents de communication en chinois : affiches, convocations, « mots » des écoles, invitations (à l'occasion d'évènements divers)...
- participation à des animations culturelles à l'école
- suivi des situations
- orientation vers d'autres structures, mise en lien avec d'autres organismes (administrations, associations telles que l'ASEA, Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers)

➤ **Autres interventions de médiation-interprétation en dehors des permanences :**

- médiations téléphoniques
- entretiens familles/professionnels (directions, équipe pédagogique, RASED, principal, CPE, COP, AS du 2<sup>nd</sup> degré...)
- suivi des enfants et des jeunes d'origine chinoise en lien avec les professionnels du champ socio-éducatif (toute l'année avec les écoles, le PRE, le CMPP, les services sociaux)
- réunions de parents (4 en 2014 pour le 1<sup>er</sup> degré)
- remises de livrets (8 en 2014, avec le renfort de 2 bénévoles de l'association)
- réunions de l'équipe éducative (23 en 2014)

NB : la médiatrice est également intervenue à la demande des professionnels auprès d'enfants et familles d'autres écoles situées dans les circonscriptions 1 et 2 d'Aubervilliers :

- les maternelles Louise Michel, Pierre Brossolette, Anne Sylvestre, Taos Amrouche, Gérard Philippe... (9 enfants concernés en 2014)
- les élémentaires Charlotte Delbo, Jean Jaurès, Jules Guesde, Victor Hugo, Firmin Gémier, Paul Langevin, Albert Mathiez, Robespierre, Varlin, Edgar Quinet, Balzac, Jules Vallès, Internat Bury (Oise)... (23 enfants concernés en 2014)
- le collège Henri Wallon, Internat Jean Lurçat à Saint-Denis, EMPro<sup>18</sup> à Stains (3 adolescents concernés en 2014)

➤ **Traduction de documents de communication** (« mots » des enseignants, affiches, etc.)

❖ **Champs social et santé** (10h/semaine environ) :

➤ **Permanences de type « écrivain public » :**

- Centre de P.M.I. Mélanie Klein (avec le renfort d'une bénévole)  
et Médiathèque André Breton
- aide à la compréhension des courriers
  - aide au remplissage de formulaires et à la rédaction de courriers
  - médiations téléphoniques
  - information, orientation

➤ **Autres interventions :**

- accompagnements sociaux vers les services publics locaux
- orientation vers les professionnels
- suivi des personnes (enfants, familles, personnes isolées)
- visites médicales (domaine scolaire)
- médiations téléphoniques

➤ **Traduction de documents de communication**

<sup>18</sup> EMPro (Externat Médico-Professionnel) est un établissement spécialisé qui accueille des adolescents de 14 à 20 ans présentant des troubles divers (mentaux, moteurs, de comportements)

## ❖ **Champ des loisirs et de la culture** (5h/semaine environ)

- **Mise en lien avec les ressources culturelles de la ville**  
(Médiathèque André Breton, associations, Fête des associations...)
  - *mobilisation, orientation et accompagnement du public*
  - *tenue d'un stand lors de la Fête des associations avec des familles chinoises*  
(vente de spécialités culinaires chinoises, pliage de papiers)
- **Ouverture sur les loisirs et les activités péri-scolaires pour les enfants**  
(par ex. inscription aux colonies de vacances, en lien avec les A.S. du PRE)
- **Traduction de documents de communication** (flyers médiathèque, etc.)

## Chiffres clés :

### Bilan quantitatif des interventions :

- **271 entretiens pluri-professionnels** à la demande des équipes pédagogiques, du RASED, du CIO, du PRE, du CMPP... : 23 réunions de l'équipe éducative, 147 entretiens au CMPP.
- **43 accompagnements physiques** avec médiation-interprétation : services municipaux et sociaux, MJD, hôpital, commissariat
- **32 permanences** au centre de P.M.I. Mélanie Klein
- **3 permanences** à la Médiathèque André Breton

### Bilan quantitatif des bénéficiaires :

- **149 enfants et jeunes, dont 3 enfants d'âge pré-scolaire, soit 106 familles (dont 6 familles monoparentales)<sup>19</sup>**

Sur les 149 enfants/jeunes, **111 (75%)** étaient scolarisés dans les écoles où la médiatrice tient ses permanences hebdomadaires. Parmi ceux-ci :

#### **42 enfants suivis par le CMPP <sup>20</sup> :**

- 2 enfants de la maternelle (1 fille, 1 garçon)
- 36 enfants de l'élémentaire (10 filles, 26 garçons)
- 4 adolescents du secondaire (2 filles, 2 garçons)

#### **21 enfants suivis par le PRE <sup>21</sup> :**

- 5 enfants de maternelle (4 filles, 3 garçons)
- 13 enfants de l'élémentaire (6 filles, 7 garçons)
- 3 adolescents du collège (3 garçons)

- **133 bénéficiaires (106 femmes, 27 hommes) à la permanence P.M.I. Mélanie Klein), dont certains venus jusqu'à 18 fois dans l'année.**
- **10 femmes à la médiathèque André Breton**

<sup>19</sup> contre 170 enfants/jeunes, dont 4 d'âge pré-scolaire, représentant 136 familles (dont 10 monoparentales en 2013), 128 enfants/jeunes et 110 familles (dont 8 monoparentales) en 2012

<sup>20</sup> contre 30 enfants en 2013 (25 enfants de l'élémentaire, 5 adolescents)

<sup>21</sup> 21 aussi en 2013 (7 enfants de maternelle, 11 de l'élémentaire et 3 adolescents)

## Bilan qualitatif

En 2014, le champ scolaire est resté prépondérant dans l'activité de la médiatrice. Outre l'accueil des familles dans le cadre des permanences des établissements scolaires, et du lien établi avec l'école, la médiatrice est intervenue plus particulièrement auprès des enfants en difficulté et de leur famille, ceci en lien étroit avec les directeurs, les enseignants, le RASED, les CPE du collège, les assistantes sociales du Projet Réussite Educative et les équipes du CMPP et du SESSAD. A noter l'importance croissante des réunions éducatives ces dernières années (23 en 2014, 25 en 2013) et des consultations au CMPP (147 entretiens en 2014, 105 en 2013) pour le travail autour du langage et du comportement de l'enfant.

Dans le cadre du PRE, la médiatrice a assuré les accompagnements physiques des familles auprès du service d'enseignement de la mairie ou du centre de loisirs. Le travail conjoint avec les A.S. du PRE et les aides financières accordées aux familles ont facilité l'accès des enfants aux activités de loisirs, de même que leur départ en classe de neige ou de découverte ou en colonie de vacances. Une meilleure implication des parents chinois dans le suivi scolaire de leur enfant et dans la vie de l'école a généralement été constatée, ce qui a pu rassurer les enfants, les rendre plus sereins envers leurs parents. Par ailleurs, la médiatrice a travaillé avec les A.S. du PRE et l'inspectrice académique au repérage, à l'orientation et au suivi d'élèves d'origine chinoise vers les internats d'excellence.

L'accompagnement social a aussi été central dans le travail de la médiatrice, toujours confrontée à des familles en difficulté sociale ou en précarité. Elle a accompagné des personnes particulièrement fragilisées, assurant des suivis lourds et complexes, faisant appel à l'ensemble des professionnels des services sociaux (CCAS, SSM, CAF, CPAM, MDPH...) pour accompagner au mieux ces personnes. Il lui est aussi arrivé de recourir au président de l'association, médiateur social, pour apaiser un conflit de voisinage dans le quartier Villette (4 VAD).

L'importance du champ social dans l'activité de la médiatrice s'est traduite par le développement des permanences de type « écrivain public », qui proposent un appui dans les démarches administratives et sociales. Face à un afflux considérable de personnes dans les permanences du jeudi matin, requérant le renfort d'une bénévoles, l'ouverture d'une nouvelle permanence s'est avérée nécessaire. L'intérêt était alors pour la médiatrice d'avoir un ancrage dans une structure autre qu'une école et de faire ainsi le lien avec les professionnels et les services de la structure. A la P.M.I. Mélanie Klein, la médiatrice avait pu soutenir le médecin et les puéricultrices dans leurs échanges avec les familles et répondre à des demandes d'accompagnements. La permanence mise en place en octobre 2014 à la médiathèque André Breton a été l'occasion de favoriser l'accès du public chinois aux multiples ressources de la structure, dont le fonds chinois et le logiciel Rosetta Stone sur la plate-forme la medi@atic pour l'apprentissage du français.

Le travail de la médiatrice a permis d'éclairer les professionnels sur les situations des familles, leurs représentations et pratiques culturelles, par exemple en matière de soins et d'éducation. Elle a facilité la communication mutuelle, a favorisé un rapprochement culturel entre les familles chinoises et l'ensemble des professionnels, mais aussi avec les familles d'autres origines, à l'école notamment mais également dans le quartier. Dans la mesure de leurs moyens linguistiques, les familles suivies s'adressent plus spontanément aux administrations, aux écoles. Elles participent également davantage à la vie de l'école (réunions, élections des parents d'élèves ou fêtes par exemple) et, en 2014, plusieurs familles ont pris part à la fête des associations en apportant leurs spécialités culinaires.

Au fil des ans, la présence et le travail de la médiatrice ont joué un rôle important sur l'intégration des enfants et des familles à l'école, dans la vie sociale autour de l'école et dans la ville d'Aubervilliers. Les partenaires soulignent la qualité du travail de la médiatrice, sa disponibilité et son rôle de facilitateur dans de nombreuses situations parfois très complexes.

### Moyens humains mobilisés :

- une médiatrice socio-culturelle référente sur la ville (25h/semaine)
- deux médiatrices socio-culturelles en appui aux projets (PRE)
- une coordinatrice – chargée de projets
- deux bénévoles (le président et une médiatrice chinoise)

## 6.2 La Courneuve

<b>Année de mise en œuvre de l'action</b>	Septembre 2005
<b>Thématique</b>	Accès au droit Soutien à la parentalité
<b>Partenaires</b>	Education Nationale Mairie de La Courneuve
<b>Financeurs</b>	- CUCS - Mairie de La Courneuve – Service Vie Associative
<b>Total des subventions allouées</b>	6500 €

L'action menée sur ce territoire a commencé à l'automne 2005 à la demande de la mairie de La Courneuve. Après deux sessions d'échanges et de qualification sur les migrations chinoises auprès des acteurs locaux, elle s'est développée au fil des ans avec des interventions ponctuelles de médiation individuelle et collective principalement au sein d'écoles situées aux 4 Routes (groupes scolaires Anatole France et Paul Doumer) et des 4000 Nord (groupe scolaire Vallès-Robespierre) : réunions de rentrée, remises de livrets, rencontres parents/école...

A partir de novembre 2009, faute de sollicitations suffisantes de la part de l'Education Nationale, a été mise en place une permanence administrative et sociale hebdomadaire pour répondre aux besoins des familles chinoises. Cette permanence s'est tenue alternativement entre la Boutique de quartier des 4 Routes et les locaux de l'association Synergie Plus à la Résidence du Parc (4000 Nord, 6 Routes). En 2013 et 2014, elle s'est déroulée chaque semaine à la Boutique de Quartier des 4 Routes. Il est arrivé que la médiatrice fasse appel à des renforts (bénévole, président, chargée de prévention et médiatrice de santé de l'association ARCAT) pour accueillir le public croissant à cette permanence, mais elle l'assure généralement seule.

### Déroulement des interventions :

#### ❖ Permanence hebdomadaire le lundi matin (11h-13h) :

Cette permanence d'accès au droit s'est déroulée toute l'année, à l'exception de juillet-août et de la fin décembre, à la boutique de quartier des 4 Routes, 42 avenue Paul Vaillant-Couturier.

La médiatrice y propose une aide administrative, juridique et sociale. En 2014, la permanence a accueilli chaque semaine jusqu'à 12 personnes, chacune d'entre elles pouvant se présenter avec des demandes diverses : comprendre un courrier administratif ou un « mot » de l'école de son enfant, remplir des formulaires administratifs (déclaration des impôts, demande de logement social, formulaire CAF, CPAM...), traduire ou rédiger un courrier, prendre contact par téléphone avec des administrations, organiser un accompagnement (auprès d'une administration, d'un service social, d'un professionnel de santé...).

❖ **Interventions individuelles en médiation socio-culturelle :**

Six interventions ont été réalisées à la demande de l'Education Nationale dans 4 établissements scolaires : appui aux enseignants lors d'une remise de livrets précédé de la traduction des convocations et d'une mobilisation des familles par téléphone, entretien individuel école/famille, 4 réunions de l'équipe de suivi de la scolarisation (RESS).

Etablissements	Type d'intervention	Date / durée	Bénéficiaires	
			Enfants	Parents
Groupe scolaire Joséphine Baker	Médiation individuelle famille/enseignant	24/01 (25 mns)	1	1
	RESS (famille/équipe éducative)	23/05 (1h30)	1	1
	RESS (famille/équipe éducative)	5/12 (1h30)	1	1
Ecole Maternelle Anatole France	Remise de livrets	8/02 (3h)	7	6
Ecole Elémentaire Chaplin	RESS (famille/équipe éducative)	9/05 (1h)	-	1
Ecole Elémentaire Saint-Exupéry	RESS (famille/équipe éducative)	22/09 (1h30)	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>6 interventions, dont :</b> - 1 médiation individuelle école/famille - 1 remise de livrets - 4 RESS	<b>presque 9h</b>	<b>10</b>	<b>7</b>

**Professionnels mobilisés**

*A.S. scolaire  
Equipe éducative  
Enseignants*

*Psychologue scolaire  
Directrice/directeurs d'école  
Enseignante référente*

*Médecin scolaire  
Infirmière  
Educatrice du CMP*

**Chiffres clés :**

- **40 permanences** de 2 heures, soit 80 heures

- **145 bénéficiaires au total**, dont :

- 10 enfants (6 filles, 4 garçons)
- 3 jeunes de 16-25 ans (2 filles, 1 garçon)
- 90 femmes (dont 2 âgées)
- 42 hommes (dont 1 âgé)

- **128 personnes (3 jeunes, 85 femmes, 40 hommes)** accueillies à la permanence hebdomadaire

## Bilan qualitatif

Mise en place en novembre 2009, la permanence a mis près d'un an à se faire connaître et à vraiment remplir sa fonction auprès du public chinois. Après une bonne progression en 2011 (+114%), la fréquentation s'est un peu stabilisée en 2012, mais depuis 2012, elle a été en continuelle augmentation. En effet, entre 2012 et 2014, l'évolution du nombre total de bénéficiaires correspond à + 178 %.

### EVOLUTION DE LA PERMANENCE HEBDOMADAIRE

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de bénéficiaires	22	47	46	67	128
Evolution par rapport à l'année précédente		+ 114%	- 2%	+ 46%	+ 91%
Evolution entre 2012 et 2014				+ 178%	

En revanche, les sollicitations de l'Education Nationale (établissements des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés situés sur les 4 Routes, les 6 Routes, les 4000 Nord) ont légèrement diminué par rapport à 2013. L'objet des demandes a concerné essentiellement les RESS, le suivi d'une enfant en difficulté à l'élémentaire Joséphine Baker et une remise de livrets scolaires. Il est à rappeler que la médiatrice ne tenant pas de permanence au sein des écoles, les familles sont rarement à l'origine des demandes. Les besoins dans le champ scolaire ne sont repérés que dans le cadre de la permanence de type « écrivain public » à la Boutique de Quartier des 4 Routes. Cependant, la communauté éducative demeure largement bénéficiaire de cette action de médiation à travers les remises de livrets et les RESS.

### Moyens humains mobilisés :

- une médiatrice référente pour la tenue de la permanence hebdomadaire (2h)
- une médiatrice pour la médiation-interprétation dans les écoles
- une coordinatrice - chargée de projets pour le suivi et la coordination du projet, le lien avec les écoles, les réunions avec les partenaires (1h30/mois)
- un médiateur bénévole (le président) pour les médiations dans les écoles et les réunions avec les partenaires (1h30)

## 6.3 Baignolet

<b>Date de mise en œuvre de l'action</b>	Mai 2011
<b>Thématique</b>	Soutien à la parentalité Accès au droit
<b>Partenaires</b>	Projet Réussite Educative Education Nationale
<b>Financeur</b>	Projet Réussite Educative (PRE)
<b>Total des subventions allouées</b>	2000 €

Depuis l'origine, l'action est menée dans le cadre du Projet Réussite Educative.

## Déroulement de l'action :

### ❖ GROUPE SCOLAIRE BARBUSSE

- **Permanence bi-mensuelle à la maternelle Henri Barbusse** (vendredi de 9h à 10h30) :

13 permanences (21/03, 28/03, 4/04, 11/04, 16/05, 6/06, 13/06, 5/09, 12/09, 3/10, 16/10, 21/11, 19/12)

#### Contenu :

- accueil à l'ouverture des portes de l'école
- accompagnement des parents chinois dans leurs démarches à l'école (remplissage de documents, rédaction de courriers...)
- traduction de documents de communication : mots des enseignants, convocations à des réunions (réunion d'accueil des parents en vue de l'intégration de leur enfant en CP, réunion sur les nouveaux rythmes scolaires...), affiches
- médiation-interprétation lors d'entretiens familles/professionnels (enseignant, directrice)
- prise de contact et mise en lien avec les parents (appels téléphoniques, médiations téléphoniques famille/professionnels)

En dehors des permanences, ont été assurés :

- **Trois remises de livrets dans le groupe scolaire Henri Barbusse**

- samedi 5/04 (9h-12h) : élémentaire Barbusse
- samedi 21/06 (9h-12h) : maternelle Barbusse
- samedi 13/12 (8h50-11h30) : élémentaire Barbusse

- Une **réunion éducative (RE)** vendredi 21/11 (14h-16h)

- **l'accompagnement avec médiation-interprétation** de 2 familles au service médico-social scolaire de Bagnolet (jeudi 11/12, 16h-19h)

- la **traduction de documents** : la rentrée scolaire, informations aux familles sur le PAI, affiche sur l'inscription scolaire, invitation à une réunion d'information de rentrée, explication des nouveaux horaires, information sur le centre de loisirs et l'accueil périscolaire, affiche pour l'élection des parents d'élèves...

## Chiffres clés

**Bénéficiaires : 46 élèves** <sup>22</sup> (24 filles, 22 garçons) de la PS au CM2 et leur famille (soit 41 familles, compte tenu des fratries)

## Bilan qualitatif

Les directrices ont souligné l'importance de la présence régulière de la médiatrice au sein de leurs écoles qui accueillent un tiers d'enfants d'origine chinoise. Grâce à « son expérience et ses connaissances », la médiatrice permet aux professionnels de « mieux comprendre les familles chinoises dans leurs difficultés, leurs différences, leurs attentes et leurs demandes » (directrice de la maternelle Barbusse). Une meilleure communication de l'institution scolaire avec les familles chinoises découle de l'intervention de la médiatrice : « Nous devenons ainsi plus efficaces et

<sup>22</sup> contre 44 en 2013, 30 en 2012, 22 en 2011



pertinents dans la communication de nos propres attentes et demandes à l'égard des familles chinoises » (*ibid.*). La barrière de la langue franchie, l'école a pu nouer un dialogue riche et constructif avec les parents chinois et échanger sur les élèves en difficulté (enfants mutiques, enfant autiste), sur des problèmes de comportement et sur divers aspects pratiques et logistiques (change, cantine, centre de loisirs). L'aide de la médiatrice s'est aussi avérée très précieuse lorsque celle-ci a accompagné un enfant autiste et ses parents dans les multiples démarches nécessaires auprès des organismes médicaux et sociaux.

**Moyens humains mobilisés :**

- une médiatrice-interprète interculturelle en langue chinoise (1h30/semaine)
- une médiatrice bénévole, venue en renfort lors des remises de livrets
- une coordinatrice – chargée de projets (30h/an)

## VII. L'EQUIPE DE L'ASSOCIATION

### 7.1 Le Conseil d'Administration

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 21 juin 2014, le Conseil d'Administration se compose des membres suivants :

- **KERJOSE** Stéphane, de nationalité française, agent RATP. Suivi des jeunes et des familles, Administration, coordination et animation d'ateliers de français, de sports et loisirs ;  
Membre du bureau : président.
- **THEVENEAU** Jacques, de nationalité française, retraité. Parrainage vers l'emploi.  
Membre du bureau : trésorier.
- **CHABIN Richard**, de nationalité française, retraité.  
Ateliers de français, parrainage vers l'emploi.
- **CHEN Mei Yueh**, de nationalité chinoise, professeure de chinois.  
Ateliers de mandarin.
- **KIRSANOW** Philippe, de nationalité française, cadre commercial. Médiation, suivi des jeunes, parrainage vers l'emploi. Relations avec la presse.
- **LEUNG** Yvonne, de nationalité française, médiatrice. Formation, médiation.
- **PHAM VAN Béatrice**, de nationalité française, rédacteur territorial. Administration, médiation, parrainage vers l'emploi.

Membres d'honneur :

- **BOUILLON** Martine, de nationalité française, magistrate.
- **PERROUX** Laurent, de nationalité française, adjoint de direction en prévention spécialisée.  
Membre fondateur.
- **POISSON** Véronique, de nationalité française, enseignante. Membre fondateur.
- **REN** Kelong, de nationalité chinoise, gérant d'une société informatique.

### 7.2 Les salariés

L'association emploie 6 salariés permanents:

- une **coordinatrice administrative et pédagogique** (CDI de 35h hebdomadaires jusqu'à son départ en retraite fin mars 2014) remplacée par une nouvelle coordinatrice recrutée sur un CDD de 27h hebdomadaires
- une **coordinatrice – chargée de projets** (CDI de 30h hebdomadaires)

- **4 médiatrices socio-culturelles :**

- une à Aubervilliers (CDI de 30h hebdomadaires financé par le dispositif adulte-relais de la Préfecture de Seine-Saint-Denis)
- trois à Paris : 1 CDI de 30h ; 2 CDI de 35h (dont une convention adulte-relais)

La particularité de cette équipe est sa capacité à intervenir en langues chinoises, essentiellement dans le champ de la médiation socio-culturelle : six salariées sont bilingues français-mandarin et, selon leur origine géo-culturelle, les médiatrices chinoises peuvent aussi intervenir en wenzhounais, cantonais ou fujianais. Les salariées ont une expérience de terrain des migrations chinoises, du travail social et de la médiation allant de 3 à 15 ans.

Deux professeures vacataires chinoises ont assuré les cours de chinois jusqu'au mois de juin puis à nouveau à partir d'octobre.

L'équipe se professionnalise tous les ans.

**FORMATIONS SALARIEES 2014**

Fonctions	Date	Durée	Organisme	Intitulé de la formation
Coordina- trice – chargée de projets	13 et 14/10	2 jours, soit 14h	Multicité / Extramuros	« Le Parrainage : constituer et animer le réseau de marraines et parrains »
	24/11	3h	Bureau de la Vie Associative, Mairie d'Aubervilliers	« Le rapport d'évaluation »
	20 et 21/11 et 18/12	3 journées, soit 21h	Organisme Expression (Paris)	« Communication et théâtre spontané : une formation innovante sur la prise de parole en public »
Coordina- trice admini- strative et pédago- gique	20/05	9h30-12h	Préfecture de Paris – IdF (CLAS) Lieu : Centre d'animation des Amandiers	« Apprendre autrement par l'expression artistique »
	3/06	9h30- 12h30	Préfecture de Paris – IdF (CLAS)	« Remobiliser un jeune, un enfant en difficultés » (conférence - débat)
	27/11	1h30	Mairie de Paris – DPVI	« Forum 'Associations – Ecole' : mieux travailler ensemble »
Médiatrice – interprète socio- culturelle	11/03	9h30-17h	RAyA	« Utiliser le jeu en A.S.L. »
	20/03	9h30- 12h30	Mairie de Paris – DPVI	« L'approche transculturelle dans le champ socio- éducatif » (conférence)
	22/05	14h30- 16h30	Préfecture de Paris – IdF (CLAS) Lieu : Nautilude	« Apprendre autrement par le jeu »

	3/06	9h30-12h30	Préfecture de Paris – IdF (CLAS)	« Remobiliser un jeune, un enfant en difficultés » (conférence - débat)
	A partir d'octobre 2014	Environ 30 h	Université Paris V	« D.U. Pratique de médiation et de traduction en situation transculturelle »
Médiatrice socio-culturelle	20/03	9h30-12h30	Mairie de Paris – DPVI	« L'approche transculturelle dans le champ socio-éducatif » (conférence)
Médiatrice socio-culturelle	20/03	9h30-12h30	Mairie de Paris – DPVI	« L'approche transculturelle dans le champ socio-éducatif » (conférence)

### 7.3 Les bénévoles

L'association Pierre Ducerf peut s'enorgueillir de compter un nombre de bénévoles sinon croissant, du moins toujours stable d'une année sur l'autre. Nombre d'entre eux sont présents depuis plusieurs années, ce qui permet de mettre en place un travail sérieux, suivi, ainsi qu'une relation de confiance au sein de l'équipe et avec les adhérents.

L'équipe de bénévoles 2014 est constituée ainsi d'un noyau de personnes intervenant au sein de l'association depuis au moins 5 ans, et pour certaines depuis 11 ans voire 18 ans.

Quarante d'entre eux sont intervenus très régulièrement tout au long de l'année dans les activités d'apprentissage du français et d'accompagnement à la scolarité. Venus de secteurs professionnels divers (informatique, commerce, enseignement...), ils sont retraités (une petite majorité) ou encore en activité, et côtoient avec plaisir quelques étudiants motivés et assidus.

Huit parrains et marraines bénévoles, issus de secteurs professionnels divers (santé, transports, ressources humaines, banque, administration, informatique, hôtellerie), retraités, pré-retraités ou actifs, ont accompagné leurs parrainés vers la formation et vers l'emploi.

D'autres bénévoles, dont des membres du CA, participent à l'accompagnement des personnes pour lesquelles il faut intervenir dans l'urgence, établissant un relais avec les salariés lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles. Le président de l'association en particulier consacre une bonne partie de son temps à l'accueil et au suivi des jeunes.

Certains adhérents chinois ayant bénéficié des services de l'association soit dans le cadre des cours de français soit dans celui du parrainage vers l'emploi proposent à leur tour d'aider les nouveaux adhérents : leur aide est précieuse en particulier dans les ateliers de français, les activités de soutien scolaire, les permanences juridiques ou encore lors des différents accompagnements.

Enfin, des personnes d'origine chinoise ayant connu les difficultés d'intégration auxquelles se heurtent certains adhérents aujourd'hui, manifestent le désir d'aider à leur tour l'association et ses adhérents.

## Accueil des bénévoles

Les bénévoles sont accueillis tout au long de l'année sur le principe de l'adhésion aux buts de l'association et du respect de la Charte du bénévole.

Lors d'un premier entretien individuel avec la coordinatrice administrative et pédagogique, les candidats au bénévolat exposent leurs motivations, décrivent leur expérience professionnelle et/ou associative. L'objet et le fonctionnement de l'association, les attentes de ses responsables leur sont précisés. Il leur est remis une charte rappelant, entre autres, la nécessité de l'engagement pour une période équivalant à une année scolaire. L'extrait n°3 du casier judiciaire est exigé pour toute personne intégrant l'association. Chacun choisit l'activité qui correspond le mieux à ses aspirations, ses aptitudes et ses disponibilités.

La journée d'accueil s'est déroulée le 6 septembre :

- présentation de l'association (ses statuts, ses activités, ses salariés)
- intervention du président
- déjeuner et échanges
- entretiens individuels avec les administrateurs et les salariés (après la pause-déjeuner)
- ateliers de travail : accompagnement scolaire ; ateliers de français ; parrainage

Cette journée a rassemblé une trentaine de personnes enthousiastes et motivées, nouvelles ou fidèles à l'association depuis plusieurs années.

## Accompagnement et formation des bénévoles

Les réunions se tiennent généralement au siège social de l'association. Dans le cadre du parrainage vers l'emploi, les parrains et marraines se retrouvent pour faire un point sur la situation des bénéficiaires qu'ils suivent et étoffer leurs dispositifs d'intervention.

Il est à noter que le nombre limité de réunions (1 par semestre) est compensé par les relations conviviales hebdomadaires qu'entretiennent les salariées avec les bénévoles.

Les bénévoles sont régulièrement informés des formations courtes proposées par nos partenaires dans leur domaine d'intervention, et incités à s'y inscrire pour enrichir leurs méthodes et échanger avec d'autres intervenants. Par exemple, RADyA (Réseau des Acteurs de la Dynamique ASL) organise régulièrement des formations destinées aux intervenants bénévoles (ou salariés) des ASL. En 2014, pour la première fois, la Préfecture de Paris a mis en place des formations du programme CLAS sous diverses formes et qu'a pu rejoindre une bénévole : ateliers d'échanges de pratiques animés par des associations ou centres sociaux, conférences – débats pour élargir la réflexion. De leur côté, les marraines et parrains ont pu participer à la Journée Régionale du Parrainage proposée en novembre par la DIRECCTE Ile-de-France.

Enfin, et plus largement, les bénévoles sont régulièrement informés de toutes les rencontres, tables-rondes, colloques, concerts, projection - débats autour de la Chine ou de l'immigration chinoise en Europe.

## Contributions volontaires

« Volume-horaire » des bénévoles engagés dans les activités pédagogiques

<b>ATELIERS DE FRANÇAIS</b> Sur 40 semaines, 3h/ en moyenne/bénévole	<b>ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE</b> Sur 40 semaines, 3h en moyenne/ bénévole
Nombre de bénévoles : 12	Nombres de bénévoles : 24
Volume-horaire : 1440	Volume-horaire : 2880

« Volume-horaire » des bénévoles engagés dans les activités de médiation et d'accompagnement, et autres (sur une moyenne de 40 semaines par an)

<b>MEDIATIONS ACCOMPAGNEMENTS</b>	<b>PARRAINAGE VERS L'EMPLOI</b>	<b>DIVERS (BRICOLAGE, TRAVAUX D'ENTRETIEN, MAINTENANCE INFORMATIQUE...)</b>
Nombre de bénévoles : 6	Nombre de bénévoles : 8	Nombre de bénévoles : 3
Volume-horaire : 120	Volume-horaire : 320	Volume-horaire : 100

Une dizaine de bénévoles pratique une double activité au sein de l'association, par exemple : parrainage/atelier de français, accompagnement à la scolarité/parrainage, médiation/atelier de français, médiation/parrainage...

## 7.4 Les stagiaires

L'association reçoit de très nombreuses demandes de stages, émanant de collèges, de lycées professionnels, d'universités. Les demandes concernent généralement les activités administratives et comptables, les ateliers de langue, l'accompagnement scolaire, l'interprétation, l'accompagnement psychologique. Cependant, l'association ne peut répondre à toutes les demandes, notamment aux demandes lycéennes qui requièrent un encadrement plus étroit, de même qu'un contrôle plus systématique des travaux accomplis (listings de données de noms nécessitant une précision particulière). Par ailleurs pour la première fois, un étudiant en psychologie, Paris Diderot, niveau master 1 psychologie clinique, apprenant également le mandarin a sollicité un stage à l'association. Une écoute a donc été mise en place le mardi après-midi lors de la permanence accueil, pour que les adhérents le souhaitant puissent être entendus individuellement et orientés si nécessaire.

Les stagiaires sont sous la responsabilité de la coordinatrice administrative et pédagogique, à l'exception du stagiaire en psychologie clinique.

Stagiaires	Etablissement	Formation	Durée du stage	Stage
Etudiante d'origine chinoise	Université Paris Ouest Nanterre La Défense	Master 1 mention Sciences de l'éducation	Du 08/11/14 au 30/04/2015	Accompagnement scolaire individuel
Collégienne d'origine chinoise	Collège Jean-Moulin Aubervilliers	Classe 3 <sup>ème</sup> /Stage d'observation en milieu professionnel	Du 02/05/14 au 06/12/14	Médiation sociale interculturelle
Etudiante d'origine chinoise	UFR Sciences Humaines et Sociales- Metz	UFR Sciences Humaines et Sociales	Du 14/04/14 au 25/04/14 (40 heures)	Accueil des publics
Etudiante d'origine chinoise	Université Paris-Sorbonne	Master Langue Française Appliquée	Du 05/02/14 au 26/03/14	Conception et animation d'un atelier de français pour adultes débutants. Aide à l'animation d'atelier de socialisation
Etudiant d'origine franco/allemande	Université Paris Diderot-Paris 7	Master 1 Psychologie Clinique	Du 07/01/14 au 30/04/14	Organisation d'un groupe de parole avec des adolescents et mise en place d'une permanence d'entretiens individuels
Etudiante d'origine chinoise	Université Paris-Sorbonne	M2P- Langue Française Appliquée	Du 06/01/14 au 06/03/14	Conception et animation de cours de français pour adultes chinois faux débutants
Etudiante d'origine chinoise	ISIT Paris	3 <sup>ème</sup> année Management Communication Traduction	Du 03/07/14 au 12/09/14	Médiation. Conseil à particuliers. Traduction et formation

# ANNEXES

## - Presse :

Article de Béatrice Mathieu, « Aubervilliers, l'autre empire chinois de la confection », *L'Express – L'Expansion* (5/03/2014)

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/aubervilliers-l-autre-empire-chinois-de-la-confection\\_1496247.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/aubervilliers-l-autre-empire-chinois-de-la-confection_1496247.html)



## LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION

### A Paris :

- Les travailleurs sociaux et les acteurs de l'insertion du centre de Paris et des quartiers « Politique de la ville » principalement
- Les équipes pédagogiques des écoles du centre de Paris (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements), des 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, et 20<sup>ème</sup> arrondissements
- Les équipes des centres de PMI des 3<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements
- Les Equipes de Développement Local des quartiers « Politique de la ville » « Grange aux Belles » et « Portes Saint-Denis et St-Martin » (10<sup>ème</sup>), « Fontaine au Roi » (11<sup>ème</sup>), « Danube » (19<sup>ème</sup>) et Belleville-Amandiers » (20<sup>ème</sup>)
- Le Centre d'animation Grange aux Belles (CRL 10)
- L'AFEV pour l'accompagnement vers la lecture des enfants d'origine chinoise de Grande Section
- L'association L.I.R.E. à Paris
- La Ludothèque Nautilude
- L'Association Olga Spizer (Paris 11<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>)
- L'association ARC 75 et l'association Hermès pour la prévention auprès des jeunes
- Le Pôle Emploi et les structures d'insertion pour la Permanence Formation - Emploi et l'accompagnement des bénéficiaires vers la formation et l'insertion professionnelles
- L'Association Deux Rives pour la permanence juridique
- L'Atelier Santé Ville des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements, les associations ADECA 75, ARCAT (Association pour la Recherche et la Communication pour l'Accès aux Traitements) et AREMEDIA pour les actions de prévention en matière de santé
- La mission Lotus Bus de Médecins du Monde
- L'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

### et en Seine-Saint-Denis :

#### Aubervilliers :

- La Mairie d'Aubervilliers
- Le Projet Réussite Educative (PRE)
- L'Education Nationale
- La Médiathèque André Breton
- Le CMPP et le SESSAD

#### La Courneuve :

- La Mairie de La Courneuve
- La Maison Pour Tous

#### Bagnolet :

- La Mairie de Bagnolet
- Le Projet Réussite Educative (PRE)
- L'Education Nationale
- La ludothèque